

Année universitaire : 2015-2016

Spécialité :

Génie de l'environnement

Spécialisation :

Agricultures Durables et Développement
Territorial

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Agroécologie paysanne et Relocalisation alimentaire dans les Hautes Alpes - Proposition de grille d'analyse -

Rébecca ETIENNE



Photo : Ferme des Cabrioles, Orcières

Soutenu à Rennes, le 16 Septembre 2016

Devant le jury composé de :

Président : Catherine Laidin

Maître de stage : Carine Pionetti

Enseignant référent : Catherine Laidin

Autres membres du jury :

Catherine Darrot, enseignant-chercheur à
Agrocampus Ouest

Claire Heinisch, chargée de recherche et
d'enseignement, Isara Lyon

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Ce mémoire a été rédigé dans le cadre d'un stage de fin d'études d'ingénieure agronome option « Agriculture Durable et Développement des Territoires » sur six mois de Mars à Août 2016. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui de plusieurs personnes :

Je tiens sincèrement à remercier Carine Pionetti, qui porte ce projet et m'a suivie tout au long du stage. La gestion du projet est telle que d'autres dynamiques étaient souvent à gérer, mais elle a toujours été à l'écoute de mes questions et doutes. Bien que nos approches soient différentes, j'ai énormément appris à ses côtés et je pense que cette expérience a été pour moi une vraie ouverture d'esprit, sur de nombreux domaines, de l'agriculture paysanne, à la place de la femme dans ce milieu, ou à bien d'autres thématiques et manières de travailler. J'espère que nous aurons l'occasion d'échanger par la suite, dans le cadre professionnel ou personnel.

Je remercie et salue chaleureusement les membres de l'équipe du projet, notamment Vanessa, Véronique, Julien, Marc, Sylvain, Charlie, Baptiste...chevrier.e.s, chercheurs, animatrice, ou maraîchers. J'ai eu grand plaisir à faire partie d'une dynamique collective, parfois difficile à maintenir selon les calendriers et horizons de chacun. J'espère que ce travail pourra rejoindre les attentes de ce projet, plein de convictions et de potentiel et qui pourrait amener beaucoup sur le territoire. La participation de paysans dans cette démarche est essentielle à la continuité du projet et en fait, je pense, toute sa richesse et sa légitimité !

Je remercie grandement Catherine Laidin, référente sur mon stage, qui a toujours été disponible pour répondre à mes questions aussi bien avant, que pendant ce stage et m'a apporté beaucoup d'éléments très intéressants et indispensables dans le fond comme dans la forme. Tout cela m'a permis de structurer mon travail et mon questionnement.

Je remercie « les filles d'Agribio », Bertille et Mélanie, de m'avoir tout d'abord accueillie dans leur bureau tout au long du stage, et ensuite auprès de qui j'ai glané, de temps à autres, des informations précieuses. J'ai adoré passer ce temps avec vous au bureau ou dans les montagnes haut-alpines, la bonne humeur et la pêche de chacune resteront une vraie source d'inspiration et de motivation indispensables dans la vie et au travail ! Je remercie et souhaite le meilleur pour la suite à l'équipe de stagiaires de l'ADEAR, Thibaut et Mélie. Je remercie tout particulièrement Mélie pour...tant de choses, de discussions, de moments, de rires partagés. En souhaitant que tes aspirations et beaux projets prennent vie, mais je n'en doute pas et que nous nous retrouverons en cours de route.

Je remercie également toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de ce stage, notamment lors des enquêtes, pour le temps qu'ils ont accordé à cette étude. Leurs réflexions, que j'espère avoir retranscrit le plus fidèlement ici, ont permis de nourrir la mienne et m'ont appris énormément sur les questions agricoles et alimentaires. En souhaitant que leurs projets puissent perdurer dans leur légitimité, avec leurs difficultés et limites compréhensibles.

Pour finir, je remercie grandement Alexandre et Dorothee, pour leur immense service de relecture assidue de ce travail.

Et un dernier Merci à cette ambiance si particulière des Hautes-Alpes, où je repasserai indéniablement, la beauté des paysages y suspend le temps...

TABLE DES MATIERES

Glossaire.....	1
Contexte	2
❖ Introduction : « renouer les liens ».....	2
❖ Développer l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes.....	3
❖ Contexte du stage : relocalisation alimentaire.....	4
❖ Le système alimentaire des Hautes-Alpes : quels enjeux ?.....	5
1. Cadre conceptuel-Question de recherche.....	7
1.1 Réflexions autour de l'agroécologie et de la relocalisation alimentaire	7
1.1.1 Les enjeux de la relocalisation alimentaire	7
1.1.1.1 Un système alimentaire local ou global : organisation actuelle et enjeux	7
1.1.1.2 Proximités géographiques, proximités sociales	9
1.1.1.3 Mise en œuvre de la relocalisation alimentaire.....	11
1.1.2 L'agroécologie, transversale et multidimensionnelle créatrice de liens entre agriculture et alimentation.....	14
1.1.2.1 Une définition plurielle à de multiples échelles.....	14
1.1.2.2 L'agroécologie, corpus de principes	17
1.1.2.3 L'agroécologie comme outil d'analyse des systèmes alimentaires dans le cadre de leur relocalisation ?.....	20
1.2 Problématique.....	22
1.3 Cadre d'analyse : question de recherche et hypothèses	23
2. Méthodologie de l'étude.....	24
2.1 Démarche générale du projet.....	24
2.1.1 Une zone d'étude à l'échelle du département des Hautes-Alpes	24
2.1.2 D'une étude par filières alimentaires à une approche plus systémique.....	24
2.1.3 Une approche de type recherche action : paysans-chercheurs	25
2.2 Méthode de collecte et d'analyse des données.....	26
2.2.1 Discussions collectives avec l'équipe projet	26
2.2.2 Une analyse holistique des systèmes par les entretiens semi-directifs.....	27
2.2.3 Construction d'une grille d'analyse agroécologique.....	29
2.2.4 Retranscriptions des entretiens et analyse des résultats	30
2.3 Choix des expériences de relocalisation alimentaire.....	30
3. Des expériences de relocalisation au regard de l'agroécologie paysanne : quels recoupements entre pratique et théorie ?.....	32

3.1	Une diversité d'expériences de relocalisation du système alimentaire des Hautes-Alpes.....	32
3.2	Grille d'analyse multicritères agroécologique autour de sept principes	34
3.3	Les principes de l'agroécologie paysanne confrontés à la relocalisation alimentaire..	39
3.3.1	Gouvernance et démocratie interne : base du fonctionnement en collectif.....	39
3.3.2	La recherche d'autonomie face aux dépendances encore fortes	41
3.3.3	Durabilité et résilience à plus ou moins long terme	43
3.3.4	Des acteurs de la dynamique locale du territoire	44
3.3.5	Au-delà de la production alimentaire, un impact social et politique.....	47
3.3.6	Une démarche garantissant des produits de qualité ?.....	49
3.3.7	La prise en compte de l'environnement	50
4.	Discussion générale : quels leviers d'action ?.....	51
4.1	Facteurs de réussite et blocages pour la relocalisation alimentaire dans les Hautes-Alpes.....	51
4.1.1	Des expériences de relocalisation alimentaire aux potentiels nombreux mais des limites récurrentes	51
4.1.2	Faiblesses et potentiels du système alimentaire haut-alpin.....	53
4.2	Pertinence d'une grille agroécologique pour analyser des expériences de relocalisation alimentaire.....	56
4.2.1	Les apports méthodologiques d'une grille agroécologique.....	56
4.2.2	Nuances dans l'interprétation des résultats et critiques des partis pris méthodologiques	56
4.2.3	Difficultés rencontrées au cours de l'étude	58
4.2.4	Résultats non atteints.....	59
4.3	Des pistes d'actions pour reconnecter agriculture et alimentation.....	59
5.	Conclusion.....	62
	Bibliographie.....	64
	Sitographie	67
	Liste des figures	68
	Liste des tableaux.....	69
	Liste des annexes.....	70

GLOSSAIRE

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADEME : Agence De l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

CCP : Certification de Conformité produit

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FADEAR : Fédération des Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FAO : Food and Agriculture Organisation

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

IGP : Indication géographique protégée

InPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

OTEX : Orientation Technico Economique Des Exploitations

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PME : Petite Et Moyennes Entreprises

PNR : Parc Naturel Régional

PVC : Point de Vente Collectif

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SALT : Systèmes Alimentaires Locaux Territorialisés

SAS : Société d'Action Simplifiée

SAT : Systèmes Alimentaires Territorialisés

SAU : Surface Agricole Utile

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP : Société Coopérative Ouvrière De Production

SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole

TPE : Très Petites Entreprises

Contexte

❖ Introduction : « renouer les liens »

A l'heure où les classes politique, civile, experts et profanes de divers domaines cherchent des solutions pour répondre au besoin d'une société viable, cohérente et juste, nous assistons à toujours plus d'injustices, d'inégalités, de violences qui dépassent les frontières et n'ont pas de localité propre. Notre système mondial s'est globalisé par l'explosion des flux internationaux financiers, informatifs ou de denrées. Cette globalisation répondait aux enjeux mondiaux de l'époque, d'après-guerre notamment. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement ce système qui a évolué mais avec lui nos modes et conditions de vie, de travail, de consommation... Nous faisons en outre face à une urgence climatique et avec elle, à la nécessité de « nourrir 9 milliards d'hommes et de femmes en 2050 » (Guillou et Matheron 2011).

Avec cette explosion, de nombreuses incohérences sont apparues à différents niveaux. L'agriculture a ainsi perdu tout lien avec son environnement, son territoire, et l'alimentation. Nous-mêmes, partie prenante de la société, nous sommes détachés de tous ces éléments. Il s'agit aujourd'hui de **(re)créer du lien à de multiples échelles** : du lien entre agriculture et manière de consommer, du lien au territoire, et entre ses acteurs, du lien entre individus et collectifs, ainsi qu'entre les différentes dimensions économique, politique, environnementale ou sociale qui composent notre système.

Il s'agit aussi de s'interroger sur le lien entre un système (alimentaire, agricole et économique) **global** d'une part, et des enjeux **locaux** et à échelle humaine, d'autre part.

Faut-il se détacher de ce système et tendre vers une **autonomie** ? Peut-on résumer cela à la **relocalisation** ou bien chercher un fonctionnement plus cohérent entre global et local ? L'idée de favoriser le **local** à tout prix doit-elle laisser de côté l'envie de solidarité ou de découverte du non local ?

Des alternatives ont alors émergé et continuent d'émerger pour remettre en cause ce système maintenant installé depuis 70 ans, qu'il s'agisse de modes de production (agriculture alternative, permaculture, agroécologie...) ou de manières de consommer (circuits courts, circuits de proximité, alimentation locale...). Parmi ces alternatives au modèle dominant, **l'agroécologie** employée aujourd'hui par des citoyens, des paysans, des chercheurs, des politiques est une notion en plein essor et semble vouloir répondre à ces divers enjeux.

Plutôt que de concepts innovants, elles sont en fait issues de **mouvements sociaux** maintenant historiques, redécouvertes ou, pour certaines, nouvelles dans leur mise en pratique mais bien existantes depuis plus longtemps dans les discours. Ces solutions sont aujourd'hui remises au goût du jour à la suite de « crises agricoles », de scandales dénonciateurs médiatisés ou encore de mouvements contestataires. Ce sont autant de termes dont se saisissent des personnalités de tous horizons en les adaptant à leurs besoins ou intérêts, avec plus ou moins de légitimité. Ils sont transformés au fil des discours, pour finalement être remplacés par d'autres. En cherchant une direction à suivre et en voulant redonner du sens à notre société, nous finissons par le perdre en le noyant dans un amalgame de paroles. Ces démocratisations et médiatisations révèlent cependant une recherche continue de « mieux » qui permet aussi d'ouvrir les débats et les yeux du grand public.

Toutes ces questions renvoient à différents concepts évoqués ici, sans les préciser. Nous prenons le parti de les définir dans l'état de l'art au fur et à mesure de notre développement sur les différentes approches existantes.

Ainsi, plutôt que de dénoncer les erreurs et dysfonctionnements, maintenant de plus en plus médiatisés, nous proposons ici de nous intéresser aux **initiatives** existantes sur le terrain, à leurs raisons d'existence pour analyser leurs facteurs de réussite et y voir peut-être des sources d'inspiration.

❖ Développer l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes

C'est dans cette confrontation avec le terrain que s'inscrit le projet de « recherche-action » porté par l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du département des Hautes-Alpes (**ADEAR 05**). Celui-ci vise à construire un dialogue sur le territoire autour de l'avenir de l'agriculture dans les Hautes-Alpes et du potentiel que représente **l'agroécologie paysanne** pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux actuels.

L'ADEAR 05 fait partie du réseau national FADEAR, créé en 1984 par des paysans syndicalisés à la **Confédération Paysanne**. Ces associations accompagnent les porteurs de projets dans le cadre de leur installation et proposent également des formations autour du développement d'une agriculture paysanne.

Partie du constat de l'oubli des savoir-faire et compétences des agriculteurs et d'une dépendance aux intrants aussi bien matériels que d'informations et de conseils techniques, l'association paysanne a souhaité en 2014 mettre en place un répertoire des savoir-faire paysans dans les Hautes-Alpes. L'ADEAR 05 s'est ainsi associée à une chercheuse indépendante, Carine Pionetti, rattachée au *Centre for Agroecology, Water and Resilience (CAWR)*, Université de Coventry, Angleterre. Le projet est piloté par une **équipe** composée de paysans membres de l'ADEAR ainsi que d'autres acteurs de la société civile (association Court-jus¹, Centre d'Oralité Alpine²...). Un document présentant le projet est disponible en Annexe 1.

Un **comité scientifique** composé de plusieurs chercheurs d'universités françaises et internationales accompagne également la dynamique du projet. Il est composé de chercheurs du domaine de la sociologie, des systèmes alimentaires ou de l'agroécologie, mais aussi des structures associatives (Agridio05³, association BEDE⁴). L'Annexe 2 détaille la composition des équipes encadrant le projet.

Ce projet s'articule aujourd'hui sur trois axes de travail et repose sur une méthodologie participative s'inspirant de la **recherche action** entre les paysans et la recherche (ADEAR, 2014). Il est mené sur 3 ans (2015-2017) et financé par la Fondation de France (Appel à projets « Ecosystèmes, agricultures, alimentation ») et l'ADEME. La Figure 1 présente le calendrier de réalisation de ces trois axes de travail sur le temps du projet et son pilotage. La période de stage, dont fait état ce mémoire, est indiquée en noir.

¹ Association de consommateurs d'agrumes de Sicile organisée en groupements d'achats solidaires sur tout le département

² Centre d'oralité alpine : base de données sonores sur les thématiques de la montagne www.pierresquiroulent.fr

³ Groupement d'agriculteurs biologiques des Hautes Alpes

⁴ Biodiversité Echanges et Diffusion d'Expériences, Montpellier

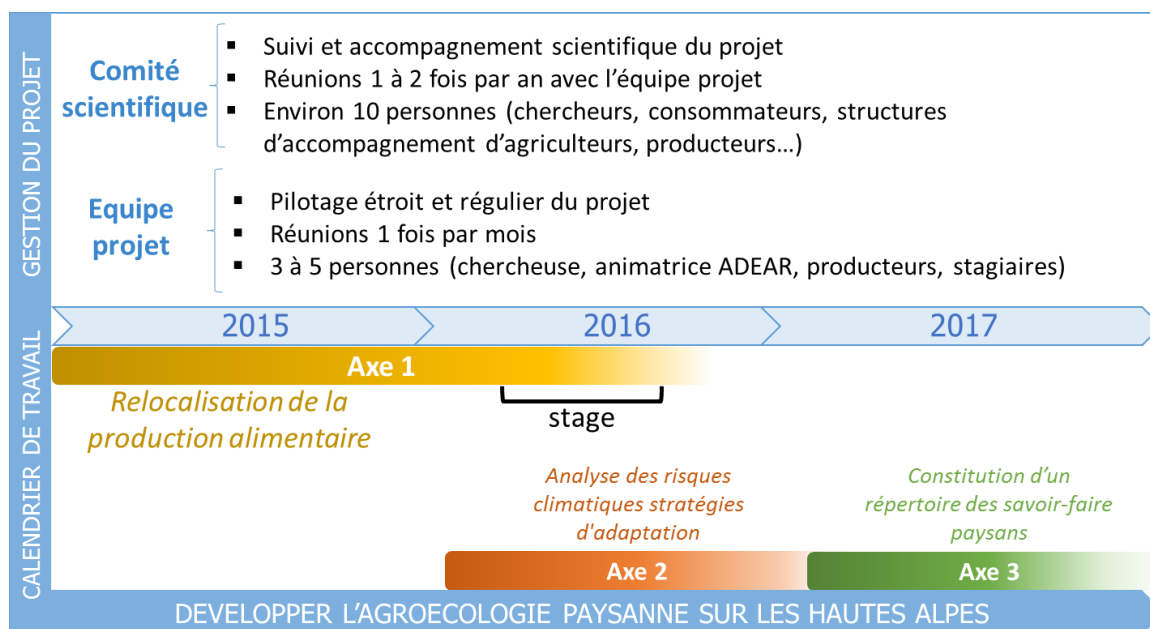


Figure 1 Pilotage et déroulement du projet « agroécologie paysanne » (construction personnelle)

❖ Contexte du stage : relocalisation alimentaire

Le stage proposé concerne l'axe 1, « **relocalisation de la production alimentaire** dans les Hautes-Alpes », avec pour objectif de « *proposer un état des lieux du système alimentaire des Hautes-Alpes à partir de critères pertinents du point de vue de l'agroécologie paysanne et dégager des pistes d'action pour renforcer les liens agriculture-alimentation sur le territoire. Réalisation d'un diagnostic du système alimentaire du territoire afin d'en dégager les atouts et les faiblesses et d'identifier les marges de manœuvre* » (ADEAR 2014).

En **2015**, un premier stage de Master 1 « Développement Durable et Aménagement-Spécialité espaces Ruraux et Développement Local » a été effectué sur six mois concernant l'axe 1 aboutissant à un premier état des lieux des productions alimentaires (lait, viande, maraîchage) à l'échelle du département. Ce travail a été mené **par filières** et cherchait à répondre à la question suivante : « Dans quelles mesures la production agricole du département lui permet-elle de nourrir sa population ? » (Quintin A., 2015). Ce travail a permis de mettre l'accent sur les clés de compréhension des systèmes de production, de leur organisation sur le département et a identifié quelques freins à la relocalisation. Cette première source de données sera réutilisée dans la suite de notre étude.

En **2016**, l'objectif proposé pour poursuivre l'axe 1 est *d'accompagner des dynamiques existantes qui tendent vers la relocalisation : mettre en lumière des expériences porteuses du point de vue de la relocalisation alimentaire et du point de vue de l'agroécologie, les analyser finement, et en dégager des principes afin de comprendre comment (re)construire un système alimentaire local*. L'intégralité de l'offre de stage est disponible en Annexe 3. Nous justifierons dans la partie méthodologie l'étude à l'échelle du département, qui est le parti pris du projet, en présentant également ses limites.

❖ Le système alimentaire des Hautes-Alpes : quels enjeux ?

Afin de justifier le projet « agroécologie paysanne », il est indispensable de s'intéresser aux enjeux existants sur le territoire des Hautes-Alpes.

Le **département des Hautes-Alpes** est entièrement classé en **zone de montagne** (Annexe 4) et se tient au rang du plus élevé de France en altitude moyenne (culminant à 4100m). Le climat y est très **ensoleillé**, générant une sécheresse estivale assez forte notamment dans le sud du département⁵. Il est caractérisé par une **faible population** (3^e département le moins peuplé de France) dont la moitié vit en **zone rurale**, la commune la plus importante étant Gap, avec plus de 40 000 habitants (DRAAF PACA 2010).

La **SAU** n'occupe que 37% du département (Agreste 2013), du fait notamment de zones peu accessibles et impraticables, et la majorité de celle-ci reste toujours en herbe, destinée à la production de fourrage (86%) (DRAAF PACA 2010). En effet les 1800 exploitations du département sont principalement tournées vers **l'élevage pastoral extensif** ovin (plus d'un tiers des exploitations en 2010) et bovin, tandis que **l'arboriculture** prime dans la vallée de la Durance du sud du département (17% des exploitations) (Agreste 2013; Quintin 2015). Cette dernière activité repose sur des systèmes principalement intensifs, avec, sur 80% des surfaces, la seule variété Golden, et représente l'activité agricole la plus importante en valeur économique du département (DRAAF PACA 2010). D'autres orientations minoritaires en surface diversifient ce paysage agricole (maraîchage, céréales, vignes, apiculture...). Le détail des orientations technico économiques se trouve en Annexe 5. La majorité du territoire est occupée par des **petites et moyennes** exploitations, de moins de 100 ha (Agreste 2013). Enfin, en 2010, 12% de la SAU étaient certifiés en **agriculture biologique**, majoritairement destinés à l'élevage (Agence BIO 2015).

Le tourisme constitue la première activité économique du département. Le territoire est caractérisé par une **double saison touristique** très forte en hiver et en été qui ne concorde pas toujours avec les calendriers de production agricole (INSEE 2014). En effet, la période de production maraîchère, par exemple, est très courte, principalement concentrée sur les deux mois d'été.

Les **modes et volumes de consommation** sont également très variables sur l'année, du fait de ces grosses fluctuations touristiques (Quintin 2015). De plus, le développement de ces deux activités, agricole et touristique, est souvent concurrentiel, entre le maintien des élevages pastoraux d'un côté et l'équipement des domaines skiables de l'autre.

On constate, en outre, une coexistence et une juxtaposition de différents **modes de commercialisation**. Des **filières locales** (vente directe, magasins de producteurs, marchés de plein vent...) côtoient des **filières longues** gérées par de grands groupes dont les matières premières (lait et viande en particulier), souvent produites de manière intensive, sont exportées en dehors du département, voire à l'étranger (ADEAR 2014). D'après les données de l'Agreste, **32%** des exploitations ont recours à la vente en circuits courts (1 sur 5 en vente directe (DRAAF PACA 2010)) ce qui correspond également à la moyenne régionale, et dépasse bien largement la moyenne nationale, de 20% (Agreste 2010; Agreste PACA 2014). Ce mode de vente garantit entre autres aux producteurs une autonomie dans la vente et d'avoir la main sur leur rémunération. De plus, ce chiffre tend à augmenter, notamment en maraîchage (DRAAF PACA 2010). Les **circuits de proximité se retrouvent ainsi saturés** (Quintin 2015). A Gap en particulier, d'après les membres du projet, le nombre de magasins vendant des produits locaux

⁵ <http://www.bdflore05.org/>

a explosé ces dernières années⁶. Enfin, le nombre de producteurs **transformant sur la ferme** (10% en 2010) a augmenté depuis 2000 (DRAAF PACA 2010).

Le territoire des Hautes-Alpes n'est, par ailleurs, pas fort d'une **identité culinaire ou agricole historique**, comme peut l'être le territoire similaire géographiquement et auquel il est souvent comparé, des Savoie. Cette identité savoyarde a, certes, été construite autour d'une communication et d'une médiatisation mais son ancienneté lui permet aujourd'hui encore d'être reconnue bien au-delà des frontières nationales. On ne peut donc pas parler d'une véritable « **typicité** » des produits hauts alpins.

Cette typicité peut aussi se construire à travers une reconnaissance et une **labélisation** qui sont assez peu présentes dans le département. Les aires géographiques de certaines appellations s'étendent aussi sur le département haut-alpin (DDT 05 2010). On peut noter en particulier, l'AOC Banon en fromage de chèvre (une seule exploitation dans le 05), l'IGP et Label rouge Agneau de Sisteron ou les CCP fruits de Haute Durance (principalement en pommes). Mais, les appellations telles que l'IGP ou la CCP sont très peu exigeantes en qualité et sont certainement majoritaires parmi les 25% des exploitations sous **signes de qualité**⁷ (Agreste PACA 2011).

Selon l'équipe projet et les premiers résultats de 2015, les circuits de proximité existants sont très **peu soutenus politiquement** et manquent fortement de reconnaissance et de visibilité. La marque « Hautes-Alpes Naturellement® », par exemple, portée par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général, semble participer à un processus de relocalisation. Cependant, les cahiers de charges ne sont pas aussi exigeants que des appellations de qualité et ne font pas l'objet d'un contrôle strict. Ceci n'exclue donc pas certains modes de production intensifs et ne permet pas, a priori, de garantir une réelle qualité des produits alimentaires. Ces démarches sont-elles vraiment motrices de relocalisation ? D'autres outils ou démarches permettent-ils de répondre à ces enjeux ?

Ainsi, le département des Hautes-Alpes est caractérisé par une **diversité de systèmes de productions agricoles**, organisés en filières courtes et longues. La population très peu nombreuse est également fluctuante sur l'année au fil des périodes touristiques influençant les modes de consommation et la mise en lien de l'offre et de la demande.

Il semble également que le système alimentaire haut-alpin soit en partie en relocalisation au vu de la volonté des producteurs identifiée par le travail précédent⁸ et des chiffres sur les modes de commercialisation existants.

Un travail bibliographique (I) nous permettra de poser les termes du sujet (système alimentaire, agroécologie, territoire, local...) et de comprendre **en quoi l'agroécologie répond à des enjeux de relocalisation alimentaire et permet de recréer ces liens entre agriculture et alimentation**. Nous en déduisons une problématique ainsi qu'une question de recherche qui sera notre angle d'analyse. Nous exposerons ensuite la méthodologie choisie (II) pour appréhender des expériences emblématiques participant à la relocalisation du système alimentaire local. Puis, nous montrerons la pertinence de l'utilisation d'une grille d'analyse agroécologique pour comprendre les multiples dimensions de la relocalisation alimentaire. Enfin, nous concluons sur le levier que représente la relocalisation du système alimentaire pour le développement de l'agroécologie dans les Hautes-Alpes (III).

⁶ Nous n'avons pas trouvé de données permettant de confirmer cette information, à dire des acteurs locaux

⁷ Les signes de qualité Agreste comprennent les AOC, IGP, Label rouge et CCP mais parfois aussi l'agriculture biologique et les mentions « produits fermiers ».

⁸ (Quintin 2015).

1. Cadre conceptuel-Question de recherche

Nous présentons ici quelques réflexions autour de la relocalisation des systèmes alimentaires et l'agroécologie, issues de la lecture de l'état de l'art. Nous choisirons les définitions des termes du sujet, dont certains ont été évoqués en introduction, qui nous paraissent les plus adaptées à notre étude et nous en déduirons la problématique puis la question de recherche. Nous ferons le lien tout au long de ce cadre théorique avec sa mise en pratique dans le cadre de notre travail.

1.1 Réflexions autour de l'agroécologie et de la relocalisation alimentaire

1.1.1 Les enjeux de la relocalisation alimentaire

- * *Quels sont les enjeux du Système Alimentaire actuel ?*
- * *La relocalisation apparaît-elle comme une solution adaptée ?*
- * *Comment se traduit la relocalisation alimentaire dans les territoires ?*

1.1.1.1 Un système alimentaire local ou global : organisation actuelle et enjeux

❖ Contexte du système alimentaire actuel, national et mondial :

La première définition du **système alimentaire**, est donnée par Louis Malassis en 1979. Il le caractérise comme « la façon dont les Hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture » (Malassis L. in Rastoin et Gheri 2010). Friedmann le définit comme « une structure réglementée de production et consommation alimentaire à une échelle mondiale » (Friedmann 1993). Ces deux définitions sont assez vastes, et dans le cas de la seconde, à l'échelle de la planète.

La définition, plus actuelle proposée par Rastoin, dans *le système alimentaire mondial*, considère « un réseau interdépendant d'acteurs **localisé** dans un espace géographique donné et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée » (Rastoin et Gheri 2010). Cette définition orientée vers la satisfaction de besoins, se concentre sur la consommation de biens alimentaires. Elle laisse penser que la production n'est pas la priorité d'un système alimentaire. De plus Rastoin ancre le système alimentaire dans un espace géographique.

Peut-on définir un système alimentaire à partir de la production locale ? Dans un système alimentaire, faut-il consommer ce que l'on produit ou bien l'inverse ?

Finalement, le concept de **système alimentaire** ne se réduit pas seulement à celui de circuit de commercialisation d'un produit et du trajet suivi, depuis sa production à sa consommation. Il prend en considération toute l'organisation, sur un territoire, des étapes et du réseau d'acteurs de la production, la transformation, la distribution, la commercialisation, la consommation (Delvaux 2013).

La France, qui est un pays de longue tradition agricole, s'est engagée après la Seconde Guerre Mondiale dans un processus d'intensification agricole dans l'objectif de nourrir sa population. Une fois cet objectif atteint, elle a poursuivi son développement agricole en promouvant une agriculture intensive, exportatrice. Rastoin caractérise de **système alimentaire français d'agroindustriel** (SAI) dessaisonnalisé, mondialisé (Rastoin et Gheri 2010). En effet, les industries agroalimentaires ont maintenant une valeur ajoutée aussi importante que celle de l'agriculture, créant ainsi un déséquilibre. Cette organisation a de plus perdu toute unité de lieu, d'action et de temps.

D'une part, ce SAI présente de nombreuses incohérences. Il repose sur la production d'aliments massive, dans une logique de **maximisation** du profit (Colona, Fournier, et Touzard 2011). Cette logique de production industrielle et consommation de masse a créé une **distanciation** à la fois géographique, économique et cognitive entre le producteur et le consommateur. Le nombre d'intermédiaires s'est accru et le respect de réglementations nationales et internationales induit une **standardisation** des produits (Colona, Fournier, et Touzard 2011) et une perte de leur **qualité nutritive** (Delvaux 2013).

D'autre part, cela s'est accompagné d'une **déterritorialisation** de l'agriculture, par une commercialisation via la grande distribution qui exporte hors des territoires de production (Rieutort 2009). On peut donc parler de la même manière de **distanciation du système alimentaire avec le territoire**. Il engendre également de nombreuses **externalités négatives** au niveau **environnemental** (épuisement des ressources naturelles, émission de gaz à effet de serre, perte de biodiversité...) (Rastoin et Gherzi 2010; Delvaux 2013). Enfin, si le système alimentaire produit suffisamment de nourriture pour répondre à la consommation actuelle et à venir, il ne permet pas **l'accès** à tous à une nourriture saine et en quantité suffisante tel que l'a défini la FAO (Rastoin et Gherzi 2010; Delvaux 2013).

Par ailleurs, la **gouvernance alimentaire** est particulièrement **complexe** en France, du point de vue de la grande diversité d'institutions impliquées : syndicats agricoles, groupements de producteurs, industries amont et aval, chambres d'agriculture, mais aussi associations d'accompagnement des agriculteurs. Tous ces organismes se déploient à plusieurs échelles géographiques : départementale, régionale et nationale. Des **divergences d'intérêts** naissent de visions différentes de l'agriculture. Le système alimentaire n'est pas seulement sous l'influence des règles institutionnelles privées ou publiques mais également du marché international, constituant une **régulation mixte** (Rastoin et Gherzi 2010).

Enfin, le système alimentaire français repose sur une **gouvernance complexe** et multi-niveaux, en constante évolution, une dépendance vis-à-vis du système alimentaire mondial (denrées, décisionnelle, financière) et génère des externalités écologiques négatives. On constate aussi une **distanciation** entre producteurs et consommateurs, entre production et consommation, entre individus au sein des territoires et entre le système alimentaire et le territoire.

Les enjeux sont donc de passer à une agriculture valorisant les services écosystémiques tels que l'agroécologie, recréer du lien entre le système productif et le système alimentaire et de changer d'échelle d'analyse en passant de celle de la parcelle à celle du territoire (Prévost et al. 2014).

❖ La relocalisation, une réponse adaptée à ces enjeux ?

La notion de **relocalisation** est employée dans de nombreux domaines pour répondre à des enjeux de durabilité : économie, énergie, production de matières premières etc... Cette idée de relocalisation signifie littéralement « rapatrier dans le pays d'origine, tout ou partie d'une activité productive auparavant délocalisée » (définition Larousse). Le terme relocalisation induit donc une notion de **temporalité**, d'évolution d'un état délocalisé à relocalisé, mais aussi de **lieu**. Elle est également définie par Latouche comme la « production locale de produits servant à la satisfaction des besoins d'une population, à partir d'entreprises locales, financées par l'épargne collectée localement » (Latouche in Delvaux 2013).

Le processus de relocalisation alimentaire présente de **multiples bénéfices** : économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance locale (Praly et al. 2014). C'est pourquoi selon de nombreux auteurs, la relocalisation permettrait de répondre aux limites du système alimentaire actuel dominant et de contribuer à le réorganiser (Delvaux 2013).

Elle repose sur le principe de **subsidiarité**, consistant à privilégier le plus petit niveau territorial capable d'assurer une production et distribution de biens. Elle serait aussi vecteur de **souveraineté alimentaire** reposant sur différents principes tels que le droit à l'alimentation, la protection des ressources naturelles ou la démocratie (Delvaux 2013). Cette notion fortement défendue par les mouvements d'Amérique latine est aussi portée par la Via Campesina⁹.

Le processus de **relocalisation alimentaire** apparaît comme une solution adaptée pour remédier aux dérives du système alimentaire actuel. Relocaliser le système alimentaire reviendrait donc à **rapprocher** (géographiquement et socialement), autonomiser (financièrement et politiquement), et construire une **gouvernance locale démocratique**. Cependant, la relocalisation alimentaire pose plusieurs questions. En effet, privilégier un produit « local », qui n'est pas un terme lui-même unanime, n'assure pas une qualité, qu'elle soit organoleptique, sanitaire... De plus, comme nous l'avons vu le système alimentaire actuel ne suit pas du tout une logique de (re)localisation, aussi bien du point de vue de sa gouvernance, que de sa dépendance vis-à-vis d'un système plus large ou des liens entre acteurs du SA qui tendent vers une distanciation.

Qu'entend-on par « local » ? Comment envisager la relocalisation d'un système alimentaire ?

1.1.1.2 Proximités géographiques, proximités sociales

❖ Un local à plusieurs sens :

Selon Rastoin un système alimentaire peut se découper au sein d'un espace géographique à n'importe quel niveau territorial en fonction de sa problématique : micro région, commune, département, pays, mondial, en France, la région étant le seuil inférieur (Rastoin et Gherzi 2010). Concernant le système alimentaire « local », quelle échelle est la plus pertinente ?

Il n'existe pas de définition officielle de cette dénomination « **locale** ». Certaines chartes de magasins imposent que les produits locaux soient accessibles à **150 km par la route** (charte Biocoop). Si l'on prend l'exemple du mouvement des « **locavores** » né en 2004 en Californie, les produits locaux doivent être produits à moins de 100 miles, soit 160km de leur lieu de vente¹⁰. Ainsi, le local se définit-il seulement en termes de distance kilométrique ? La distance entre lieu de production et lieu de vente est-elle adéquate et cela pour toutes les productions ? En effet, la notion de « local » n'est pas consensuelle et n'est pas la même partout (Allen et al. 2003). Cependant, elle n'en demeure pas moins indispensable à prendre en compte puisque le lieu d'origine d'un produit fait partie des facteurs principaux d'orientation d'achat des consommateurs (Prévost et al. 2014).

❖ Une définition du local par le lien au terroir ? »

Comme nous l'avons indiqué dans le contexte, une particularité des Hautes-Alpes est de ne pas avoir de spécialité ou tradition culinaire forte, ce qui ne crée peut-être pas de sentiment d'attachement à son territoire et l'envie de valoriser les productions locales. Cependant, la valorisation de produits locaux ne doit pas se résumer à celle de produits typiques, caractéristiques d'un **terroir**, qui peut se définir comme « le territoire d'un produit » (Prévost et al 2014). En effet, les **produits banaux** sont tout autant à valoriser (Delfosse 2012) et les enjeux de relocalisation alimentaire d'un bassin de consommation ne peuvent se restreindre à une mise en avant de produits typiques, à destination au contraire d'un public plutôt touristique.

⁹ mouvement international paysan, réuni lors du Forum mondial pour la souveraineté alimentaire à Nyelényi en 2007

¹⁰ <http://www.locavores.com/>

Proche de la notion de terroir, l'échelle du bassin alimentaire ou *foodshed* a ainsi été de nombreuses fois avancée dans la littérature. Décrit comme un espace socio-géographique, à l'image des bassins versants ou *watershed*, il s'agit de l'aire géographique entre la production alimentaire et sa consommation (Allen et al. 2003; Feagan 2007).

⇒ Il sera intéressant d'interroger l'échelle du « local » définie par les expériences de relocalisation interrogées.

❖ De la proximité géographique à la proximité sociale ou cognitive :

Les notions de territoire et de terroir nous permettent d'aborder ici l'idée que la relocalisation ne se calcule pas seulement en termes de kilomètres, mais intègre d'autres **dimensions de la proximité**. Hérault-Fournier et Prigent-Simonin ont identifié l'importance à la fois de la proximité d'accès ou spatiale (distance kilométrique et commodité d'accès), la proximité identitaire (partage de valeurs), la proximité relationnelle (échanges) et la proximité de processus (connaître la manière dont l'aliment est produit) (Hérault-Fournier et Prigent-Simonin 2012, chap. 2).

Les auteurs soulignent donc de forts enjeux sous-jacents aux circuits de commercialisation qui dépassent des impacts seulement économiques et environnementaux. De plus, toutes ces proximités peuvent se construire bien qu'elles soient peu présentes dans le processus de vente. Les auteurs citent par exemple le fait d'utiliser des outils de communication pour susciter la proximité identitaire (Hérault-Fournier et Prigent-Simonin 2012). D'autres encore citent les outils de « Drive fermier », ou commande par internet de produits alimentaires qui donnent une impression de **rapprochement social** mais ne participent pas physiquement à la relocalisation alimentaire (Praly et al. 2014). Cette proximité relationnelle et identitaire est donc fondamentale, car elle permettrait de rapprocher les acteurs entre eux et constituerait un **outil de gouvernance** (Praly et al. 2014).

⇒ A quel point les initiatives interrogées permettent ce rapprochement social, plus que kilométrique ?

❖ Quelle échelle de gouvernance est adaptée à la relocalisation alimentaire ?

Nous avons donc abordé la relocalisation en tant que rapprochement géographique, en tant que rapprochement social et cognitif. Comment intégrer la **dimension politique** dans la relocalisation ? En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, la gouvernance du système alimentaire actuel fonctionne sur un **emboîtement d'échelles**. Si un grand nombre **d'acteurs** intervient dans la gouvernance du système alimentaire, ceux qui ont un rôle à jouer, plus largement dans la gestion des territoires, et donc également dans les questions agricoles et alimentaires, sont d'autant plus nombreux. Les entreprises, les structures publiques, les organisations professionnelles agricoles, la société civile¹¹ sont autant de voix souhaitant participer au débat.

Par ailleurs, les **territoires de l'action publique** sont aussi en pleine mutation, sous l'effet conjugué des vagues de **décentralisation**¹², du renforcement du rôle des intercommunalités¹³ et du soutien aux territoires de projets, comme les Pays loi Voynet ou les Parcs naturels régionaux. Les interlocuteurs qui prennent en charge l'alimentation et l'agriculture sont donc nombreux et issus de différentes structures. Ils agissent à différentes échelles territoriales et participent donc à modifier le lien entre agriculture et territoire (Rieutort 2009).

¹¹ Nous entendons ici par société civile, les citoyens organisés (associations), souvent militants, et donc consommateurs

¹² Lois MAPAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) de 2014 et NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015.

¹³ Le regroupement des communautés de communes avec un seuil minimum de 15 000 habitants va affecter l'organisation intercommunale des territoires faiblement peuplés.

*Comment s'insérer dans cette gouvernance agricole et alimentaire multi-niveaux ?
De plus, y a-t-il une échelle pertinente pour s'emparer de la relocalisation, et si oui laquelle ?
Celle-ci doit-elle se construire à partir d'une échelle institutionnelle de l'action publique telle, une commune, un Pays, un Parc ou peut-elle être informelle, adéquate aux seuls acteurs du système alimentaire ?*

⇒ Comment fonctionne la gouvernance des expériences analysées et comment ces dernières s'insèrent-elles dans la gouvernance territoriale ?

Nous voyons donc qu'une multitude d'échelles d'action, d'acteurs, d'institutions et de limites géographiques sont autant de facteurs à considérer dans la relocalisation. Il n'y a pas de bonne échelle de gouvernance à privilégier pour considérer les enjeux agricoles et alimentaires. C'est donc un **décloisonnement à la fois géographique et sectoriel** qui doit être envisagé par la relocalisation (Delvaux 2013). Le concept de *food democracy* avancé par Renting et Wiskerke souligne en effet l'importance d'impliquer tous les acteurs d'un système alimentaire à sa conception et sa gestion (Delvaux 2013) en privilégiant une **gouvernance multi-niveaux**.

1.1.1.3 Mise en œuvre de la relocalisation alimentaire

❖ Rapprocher le consommateur du producteur : circuits courts et circuits de proximité

Après avoir commencé à dessiner les contours du terme « local », nous pouvons nous intéresser aux **diverses formes du processus de relocalisation alimentaire** et à sa mise en œuvre. Toutefois, il convient de préciser que si la préoccupation de relocalisation alimentaire apparaît récente, sa mise en œuvre est multiple. Des formes anciennes de consommation, de commercialisation et de production, disparues ou maintenues selon les régions, les organisations et les acteurs socio-économiques, sont aujourd'hui réappropriées ou plus fortement soutenues.

De nombreuses formes émergentes de **systèmes alternatifs** sont (ré)apparues depuis plusieurs années : circuits courts, circuits de proximité, systèmes alimentaires localisés, circuits alternatifs... Ils visent une rupture avec le système agroalimentaire conventionnel (Praly et al. 2014).

Nés dans les années 60, les *teikei* japonais ou *short food supply chains (CSA)* en Europe, ont en quelque sorte initié ce mouvement. Leurs équivalents en France, les **circuits courts**, sont définis dans la loi comme « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (Ministère de l'agriculture, 2009). Cette définition, centrée sur le nombre d'intermédiaires, n'intègre donc pas les différentes formes de proximités abordées plus haut, ni les étapes supplémentaires imposées par certaines productions telles que la viande (abattage, découpe). Chiffolleau propose également une distinction entre la **vente directe** (AMAP, vente en panier, marchés de plein vent, pvc...) et les circuits courts, dans le cas où le producteur est absent de la vente ou qu'un intermédiaire intervient (boutique en dépôt vente, GMS, collectivités...) (Chiffolleau Y. in Maréchal 2008).

C'est pourquoi la notion de **circuit de proximité** a été introduite pour mobiliser les proximités géographique et organisée entre acteurs du système alimentaire en valorisant la dimension spatiale (kilométrique), relationnelle (lien social), économique (répartition de la valeur ajoutée) et fonctionnelle (nombre d'intermédiaires) du circuit (Praly et al. 2014).

❖ Outils de reterritorialisation : vrais outils de relocalisation ?

La **re-territorialisation** est aussi envisagée comme un outil de **retour de l'agriculture vers le territoire** en créant un lien aussi bien matériel, culturel, social qu'idéologique (Rieutort 2009).

Rieutort propose une **classification** des différents **processus de territorialisation** selon les échelles (de la petite région à une « échelle moyenne ») et les acteurs concernés (dynamique individuelle ou collective). Cette classification assez large inclut aussi bien des modes de production (agriculture biologique), des circuits de vente que des signes officiels de qualité avec un lien fort au territoire. Pour certains, valoriser la typicité des produits agricoles selon le terroir vise tout autant que la relocalisation alimentaire, à protéger l'agriculture de sa modernisation excessive et de la consommation de masse (Delfosse 2012). Cependant, on peut se demander si la reterritorialisation peut être considérée comme une vraie forme de relocalisation. En effet, les opérations d'**Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), d'Indication Géographique de Provenance (IGP) et labels** visent principalement à montrer une image du produit local pour mieux l'exporter et le vendre, en dehors du territoire (Guiomar 2012). L'idée de relocaliser la consommation perd donc tout son sens. Ainsi on en vient à une idée d'un « **terroir mondialisé** » (Delfosse 2012) qui a donc perdu tout attachement au territoire.

⇒ L'étude d'une initiative de « reterritorialisation » dans le cadre de notre travail pourrait être intéressante pour la mettre en parallèle de la relocalisation.

❖ Une approche plus systémique :

En définitive, il semble que la relocalisation doive reposer sur une certaine **approche systémique** pour éviter le cloisonnement entre agriculture et alimentation (Delvaux 2013). En effet, au-delà des circuits courts ou de proximité, le cadre d'analyse de la relocalisation s'est élargi à l'échelle du territoire.

Le concept de **système alimentaire localisé (SYAL)**, tout d'abord, a été défini en 1996 par le CIRAD et l'est aujourd'hui de manière multiple dans la littérature. Il est vu aussi bien comme un outil d'analyse des formes d'organisations localisées que comme un levier stratégique de développement local (Fourcade et al in Metereau et Figuière 2014). En tant que tel, le SYAL est clairement rattaché à un **territoire** puisqu'il est défini comme un ensemble d'organisations de production et services (unités de production agricole, entreprises agro-alimentaires, commerciales, de service, de restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique (Fourcade 2008 in Metereau et Figuière 2014). Le SYAL vise une valorisation des ressources locales, en respectant l'environnement, et visant la qualité et une diversité des produits agricoles et alimentaires dans une logique de développement local (Muchnik 2002 in Metereau et Figuière 2014; Delvaux 2013). Enfin, ce concept de SYAL s'inscrit dans le même cadre d'analyse du triptyque acteurs, espaces, pratiques, que les notions de terroir et territoire (Prévoist et al. 2014).

Une autre appellation systémique a été proposée en 2014, par la FRCIVAM¹⁴ de Bretagne. Selon la déclaration de Rennes, les **Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT)** visent à « valoriser les produits dans des filières de proximité, privilégier une agriculture familiale et des réseaux de PME et TPE agroalimentaires et des circuits alternatifs de commercialisation (partage de la valeur), inventer de nouveaux modèles de production respectueux de la santé, de l'environnement, permettant une bonne gestion des ressources naturelles, tout en limitant les pertes et gaspillages, avec une gouvernance reposant sur l'équité » (« Déclaration de Rennes pour des Systèmes Alimentaires Territorialisés » 2014).

¹⁴ Fédération Régionale des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Nous voyons donc que ces deux définitions ne renvoient pas seulement à des modes de vente mais intègrent également les modes de production, la transformation et tous les intermédiaires jouant un rôle dans le système alimentaire.

Une dernière définition offre un cadre encore plus large aux circuits de proximité en proposant un état des lieux de la littérature anglo-saxonne. Les **Système Agroalimentaires Alternatifs** (S3A) ont ainsi été définis comme « toute initiative comportant des allégations de nouveaux liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système dominant » (Deverre et Lamine 2010). Découlant d'une relocalisation des systèmes alimentaires, ils permettent de redéfinir les **rappports** entre producteurs et consommateurs et introduire de nouvelles formes de citoyenneté et démocratie (Deverre et Lamine 2010). Concrètement, ces systèmes incluent aussi bien les circuits courts (AMAP, vente directe), les marquages territoriaux (AOC, IGP) mais aussi des formes de production par les consommateurs eux-mêmes (jardins familiaux), les structures d'approvisionnement alimentaire...

❖ Grilles d'analyse existantes des systèmes alimentaires :

Nous avons cherché à savoir si des **grilles d'analyse** des systèmes alimentaires avaient été construites dans le cadre de la relocalisation alimentaire.

Le projet de recherche-action **SALT** consiste en un diagnostic des systèmes alimentaires (FR CIVAM 2014). La méthodologie propose ainsi d'évaluer les **impacts** sociaux, économiques et environnementaux d'une diversité de circuits de proximité (FR CIVAM 2014).

Selon une méthodologie proche, l'association **RESOLIS**¹⁵ a également conçu un outil de diagnostic de systèmes alimentaires. Une centaine d'initiatives pour une alimentation responsable et durable ont ainsi été recensées (Rouillé, Rastoin, et Chamayou 2015). Ce recensement suit les quatre piliers du **développement durable** en proposant de relever pour chacun des initiatives étudiées les externalités environnementales, sociales, culturelles et pédagogiques. L'intérêt de la démarche est de s'intéresser à une diversité d'acteurs, aussi bien producteurs agricoles, distributeurs, transformateurs ou collectivités territoriales qui permettent le développement de SAT en France.

⇒ Nous pourrions réutiliser certains **points méthodologiques** de ces grilles, qui ne concernent toutefois pas la même approche que le projet porté par l'ADEAR05.

Nous avons vu que le système agroalimentaire dominant actuel, caractérisé par une gouvernance complexe et une multitude d'échelles d'action, présente de nombreuses incohérences. Les enjeux sont aussi bien sociaux, environnementaux, économiques, politiques que culturels. La relocalisation alimentaire, qui apparaît comme une réponse à ces enjeux, prend de multiples formes, dans les discours et dans les faits, depuis les circuits courts jusqu'aux systèmes alimentaires localisés ou (re)territorialisés. De nombreuses définitions existent, systémique et holistique et parfois très vastes. Il paraît important d'analyser finement chaque situation locale pour les caractériser. Ces processus sont en tout cas une réponse à la nécessité de recréer des liens entre agriculture et alimentation ainsi qu'entre l'agriculture, le système alimentaire et le territoire.

¹⁵ RESOLIS : Recherche et Evaluation de Solutions Innovantes et Sociales

1.1.2 L'agroécologie, transversale et multidimensionnelle créatrice de liens entre agriculture et alimentation

Le système alimentaire, qu'il soit local ou mondial fait donc intervenir une multiplicité d'acteurs et génère des échanges aussi bien de denrées alimentaires que sociaux. Les enjeux de sa relocalisation, pour répondre aux problématiques futures sont tels que nous avons souhaité envisager l'agroécologie, démarche récurrente dans les discours actuels et depuis plusieurs années, comme une réponse potentielle. Elle apparait en effet comme un cadre d'analyse et une solution répondant à ces enjeux d'articulation entre agriculture et alimentation (Deverre et Lamine 2010).

* Dans quelle mesure l'Agroécologie répond-elle aux enjeux de la relocalisation alimentaire ?
* En quoi l'agroécologie est-elle créatrice de liens, notamment entre Agriculture et Alimentation ? Quels sont les principes définis dans la littérature ?

1.1.2.1 Une définition plurielle à de multiples échelles

❖ Discipline scientifique, mouvement social, et ensemble de pratiques

L'agroécologie est un concept polysémique selon les interlocuteurs, les traductions, les échelles d'étude ou la temporalité de son usage du fait d'une constante évolution depuis quasiment un siècle. La première mention de l'agroécologie remonte aux années 1930 par Bennis, chercheur Russe qui la définit alors comme « une application de l'écologie à l'agriculture » (Wezel et al. 2009). A l'origine une **discipline scientifique**, elle a ensuite pris une dimension de **mouvement social et politique** notamment porté par Miguel Altieri, lors de luttes paysannes en Amérique latine. Elle est alors vue comme une nouvelle manière de considérer l'agriculture et ses relations avec la société (Wezel et al. 2009). Depuis les années 70, elle est aussi considérée comme un **ensemble de pratiques agricoles**, à faible impact environnemental avec un objectif de durabilité, de souveraineté alimentaire et de remise en question du modèle dominant et de l'agriculture intensive et productiviste (Wezel et al. 2009; Altieri, Nicholls, et Funes 2012). Enfin, nous verrons par la suite qu'elle prend aujourd'hui une **voie institutionnelle**, notamment en France. Ces différentes approches sont synthétisées dans la Figure 2.

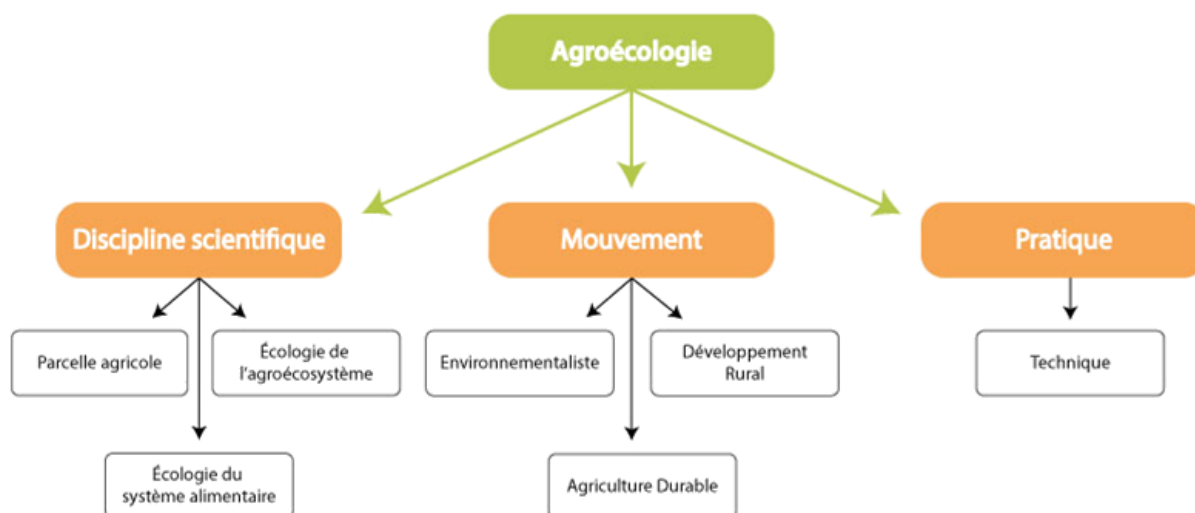


Figure 2 Diversité des significations de l'Agroécologie (issue du MOOC Agroecology, Montpellier Supagro, adapté de Wezel et al 2009)

La complexité de compréhension et d'appropriation de ce concept vient également du fait que son approche s'est faite à différentes **échelles** (Figure 3). L'agroécologie a été reprise par une **diversité de groupes sociaux** dans diverses **disciplines**. Ces acteurs sont issus aussi bien de la société civile, du monde politique, de la recherche, ou encore de l'agriculture sous ses nombreuses déclinaisons. Cela lui confère un caractère de plus en plus **interdisciplinaire** (Francis in Gliessman 2014). L'agroécologie dans la littérature est souvent définie sous trois dimensions : technique, socioéconomique et sociopolitique.

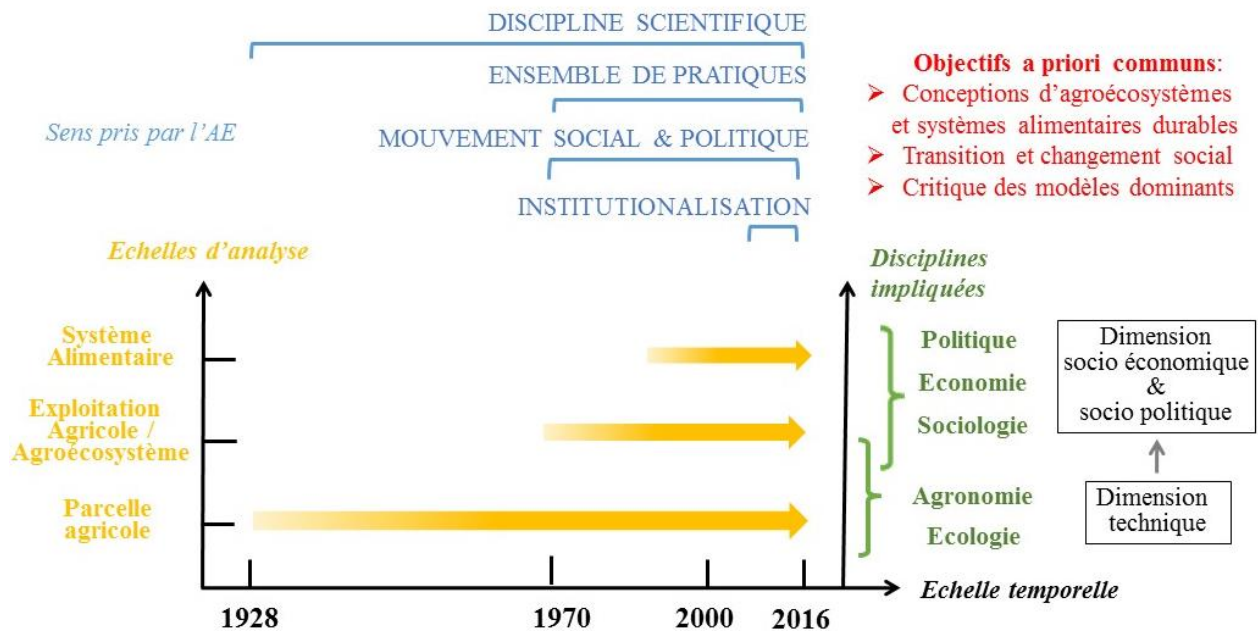


Figure 3 Différents sens, disciplines, dimensions et échelles d'études de l'Agroécologie dans la littérature (conception personnelle, adaptée de Wezel et al, 2009)

❖ De l'échelle des agroécosystèmes à celle des systèmes alimentaires :

L'agroécologie a d'abord été employée à l'échelle des **parcelles agricoles** (Wezel et al. 2009). La définition de l'**agroécosystème**¹⁶ par Odum dans les années 1970 va agrandir cet échelon d'analyse. Ce dernier varie en fonction de la définition donnée à l'agroécosystème mais vise à « l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agro-systèmes durables » (Gliessman in Stassart et al. 2012).

L'agroécologie a ensuite dépassé cette échelle pour s'intéresser aux **systèmes alimentaires**, notamment par les travaux de Francis et Gliessman. Francis définit ainsi l'écologie des systèmes alimentaires comme l'étude intégrative de l'écologie de tout le système alimentaire, comprenant les dimensions écologique, économique et sociale (Francis 2003 in (Wezel et al. 2009).

Les auteurs du Petit précis d'agroécologie décrivent l'agroécologie comme « une **approche globale** dans laquelle interagissent les processus agronomiques, économiques sociaux » (de Molina, Sevilla, et Guzman Casado 2016). Enfin, dans une comparaison entre l'agroécologie et l'agriculture biologique, Bellon identifie comme caractéristique commune la portée systémique et globale de l'agriculture et l'alimentation (S Bellon 2016). Dans la Figure 3, nous avons souligné les différentes dimensions liées à l'agroécologie en fonction des échelles d'étude. Cependant, cette **vision systémique** de l'agroécologie, passant d'une échelle d'analyse à l'autre, de la ferme aux systèmes alimentaires est remise en question par Audet et al (2012).

¹⁶ Ecosystèmes naturels domestiqués par l'homme, ou l'exploitation agricole en interaction avec son environnement (Odum in Stassart et al, 2012)

Cette approche n'intégrerait pas suffisamment les sciences sociales et humaines nécessaires pour répondre aux enjeux alimentaires actuels (Audet et Gendron 2012).

Au-delà d'une divergence d'échelles d'étude, **deux courants d'approches de l'agroécologie** se distinguent. Ainsi, d'une part l'agroécologie focalisée sur l'amélioration des systèmes de production agricole, utilisant des notions agronomiques et écologiques s'intéresse aux échelles des fermes, paysages et région. Cette approche est qualifiée d'incomplète car elle laisse de côté des questions sociales et culturelles et « *top-down* » (Mendez 2013). D'autre part, le courant d'agroécologie s'intéressant au champ des **systèmes alimentaires** est une perspective plus large, faisant intervenir les sciences sociales avec une « approche transdisciplinaire, participative et orientée vers l'action ». Cette seconde approche vise une **transformation et une critique** du système agroalimentaire dominant (Mendez 2013; Levidow, Pimbert, et Vanloqueren 2014; Herren et al. 2012). Entre ces deux approches, il existe enfin une diversité d'interprétations de l'agroécologie (Mendez 2013).

L'agroécologie est donc vue par certains auteurs comme une **approche holistique, systémique et globale** pour la conception de systèmes alimentaires ou d'agroécosystèmes. Elle recouvre une grande diversité de sens en fonction des disciplines et échelles d'analyse. Le modèle de **l'agroécologie à l'échelle du système alimentaire** semble répondre aux enjeux actuels des relations agriculture-alimentation et de la relocalisation alimentaire, notamment par ces différentes d'échelles de décision, et d'action. Certains auteurs soulignent toutefois la nécessité d'intégrer certaines dimensions pour éviter une dénaturation de ce concept d'agroécologie. Notamment les **dimensions humaine** (interactionniste) et **politique** (critique), proposées par (Audet et Gendron 2012), visibles en Annexe 6 et que nous abordons par la suite.

❖ Une approche par la société civile et paysanne : l'agroécologie comme mouvement social et politique

Le projet étant porté par l'ADEAR, association défendant une agriculture paysanne et familiale, le cadre de l'agroécologie que nous cherchons à définir est orienté vers cette approche paysanne.

En France l'agroécologie a ainsi émergé en premier lieu en tant que **mouvement social**, notamment portée par **Pierre Rabhi**. Le **colloque d'Albi** de 2008, réunissant de nombreuses organisations de défense de l'agriculture paysanne et de l'écologie, est également souvent cité comme l'initiation de l'agroécologie comme mouvement social en France (Stéphane Bellon et Ollivier 2012).

Cette approche suggère que l'agroécologie est une **éthique** et un art de vivre et non pas seulement une approche technique ou un concept systémique (Rabhi 2015). Elle est le moyen de transformer sociétés et territoires par des pratiques dans la lignée de la biodynamie¹⁷ ou de la permaculture¹⁸ (Rabhi 2015). Ces deux courants d'agriculture intègrent en effet des pratiques techniques à des modes et philosophies de vie, considérant une ferme comme un tout.

¹⁷Mode d'agriculture considérant une ferme comme un organisme vivant, diversifié et autonome, avec le moins d'intrants possible (plants, semences, fumure...), et reposant sur les rythmes lunaires, elle fait l'objet aujourd'hui en France, d'une certification par l'organisme Demeter (<http://www.demeter.fr/>)

¹⁸ Science de conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels (<http://www.permaculture.fr/>)

Dans cette idée d'outil de **transformation sociale** (Perez Vitoria 2013), (ADEAR 2014), l'agroécologie prend également une **tournure politique**.

L'agroécologie tient en effet aujourd'hui une place à part dans les discours politiques en France, puisqu'elle est à l'agenda du **Ministère de l'agriculture** depuis 2013. Dans le « projet agroécologique pour la France », elle est ainsi vue comme « une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes » (Guillou et al. 2013). Les objectifs visés sont la réduction de la dépendance aux intrants, l'usage de démarches collectives, et la promotion de systèmes doublement performants du point de vue écologique et économique (Guillou et al. 2013). Cette **institutionnalisation** de l'agroécologie a été contestée par de nombreuses voies et vue comme une appropriation du concept pour se conformer et soutenir, en réalité, des systèmes conventionnels intensifs.

Ainsi, le **Collectif pour l'agroécologie paysanne**, regroupant le réseau FADEAR, les AMAP, la Via Campesina ou encore la Confédération paysanne, a rédigé un communiqué l'année suivante. Il définissent alors **l'agroécologie paysanne** comme un ensemble de pratiques et un mouvement social avec une dimension politique forte de défense d'une agriculture sociale, écologique et ancrée dans les territoires (« Communiqué pour une agroécologie paysanne » 2014). C'est la seule définition actuelle d'une approche paysanne de l'agroécologie. On retrouve ici les mêmes principes définis par Perez Vitoria, qui défend une agroécologie renversant la hiérarchie des savoirs (ADEAR 2014).

1.1.2.2 L'agroécologie, corpus de principes

Depuis la formulation du concept d'agroécologie, plusieurs auteurs ont tenté d'en dresser une liste de **principes** qui a été complétée et adaptée. Les membres du Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie (**GIRAF**) ont récapitulé les 13 principes (Annexe 7) de l'agroécologie (Stassart et al. 2012). Ils sont issus d'une combinaison des cinq principes historiques d'Altieri (au niveau des pratiques agricoles), de quatre principes issus de l'INRA, notamment du département SAD¹⁹ (principalement méthodologiques) et enfin de quatre principes proposés par le groupe GIRAF (principalement socioéconomiques).

❖ Des principes techniques et méthodologiques

Les principes historiques de l'agroécologie considèrent les impacts sur **l'environnement** des pratiques agricoles et la gestion des ressources naturelles. Ils ont cependant été remis en question par certains auteurs car pouvant aussi bien être employés dans le cadre de systèmes agricoles conventionnels non agroécologiques (Stassart et al. 2012).

De nombreux autres auteurs ont proposé de compléter ces principes techniques. Ainsi, Wezel et al (2014) ont également proposé un corpus de pratiques à l'échelle de la parcelle (gestion du labour, de la fertilisation, l'irrigation), du système de culture (gestion des ravageurs, rotations culturales) et du paysage (gestion des éléments du paysage). Perez Vitoria (2013) décrit également les principes de la **démarche d'une transition agroécologique** (intégralité, équilibre, autonomie...). Bellon a aussi décliné les principes de l'agroécologie au regard de l'**Agriculture Biologique**. Il définit ainsi 12 critères répartis entre un référentiel, des régimes, pratiques et standards de ces deux formes d'agriculture (S Bellon 2016). L'IFOAM²⁰ définit enfin des principes très généraux et concernant aussi bien les systèmes de culture (rotations longues), les modes de commercialisation (circuits courts), que la méthodologie (participation, intégration des savoirs paysans...) (Herren et al. 2012).

¹⁹ Département Sciences pour l'Action et le Développement de l'INRA

²⁰ IFOAM: International Federation of Organic Agriculture Movements

Cependant l'échelle considérée par ces différents auteurs est toujours celle d'un système de type « **ferme ou région** ».

D'autres **principes méthodologiques** cette fois, suggèrent des approches de recherche participative, en combinant science et connaissances de paysans dans des contextes locaux (Levidow, Pimbert, et Vanloqueren 2014).

⇒ Ces définitions techniques sont peu adaptables aux systèmes que nous cherchons à étudier et plus largement aux systèmes alimentaires.

❖ Des principes socioéconomiques :

L'agroécologie est également définie dans la littérature par des **principes socioéconomiques**. Ainsi, elle a une ambition sociale de donner une autre place à l'agriculture et de revalorisation sociale du travail. Elle a également une visée économique, que certains rapprochent de l'économie circulaire (Lasbleiz et Stokkink 2016).

L'IFOAM définit également plusieurs principes de l'agroécologie en lien avec le commerce notamment, une **gouvernance et une économie relocalisée et décentralisée**. L'agroécologie est vue comme un moyen de contourner les filières longues du système alimentaire conventionnel (Herren et al. 2012).

Un seul auteur fait le lien direct entre l'agroécologie et la relocalisation alimentaire en précisant que l'agroécologie est plus efficace dans le cadre de **systèmes alimentaires relocalisés ou circuits courts** (Pimbert M in Herren et al. 2012). En effet, d'après Pimbert (2012), les réseaux de circuits courts ou systèmes alimentaires locaux permettent de valoriser des méthodes agroécologiques mises en place sur les fermes.

Enfin, des membres du groupe GIRAF ont défini un corpus de **principes socioéconomiques** de l'agroécologie, influencés par quatre courants proches de celle-ci : l'agriculture alternative, le commerce équitable, le mouvement coopératif et l'économie sociale et solidaire (Dumont et al. 2015). Nous verrons plus loin en quoi leur méthodologie sera utile pour notre étude.

❖ Des principes issus de l'agriculture paysanne :

Dans la mesure où le cadre agroécologique souhaité par le projet a une forte dimension paysanne, nous nous sommes intéressés aux principes de l'agriculture paysanne.

Une **charte de l'agriculture paysanne**, autour de 10 principes a été créée en 1998 par le réseau FADEAR. L'agriculture paysanne est donc définie, dans sa charte, comme « une agriculture productrice de biens marchands et non marchands dans l'intérêt de la société », à l'échelle d'une ferme et correspond à un mode de production agricole. Nous verrons dans la méthodologie quels principes nous retiendrons de la charte afin d'extrapoler l'agriculture paysanne à l'agroécologie (FADEAR 2012).

Dans le magazine de la **Confédération paysanne** « Campagnes solidaire », en 2010, un dossier est consacré à l'agroécologie, ses pratiques et ses liens avec l'agriculture paysanne. Créatrice **d'emplois et de forte valeur ajoutée** à l'hectare, ancrée dans un « pays », avec un tissu important d'agriculteurs, l'agroécologie y est décrite très proche de l'agriculture paysanne (Confédération paysanne 2010).

⇒ Dans le cadre du projet, c'est donc cette dernière approche qui semble proche des visions de l'équipe projet, soit le développement d'une agroécologie paysanne, afin d'étudier des systèmes alimentaires, ou des expériences de relocalisation alimentaire.

Dans la littérature, nous avons vu que de nombreux auteurs et collectifs proposent divers principes agroécologiques. Cependant, l'agroécologie n'est pas seulement un corpus de **principes à respecter ni un modèle à imposer** car cela perd son sens lorsqu'ils sont appliqués à une agriculture conventionnelle productiviste. En effet, certaines appropriations de l'agroécologie visent à se **conformer** au modèle dominant tandis que d'autres cherchent au contraire à le **transformer**, en associant les savoirs paysans et la recherche, tout en s'adaptant au contexte local (Levidow, Pimbert, et Vanloqueren 2014). L'agroécologie est aussi une manière de **créer, échanger** pour finalement **transformer** les rapports entre agriculture et alimentation et les rapports sociaux (Figure 4). Elle est **transversale** et permet de lier une multitude de dimensions entre elles, à la fois économique, sociale, écologique, politique, ou culturelle.

Nous résumons ces différentes composantes issues de l'état de l'art dans la Figure 5. Il semble que la **dimension éthique** soit un élément clé à intégrer dans cette démarche globale, afin d'éviter une perte de sens.

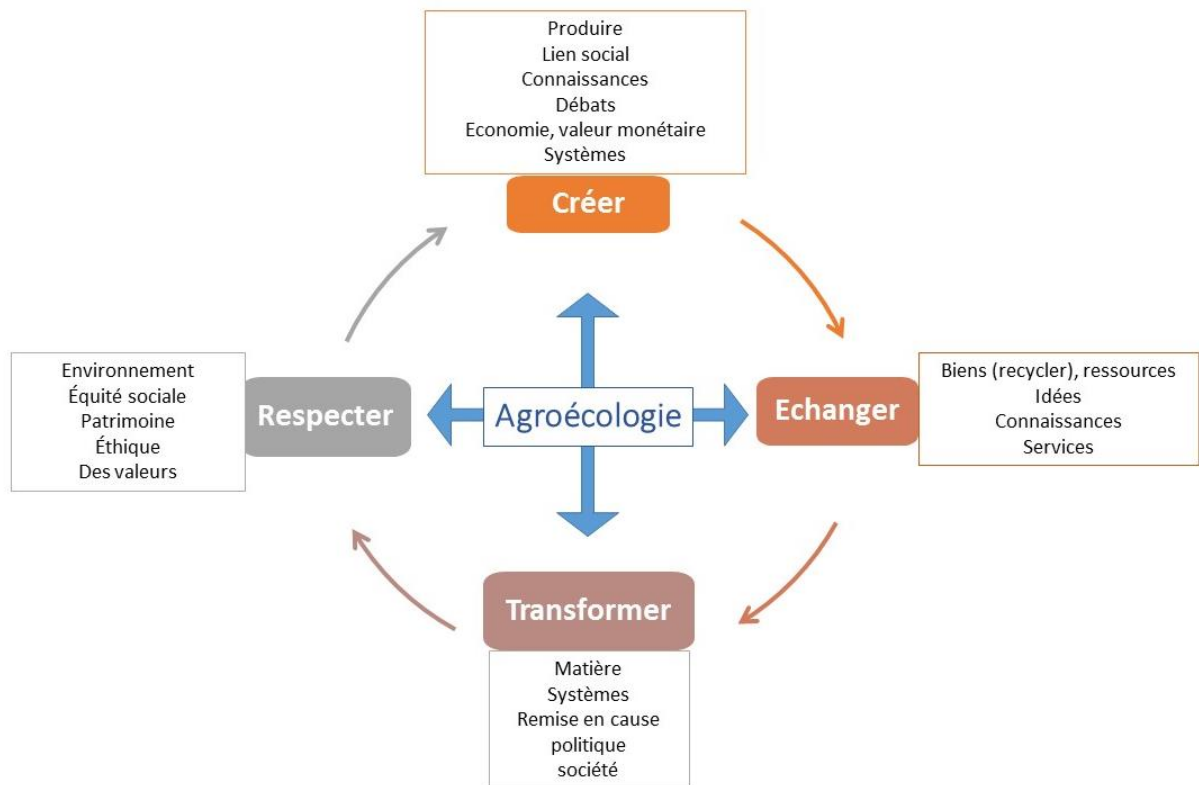


Figure 4 Schéma représentant la circularité de l'agroécologie et ses divers objectifs (construction personnelle)

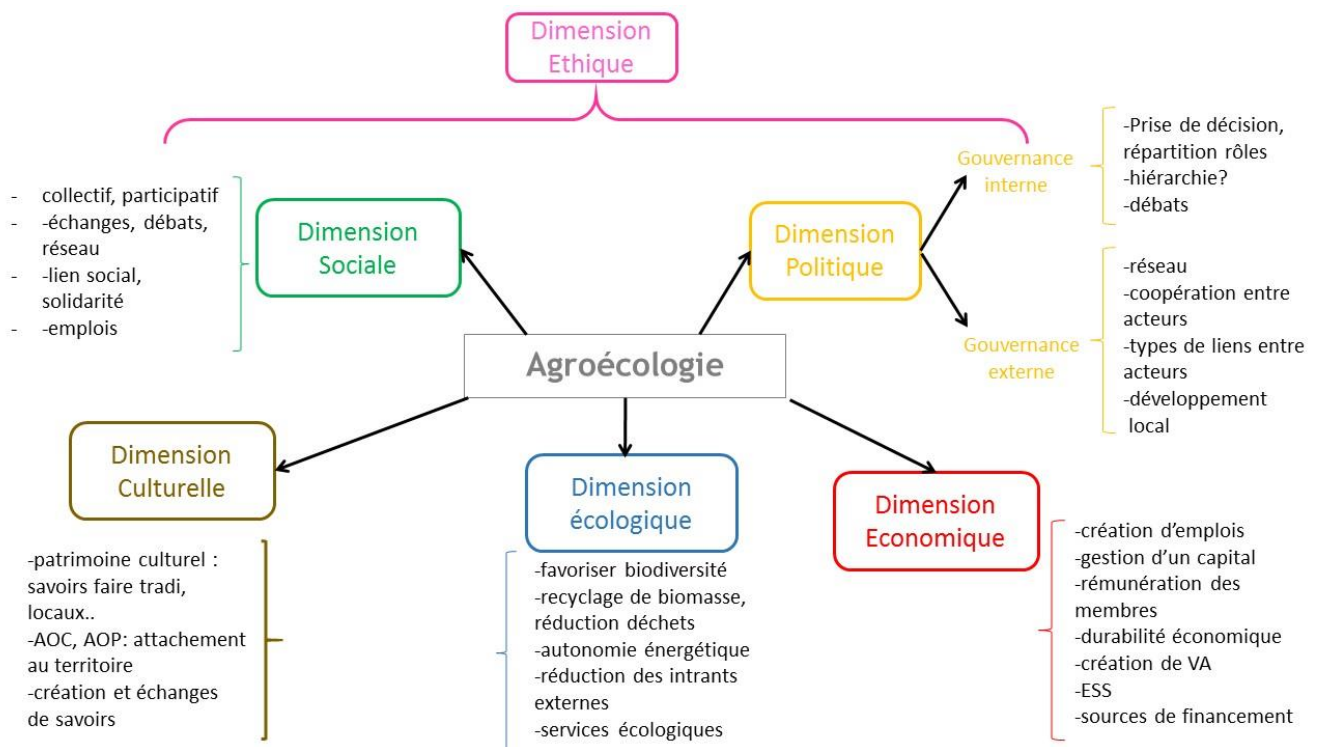


Figure 5 Carte mentale résumant les principes identifiés dans la littérature, classés par dimension (construction personnelle)

1.1.2.3 L'agroécologie comme outil d'analyse des systèmes alimentaires dans le cadre de leur relocalisation ?

** Dans quelle mesure l'Agroécologie permet-elle d'identifier les caractéristiques du système alimentaire local et peut-elle constituer un outil d'analyse de la relocalisation ?*

Il existe peu d'outils d'analyse relevant du cadre de l'agroécologie. Comme nous l'avons vu, rares sont les auteurs qui ont défini des principes précis de l'agroécologie et dont la **mise en pratique** est aisée. Selon Molina (2013), les instruments analytiques pour accompagner le changement vers l'agroécologie sont insuffisants. Les outils existants se situent souvent à l'échelle de l'exploitation agricole, sous forme de diagnostics.

La démarche impulsée par le ministère de l'Agriculture prévoit ainsi la réalisation d'un **diagnostic agro-écologique** de l'exploitation agricole, à partir d'un outil conçu par l'INRA (Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt). Le diagnostic intègre à la fois les pratiques, les performances et les démarches de l'exploitant tout en précisant que ces résultats sont à contextualiser localement. En Rhône-Alpes, le **collectif pour le développement de l'agroécologie** propose également un diagnostic à l'échelle des fermes. Il s'agit d'un « état des lieux de l'exploitation, un bilan des forces et faiblesses et un plan d'action visant une amélioration des performances ». Le diagnostic se fait à l'échelle de la ferme mais intègre également l'état des sols et des paysages (Collectif pour le développement de l'agroécologie). Enfin, d'autres diagnostics d'études d'exploitations agricoles existent, non orientés directement sur l'agroécologie, tels que la méthode IDEA²¹, ou le diagnostic de l'Agriculture Paysanne.

²¹ IDEA : Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles

L'agroécologie a toutefois déjà été employée comme outil d'analyse **d'initiatives du système alimentaire** par le groupe **GIRAF**. En effet, Dumont, Stassart et al (2014) ont mené un travail très proche de notre étude, sur le plan méthodologique et sur l'orientation scientifique. Trois organisations de producteurs belges ont été étudiées, car intéressantes du point de vue de l'agroécologie et investies dans la réappropriation de l'ensemble du système alimentaire (Dumont et al. 2015). Les chercheurs du groupe GIRAF ont analysé l'écart entre les principes théoriques tirés des différentes sources bibliographiques et courants de pensée et leur mise en pratique au sein des organisations.

⇒ Nous verrons dans la méthodologie quels principes nous retiendrons de ces travaux.

Nous avons donc vu, bien qu'elles ne soient pas abondantes, que des grilles d'analyse existent pour étudier les systèmes alimentaires au regard du développement durable, de l'agriculture paysanne, ou pour étudier des fermes au regard de l'agroécologie. Seule une étude propose l'étude d'expériences de relocalisation alimentaire, ou de parties du système alimentaire, à l'aide de principes de l'agroécologie dont nous allons nous inspirer dans le cadre du projet.

1.2 Problématique

Cet état de l'art sur l'agroécologie et la relocalisation alimentaire nous a donc permis de répondre aux questions identifiées au début de cette partie. La relocalisation alimentaire sur un territoire fait indéniablement face à une dépendance vis à vis du système alimentaire global actuel. Son organisation reposant sur l'encastrement de différentes échelles le rend difficilement compatible avec une entrée centrée uniquement sur le « **local** ». Par ailleurs, le système alimentaire se juxtapose avec la **gouvernance territoriale**, dont les échelles d'action publique diffèrent. L'agroécologie répond par ailleurs aux enjeux de la relocalisation alimentaire dans la mesure où elle croise différentes dimensions et disciplines, peut s'employer à différentes échelles et semble, par les principes identifiés, permettre de recréer du lien entre agriculture et alimentation. L'agroécologie et la relocalisation alimentaire sont toutes deux porteuses de valeurs similaires, notamment la souveraineté alimentaire, la valorisation de la place des producteurs et la mise en cohérence des liens entre agriculture et alimentation au sein d'un territoire. La Figure 6 expose les enjeux du système alimentaire local en reprenant les éléments avancés dans le contexte et les objectifs du projet.

Nous proposons donc la **problématique** suivante :

Dans quelle mesure la démarche heuristique de l'agroécologie paysanne permet-elle d'identifier les caractéristiques du système alimentaire local afin de renforcer les liens agriculture -alimentation sur le territoire ?

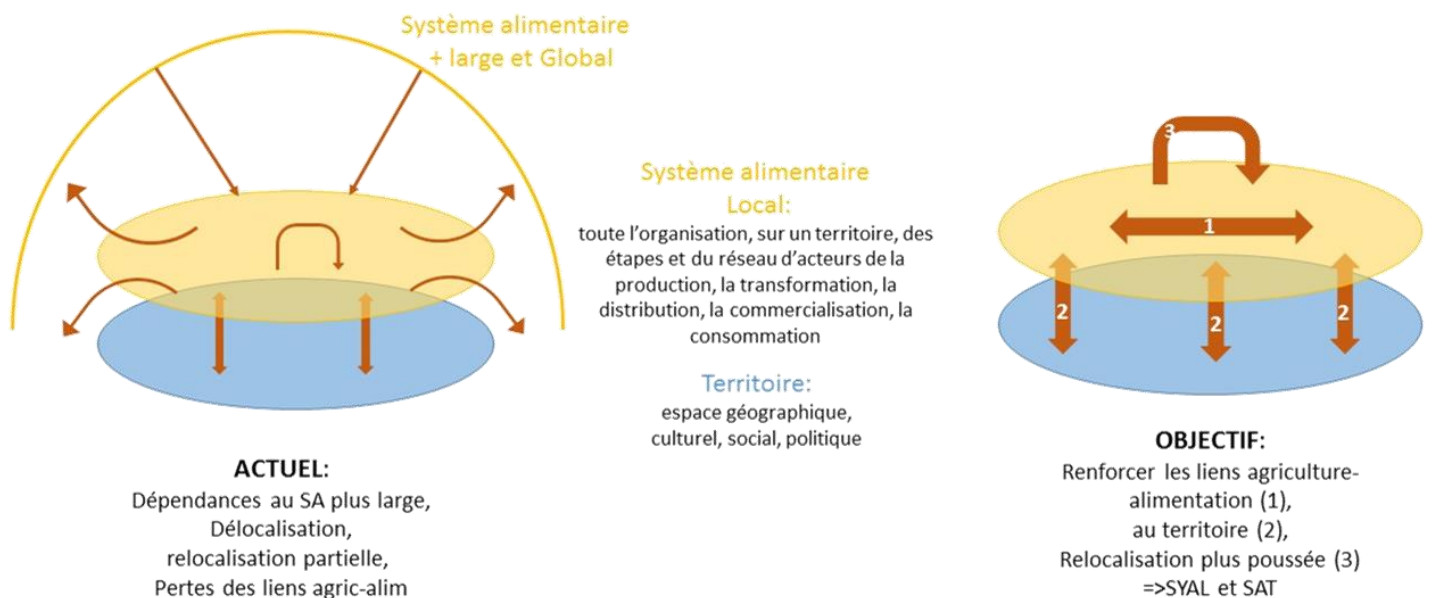


Figure 6 Schéma expliquant la problématique posée par le contexte du système alimentaire local (construction personnelle)

1.3 Cadre d'analyse : question de recherche et hypothèses

Bien que des **grilles d'analyses** existent pour étudier les systèmes alimentaires d'une part, ou caractériser des expériences agroécologiques d'autre part, rares sont celles qui envisagent l'agroécologie **à l'échelle d'un système alimentaire**. De plus, un cadre de l'agroécologie paysanne n'a jamais été précisément défini, d'autant plus à cette échelle. Une manière d'accompagner le système alimentaire dans le sens d'une relocalisation pourrait être de **soutenir des initiatives locales**, existantes, de relocalisation alimentaire. Nous allons donc chercher à analyser la participation d'expériences existantes du système alimentaire local à sa relocalisation, dans le sens d'une démarche relevant du cadre de l'agroécologie paysanne.

Nous chercherons à répondre à la **question de recherche** suivante :

Qu'apporte l'utilisation d'une grille d'analyse agroécologique à la compréhension de la relocalisation du système alimentaire haut-alpin, à laquelle participent des expériences collectives menées sur le territoire ?

Cette démarche nous permet de **confronter la relocalisation alimentaire avec le modèle agroécologique**, et d'identifier des **facteurs de réussite** ou au contraire des **freins** à la relocalisation. Nous aurons donc une **double lecture**, à la fois du point de vue de l'agroécologie et de la relocalisation alimentaire. En quoi la relocalisation alimentaire et l'agroécologie sont-elles compatibles ? Quelles synergies, quelles différences existent et sur quels points précis ?

Nous chercherons également à tester le modèle théorique qu'est l'agroécologie (aucun cahier des charges officiel, aucune définition unanime...) face à des expériences en pratique. Comment ces initiatives de relocalisation alimentaire se saisissent du modèle agroécologique ? Quel sens prend l'agroécologie ? Ce modèle répond-il aux enjeux du terrain ? quelles sont ses limites ?

Nous verrons quelle **échelle d'étude** est la plus pertinente pour l'étude et quelles limites nous devons imposer pour que le travail soit réalisable.

Enfin, nous tenterons de proposer des **pistes d'action** pour tendre vers une relocalisation alimentaire ou le développement d'une forme d'agroécologie.

Pour cela nous posons plusieurs hypothèses :

- 1) Tout d'abord, nous partons du principe qu'il **existe sur le territoire des Hautes-Alpes des expériences permettant de s'engager vers une relocalisation du système alimentaire** par une transformation locale, une commercialisation locale, un ancrage au territoire ou encore une consommation locale.

Le travail réalisé en première année de projet a permis d'identifier quelques initiatives qui semblent relever de la relocalisation alimentaire. Une étude plus approfondie et une nouvelle sélection d'expériences nous permettra de justifier en quoi elles y participent effectivement.

- 2) Ces expériences de **relocalisation alimentaire participent au développement d'une forme d'agroécologie dans les Hautes-Alpes**.

L'objectif du projet étant en effet le développement de l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes, notre approche permettra de voir en quoi la relocalisation est un des leviers de ce développement et si non, pourquoi.

2. Méthodologie de l'étude

Nous présentons ici notre méthodologie choisie pour mener l'étude. Dans un premier temps, nous présentons l'approche générale du projet, de son échelle à son approche de recherche action. Nous présentons ensuite les méthodes de collecte des données choisies pour notre étude.

2.1 Démarche générale du projet

2.1.1 Une zone d'étude à l'échelle du département des Hautes-Alpes

Notre terrain d'étude est délimité **administrativement par le département des Hautes-Alpes**. Cette échelle a été choisie en 2015 pour comprendre le fonctionnement des filières agricoles. En effet, fidèles à l'organisation territoriale de l'Etat français du début XIXème jusqu'aux années 80, les organismes agricoles (chambre d'agriculture, associations de développement, syndicats) demeurent organisés par département. En revanche, dans le cas d'une approche par le système alimentaire et non plus par filière, cette échelle n'est pas en soi pertinente. Elle ne correspond pas à l'organisation du territoire agricole ni à un bassin de consommation. Comme la lecture bibliographique nous l'a démontré, il n'existe pas de bonne échelle pour aborder les thèmes de l'alimentation. L'échelle d'un territoire tel qu'un bassin de vie ou d'une vallée serait plus adaptée à notre travail, sur un territoire de montagne. Cependant, nous choisissons de conserver l'échelle du département pour faire le lien avec le premier travail sur l'axe 1. La compréhension du système alimentaire à cette échelle permettra de compléter les analyses par filière. D'autre part, il a été convenu au sein de l'équipe projet qu'il serait difficile d'identifier plusieurs expériences de relocalisation à l'échelle d'un territoire plus restreint.

Cette délimitation permettra de cerner notre échelle de sélection des initiatives mais ne constituera pas, cependant, une borne au-delà de laquelle nous ne chercherons pas à comprendre les enjeux et limites des expériences étudiées.

2.1.2 D'une étude par filières alimentaires à une approche plus systémique

En 2015, une **cinquantaine d'entretiens** ont été réalisés au sein de trois productions (lait, viande et maraîchage). Des producteurs mais également des acteurs de la transformation et de la distribution ont été rencontrés. Le Tableau 1 résume les différents types d'entretiens menés.

Tableau 1 Acteurs rencontrés en 2015 dans le cadre de l'axe 1 (Quintin A, 2015)

PRODUCTION	LAIT	VIANDE	MARAÎCHAGE
<i>Acteurs rencontrés</i>	Producteurs (bovin, ovin, caprin), directeur de fromagerie	Producteurs (bovin, ovin, caprin), bouchers, président de coopérative bovine, chargé de mission structuration des filières (chambre agriculture), directeur d'abattoir	Producteurs (fruits, légumes), Agribio, créateur atelier de transformation, responsable magasin Biocoop
<i>Types d'entretiens</i>	11 entretiens individuels et mini atelier collectif	13 entretiens individuels	7 entretiens individuels + 2 ateliers collectifs (8 et 3 maraîchers)

Ce mémoire a constitué une première source riche d'informations concernant le territoire. Les informations collectées lors de certains entretiens ont servi de base pour mener un second entretien plus poussé et orienté sur notre thème d'étude. Enfin, certains entretiens menés auprès d'acteurs similaires mais sur un autre territoire (par exemple auprès d'un autre magasin Biocoop) ont également servi d'éléments de comparaison. Ces éléments ont été intégrés à la réflexion au fur et à mesure et ont permis notamment de comprendre les enjeux du territoire présentés dans le contexte.

2.1.3 Une approche de type recherche action : paysans-chercheurs

L'équipe projet souhaite utiliser la méthodologie de **recherche action participative**, notamment les mouvements issus de la recherche anglosaxonne en s'inspirant des travaux de Robert Chambers (ADEAR 2014). Notre travail cependant n'est pas centré sur la recherche action. C'est pourquoi nous proposons de ne présenter ici que la manière dont la recherche action s'est mise en œuvre dans le cas concret du projet, au regard d'une brève recherche bibliographique.

De nombreux courants de recherche action existent : *participatory action research*, *active research*, *participatory rural appraisal*... Ils ont été employés dans divers domaines et notamment dans le monde rural et du développement. Ces divers mouvements de recherche encouragent un **changement de paradigme** de la démarche de recherche classique, en renversant la hiérarchie de transfert de savoirs souvent descendante (Chambers 1994). Ainsi, les acteurs sociaux ne sont plus seulement des objets de recherche mais doivent conduire la recherche eux-mêmes, en collaboration avec les chercheurs, identifier leurs problèmes, mener l'analyse et trouver les solutions (Le Boterf 1983). Dans leur livre sur la **recherche action en partenariat**, Guy Faure et Gasselin (Faure, Gasselin, et Triomphe 2010) exposent la diversité des formes de recherche action selon les contextes, et notamment dans l'agriculture où elle avait pour but d'accompagner un **changement social, technique et organisationnel** avec le recours aux **méthodes qualitatives** et **représentations graphiques**. Dans le projet, nous avons ainsi eu très souvent recours à l'utilisation de schémas comme supports de compréhension, d'analyse et de discussion autour d'un système.

En suivant leur typologie, il semble que la démarche du projet s'inscrive effectivement dans la **participatory learning and action research**, selon laquelle le changement social est vu comme « un problème politique » et la démarche est telle que « les sujets de la recherche sont impliqués dans le processus par le partage des responsabilités » (Faure, Gasselin, et Triomphe 2010). La recherche action a donc une visée de transformation sociale, de la même manière que l'agroécologie. Il paraît donc cohérent d'envisager cette démarche pour le projet.

En outre, cette approche vise une plus grande **autonomie** des acteurs, organisés en collectif pour atteindre un objectif partagé (Faure, Gasselin, et Triomphe 2010). C'est à la fois une intention de recherche et une volonté de changement, un objectif de résolution d'un problème tout en approfondissant des connaissances théoriques, un travail en partenariat entre acteurs de terrain et de chercheurs et un **cadre éthique** consensuel entre les membres du collectif.

Cette démarche est également la direction que suit le projet puisqu'une diversité d'acteurs du monde rural, de la société civile, de la recherche, mettent en commun leurs connaissances du terrain et du sujet dans le but d'établir un dialogue sur le territoire autour de la question de l'agriculture et l'alimentation.

En pratique, **l'équipe projet** se réunit tous les mois tandis que **comité scientifique** suit également l'évolution du travail et se réunit une à deux fois par an (Annexe 2).

Ainsi, par la méthodologie souhaitée de recherche action, les concepts et méthodologies apportées par la recherche d'une part et les dynamiques locales et concrètes d'autre part se nourrissent l'une l'autre. Dans son avancée quotidienne, la démarche de recherche du projet repose sur la conduite d'entretiens ou d'ateliers collectifs entre agriculteurs.

2.2 Méthode de collecte et d'analyse des données

Les données ont été collectées au cours des **enquêtes exploratoires** et de la lecture de l'état de l'art, dans un premier temps. Ces premières informations ont été confrontées aux discussions en réunion **avec l'équipe projet** et lors **d'entretiens semi directifs**. Tout ce processus a permis d'aboutir à la construction d'une grille d'analyse présentée dans les résultats. C'est également cette grille qui a servi de support d'enquête, une fois construite.

2.2.1 Discussions collectives avec l'équipe projet

Le travail a été construit de manière étroite avec l'équipe projet notamment lors de sa phase initiale. Plusieurs **réunions avec l'équipe projet** ont ainsi été menées au cours desquelles étaient débattus : le sujet de la recherche, les problèmes soulevés par le territoire auxquels les acteurs souhaitent s'intéresser, des débats autour de la relocalisation alimentaire et de l'agroécologie, des pistes de solutions... Ces réunions n'étaient toutefois pas centrées sur l'axe 1 mais aussi sur les autres pistes de travail du projet. Un **comité scientifique** a eu lieu au milieu du stage, en Juin, permettant de présenter les premiers résultats et d'amener des critiques et de nouvelles pistes de réflexion. La Figure 7 détaille le calendrier de collecte des données au cours du stage.

Entre chaque réunion, nous avons construit et formalisé l'étude (par l'écrit ou la construction de schémas), collecté l'information, tout en restant en contact avec l'ensemble de l'équipe projet auprès de laquelle nous confrontons nos premiers résultats, ou nous validons ensemble l'orientation de l'étude.

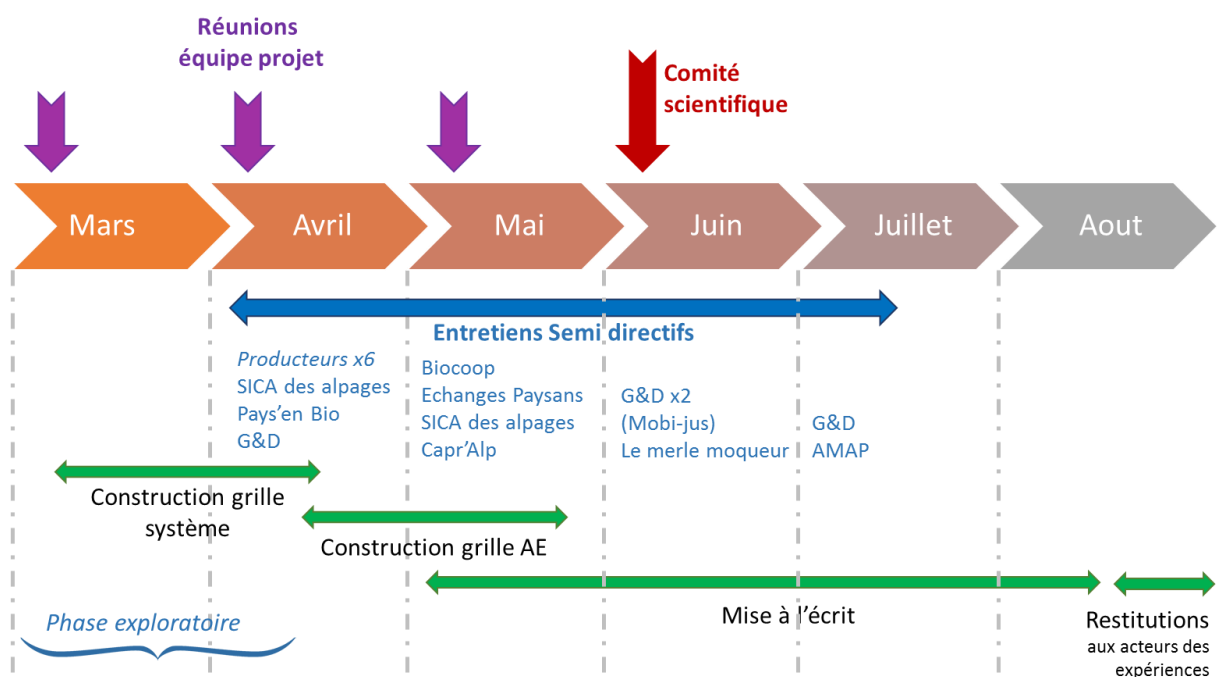


Figure 7 Calendrier et typologie de collecte des données (construction personnelle)

Suite aux discussions lors des **3 réunions d'équipe et du comité de pilotage**, nous pouvons synthétiser les éléments importants que l'équipe projet souhaite retenir dans son appropriation de l'agroécologie, dans le Tableau 2. Ces éléments ont été intégrés et adaptés pour la construction de la grille présentée dans les résultats.

Tableau 2 Principes de l'agroécologie issus des discussions au sein de l'équipe projet

Principes clés	Explications
Ethique	Dimension primordiale de l'agroécologie : certains acteurs se réclament être dans l'agroécologie notamment sur des aspects techniques alors que l'éthique n'y est pas
Dimension territoriale de l'agroécologie	L'agroécologie concerne d'autres domaines que l'alimentation et l'agriculture : relocalisation économique, emploi, tourisme...
Parler des agroécologies	Ne sera jamais définie, ne sera jamais un label (contrairement au label AB) => pas de finalité Se méfier de la plasticité des modèles : le modèle agroécologie peut vouloir tout dire
Complexité	Aller vers des systèmes complexes
Savoirs	Aller vers plus de savoirs et de connaissances de son propre système
Dimension circulaire	Action, processus, référence à l'économie circulaire, pas de finalité -démarche d'adaptation permanente, idéal vers lequel on tend, jamais de stabilité => pas de finalité. L'intérêt est de comprendre cette démarche
Cohérence	Finalement, les acteurs cherchent à intégrer la globalité de leur système et le rendre plus cohérent (social, famille, territoire...) Système logique, qui forme un tout et pas des principes appliqués sans liens entre eux

*AB : Agriculture biologique

2.2.2 Une analyse holistique des systèmes par les entretiens semi-directifs

La collecte des données s'est majoritairement faite lors **des entretiens semi-directifs**, auprès de 25 membres issus d'une **quinzaine de structures**.

Nos entretiens visaient la compréhension des expériences étudiées, leur fonctionnement interne et leur intégration le système alimentaire et le territoire. Ainsi, nous avons enquêté les acteurs à l'aide de **questions spécifiques** au cas étudié comme support de dialogue : quel est l'ancrage temporel de l'expérience ? quelle est son organisation interne ? comment s'intègre-t-elle au territoire ? quelle démarche générale suit-elle ? quel est son impact positif ou négatif vis-à-vis de l'environnement ? comment fait-elle sa propre évaluation ? Tous ces éléments sont issus d'une combinaison entre la lecture bibliographique et les échanges avec l'équipe projet et ont été récapitulés dans une première « grille système » (Figure 8) suivant les différents **thèmes** abordés.

L'objectif des enquêtes était, de plus, d'identifier des **freins, leviers et des marges de manœuvre** vis-à-vis des dimensions et principes de l'agroécologie, mais également vis à vis de la relocalisation alimentaire. C'est donc une **double lecture** qui a été permise par cette méthode d'entretien. Sur le schéma, les thèmes de la démarche agroécologique figurent en bleu pour souligner le fait que les systèmes, peuvent tendre vers « l'idéal théorique » que constitue la démarche agroécologique, dans différentes dimensions. Ces dimensions figurent dans la grille agroécologique, présentée dans les résultats.

Enfin, bien que la grille soit qualitative, nous avons souhaité utiliser des paramètres économiques afin d'avoir un aperçu de la **taille économique** que représentent les cas étudiés. Ainsi, dans la mesure du possible, le chiffre d'affaires a été relevé auprès des structures. Nous n'avons pas relevé d'autres indicateurs économiques, ce que nous justifierons dans les limites de notre travail.

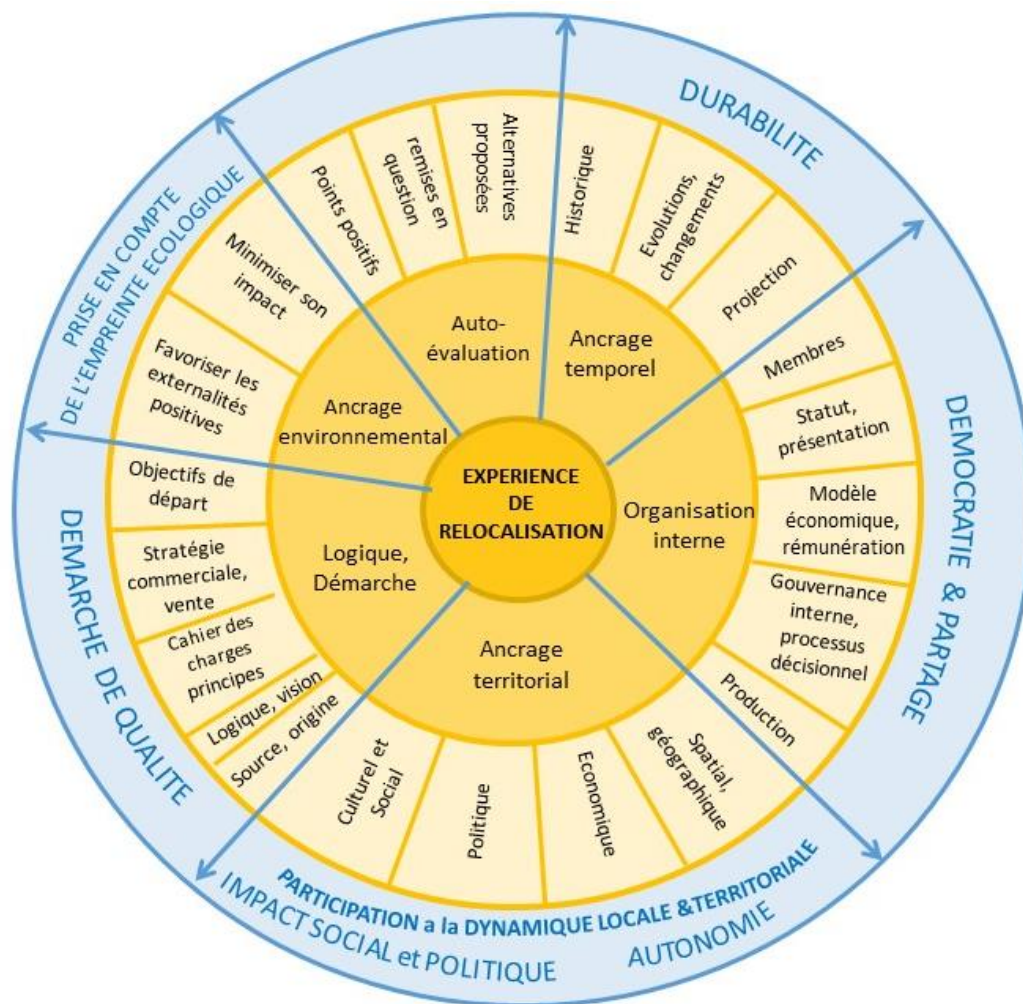


Figure 8 « Grille système » construite pour analyser les expériences (en jaune) et lien avec la grille agroécologique (en bleu) (Construction personnelle)

Le Tableau 3 suivant résume le nombre et type d'enquêtes menées pour chacune des expériences. Les expériences n'ayant pas été interrogée avec la grille agroécologique comme support, l'ont été avec la grille système présentée précédemment.

Tableau 3 Résumé des différentes formes d'entretiens réalisés par étude de cas

Expériences	Entretien semi-directif	Test de la grille agroécologique	(r)appel	Nombre d'acteurs interrogés	Acteurs rencontrés
Producteurs	X			6	Lait, arboriculture, boulanger fermier...
Biocoop	X		X	1	Salariée
Capr'Alp	X		X	4	-Animatrice -3 productrices
Guil & Durance	X		X	4	-Directeur abattoir -2 éleveurs -Ancienne directrice
SICA ²² des Alpes	X	X (2ème enquête)	X	2	-Directeur -Maitre fromager
Echanges Paysans	X	X	X	1	Président
Pays'en Bio	X		X	3	3 producteurs associés
AMAP	X	X		1	Membre
	7 études de cas	3 grilles AE*		22 acteurs	

*AE : agroécologique

2.2.3 Construction d'une grille d'analyse agroécologique

Notre modèle d'analyse repose principalement sur la construction d'une **grille d'analyse multi-critères agroécologique qualitative** permettant d'explorer différentes dimensions de la relocalisation. A partir de **paramètres** ou indicateurs économiques, sociaux, techniques, environnementaux, nous avons cherché à analyser comment des acteurs de la relocalisation alimentaire se saisissent d'un cadre théorique de l'agroécologie. De plus, bien que la méthodologie utilisée par le réseau RESOLIS soit distincte, nous avons également cherché à apprécier ce que **génèrent** ces systèmes en termes économique, social, culturel, écologique, sur le territoire.

A l'issue de la lecture de l'état de l'art, de nombreux **principes théoriques de l'agroécologie** ont été identifiés (tableaux disponibles en Annexe 8). Ils étaient caractérisés par les auteurs d'historiques (techniques), socioéconomiques ou de la transition agroécologique. De plus, les principes de **l'agriculture paysanne** ont complété ce recensement. Ces principes ont ensuite été répartis comme relevant de **dimensions** sociale, politique, économique, écologique et culturelle. Enfin, les principes les plus adaptés à notre cadre d'étude ont été regroupés par **thèmes**, constituant notre grille finale. Cette grille est considérée comme un

²² SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole

résultat de notre travail, bien qu'ayant servi d'outil méthodologique, et sera donc détaillée dans la partie résultats.

Le schéma suivant (Figure 9) résume la construction chronologique de la grille agroécologique avec, d'une part le raisonnement théorique, et d'autre part les apports du terrain.

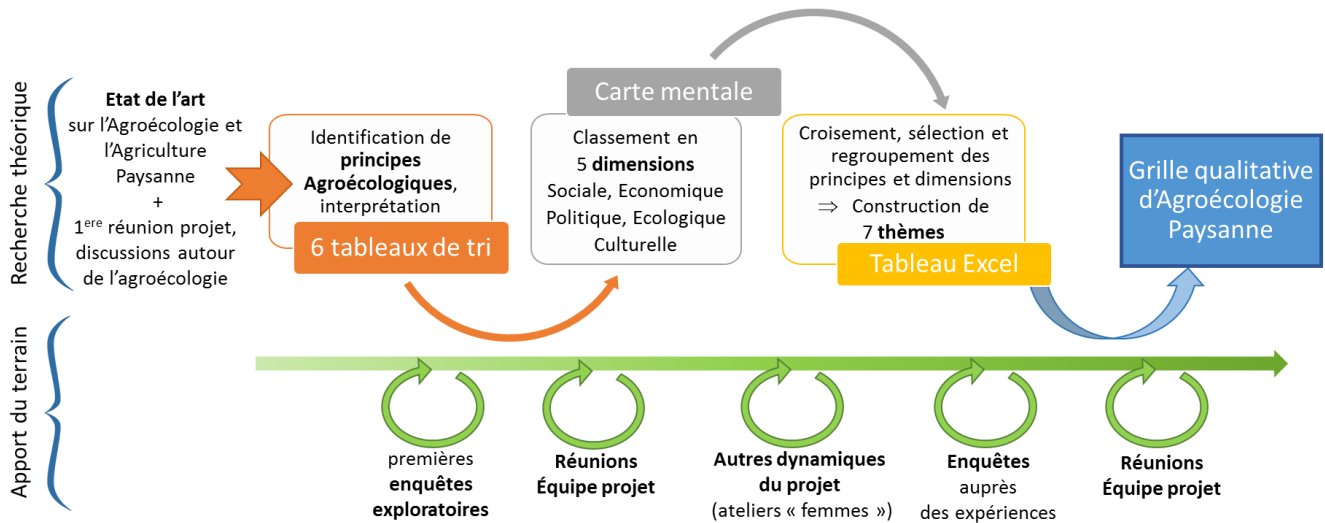


Figure 9 Cheminement et sources d'information ayant permis la construction de la grille agroécologique (construction personnelle)

2.2.4 Retranscriptions des entretiens et analyse des résultats

Les entretiens duraient environ **2 heures** et n'étaient pas enregistrés. Il nous a semblé que les personnes rencontrées étaient plus à l'aise dans leur discours de cette manière. Nous étions deux à mener les entretiens la plupart du temps (une prise de note manuelle et une informatisée). Ainsi, cette **double prise de notes** a permis d'avoir un maximum d'information lors de la retranscription. Cependant, cela a également pris un temps supplémentaire de compléter une première prise de notes par la seconde.

Plusieurs méthodes de retranscriptions ont été utilisées : fiche rédigée sous word, tableau Excel, carte mentale Mindmap. Finalement, pour chaque expérience, une **fiche synthétique** reprenant les thèmes du schéma système, un **schéma synthétisant** les facteurs de réussite et blocages, son intégration dans le territoire et dans le réseau des acteurs du système alimentaire et une **carte** localisant géographiquement les acteurs participant au cas étudié ont été construits. Un **tableur Excel** reprend, pour toutes les expériences, par dimension de la grille agroécologique, les facteurs de réussite, blocages et leviers identifiés qui permettent de nuancer notre propos (Annexe 11). Les résultats ont donc été analysés à l'aide de ce **tableau** et de la construction de **tableaux croisés dynamiques qualitatifs**.

2.3 Choix des expériences de relocalisation alimentaire

Comme l'étude menée ici ne se déroule que sur 6 mois, une **étude exhaustive de tout le système alimentaire** Haut-alpin n'est pas envisageable.

Les expériences ont été choisies d'une part, comme participant **a priori** à une relocalisation alimentaire. L'objectif était d'identifier et analyser, du point de vue de l'agroécologie, **une dizaine d'expériences emblématiques** qui **relocalisent au moins une partie du système alimentaire** : depuis la production jusqu'à la consommation.

D'autre part, elles ont été choisies car également intéressantes, a priori, du point de vue de **l'agroécologie**. Cependant, les acteurs ne se revendiquaient pas comme relevant de l'agroécologie. Nous avons porté ce regard **a priori**, à la suite du travail de définition d'une agroécologie paysanne.

La Figure 10 propose une **typologie** et détaille les **critères de choix** des expériences de relocalisation, qui peuvent intervenir directement dans la chaîne alimentaire ou non, être portées par des producteurs, des politiques publiques, la société civile (consommateurs lambda, non producteurs) ou un regroupement de ces différents profils. Les projets initiés par des politiques publiques ou portés par des structures d'accompagnement peuvent impulser ou participer à une dynamique de relocalisation (labels, projet d'ateliers de transformation) mais ne sont pas partie intégrante de la chaîne alimentaire (production, commercialisation...). Nous n'avons pas souhaité faire un état des lieux de ces formes d'initiatives. En effet, ce travail ayant déjà été réalisé partiellement en première année du projet, nous avons souhaité nous intéresser prioritairement aux expériences de la **société civile et des producteurs**, et parties intégrantes du système alimentaire.

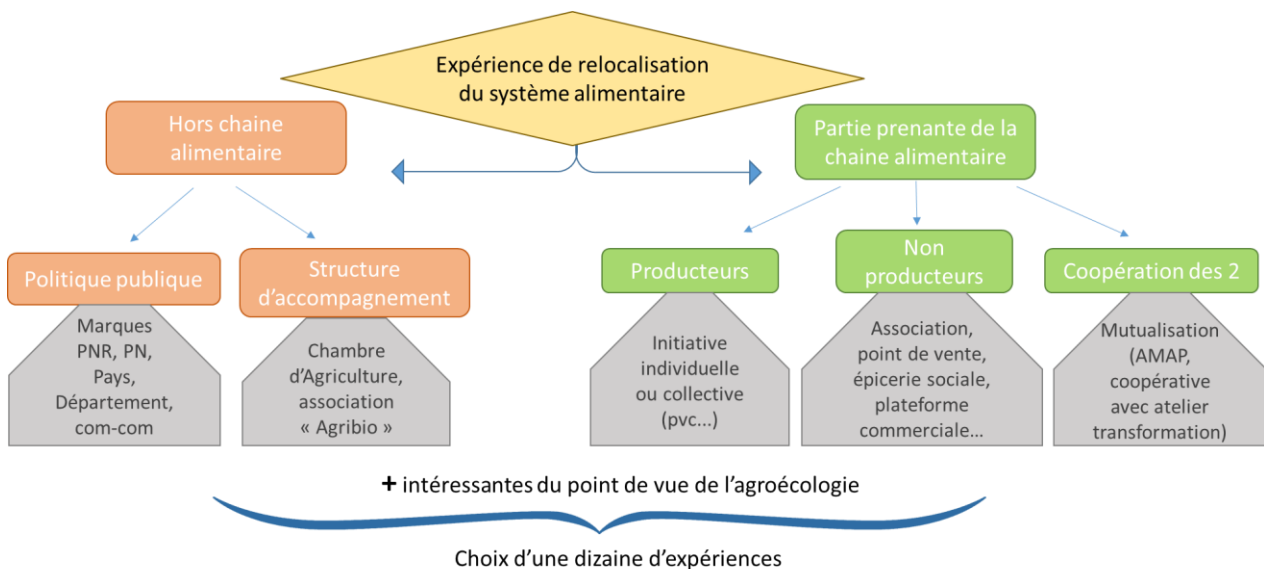


Figure 10 Typologie des expériences de relocalisation et critères de sélection (Conception personnelle)

Enfin nous n'avons pas suivi de « logique de filière » dans le choix des enquêtes, c'est-à-dire en partant d'un type de production et en analysant les différentes étapes jusqu'à sa consommation. Cela représentait à la fois une contrainte (certaines productions sont structurées par filière, en particulier dans les Hautes-Alpes) mais était parfois indispensable et inévitable (un magasin de produits locaux ne peut pas être considéré comme appartenant à une seule filière agricole vue la diversité des produits proposés).

3. Des expériences de relocalisation au regard de l'agroécologie paysanne : quels recoupements entre pratique et théorie ?

Nous présentons ici les résultats de l'analyse des expériences de relocalisation alimentaire retenues. Après avoir détaillé la grille d'analyse agroécologique construite, nous confronterons ses différents critères aux expériences du territoire.

3.1 Une diversité d'expériences de relocalisation du système alimentaire des Hautes-Alpes

Selon nos critères décrits précédemment et la confrontation au terrain, nous avons retenu **7 expériences** concernant principalement la transformation et la commercialisation. Leur place dans les étapes du système alimentaire est disponible à l'Annexe 9.

Dans un premier temps, nous avons rencontré **4 producteurs** en GAEC sur des systèmes très différents pour appréhender le système alimentaire du territoire depuis ses productions : éleveur laitier (1), arboriculteurs (2), boulanger fermiers (3). Les producteurs participent, dans une certaine mesure, à la relocalisation dans le cas où leur production, transformée sur l'exploitation, est vendue en circuits de proximité ou en vente directe. Nous n'avons finalement pas choisi d'étudier **une ferme** comme une expérience de relocalisation car cela nous paraissait peu représentatif à l'échelle du territoire en nombre de consommateurs touchés. D'autre part les exploitations agricoles des Hautes-Alpes sont très diverses en taille, système de production, etc. Les enquêtes auprès des producteurs n'ont donc pas été analysées de la même manière que les autres expériences de relocalisation mais ont permis de compléter la connaissance globale du territoire.

Nous présentons ici brièvement l'ensemble de notre échantillon d'expériences de relocalisation. Elles ont quasiment toutes fait l'objet d'une **monographie** plus détaillée comportant des représentations graphiques, dont un exemple est présenté en Annexe 14. Les expériences sont présentées dans leur ordre chronologique de création. En effet, parmi ces sept expériences retenues et analysées, nous avons recensé des **initiatives** en cours, datant de deux ou trois ans telle que Echanges Paysans et le magasin Pays'en Bio. Deux collectifs ont été créés il y a une dizaine voire quinzaine d'années (marque Guil&Durance, SICA des Alpagnes). Enfin, nous avons étudiées deux cas plus anciens, datant d'une vingtaine, voire trentaine d'années (Biocoop, Capr'alp).

- Le magasin **l'Épine Vinette** de Briançon créé en 1982, fait partie du réseau **Biocoop** depuis 1999 et réalise 23% de ses ventes avec des produits locaux, tout en étant un des plus petits magasins Biocoop du réseau. L'association, composée de 7 associés, est en train de passer au statut de SCOP²³.
- La **coopérative Capr'Alp** est un regroupement de chevrières sur l'ensemble du département, créé il y a une vingtaine d'années. Plus active il y a quelques années, cette coopérative a permis d'uniformiser la gamme de production fromagère des éleveuses afin de faciliter la commercialisation sur le territoire et de créer une dynamique collective.
- La **marque commerciale « Guil et Durance »** regroupe depuis 1998 une trentaine d'éleveurs ovins du Grand Briançonnais-Queyras (territoire visible en Annexe 4), regroupés en association pour vendre sous un même nom leur production. L'abattoir de Guillestre est directement lié à la marque et propose de commercialiser cette production. Cette expérience nous permet d'aborder la reterritorialisation, comme définir dans l'état de l'art.

²³ SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production

- Créée en 2006, la **SICA des Alpagnes** est une coopérative laitière Queyrassienne transformant 1 million de L de lait de 11 producteurs bovins (dont 3 en AB) et caprins des Hautes-Alpes, soit 110T de fromage par an, vendus localement (territoire de la vallée du Queyras) et en dehors du territoire.
- La plateforme commerciale **Echanges Paysans 05** assure depuis quatre ans la mise en lien entre plus d'une trentaine de producteurs des Hautes-Alpes et la restauration collective. La commercialisation se fait sur le territoire mais également dans le sud de la région PACA.
- Le magasin **Pays'en Bio**, ouvert en 2014 à Gap est tenu par 5 producteurs associés. Contrairement à un Point de Vente Collectif, le magasin procède par achat-revente des produits et travaille en partenariat avec près de 140 fournisseurs du département et territoires limitrophes.
- **L'AMAP 2.0** d'Embrun, créée en 2014, regroupe une dizaine de producteurs et est animée par 6 membres référents. Les volumes représentent une trentaine de paniers et l'AMAP fonctionne six mois et demi dans l'année.

Le Tableau 4 reprend les principales caractéristiques de ces différentes structures.

Tableau 4 Caractéristiques des expériences de relocalisation étudiées

Nom	Description	Année de création	Localisation	Forme juridique	Nombre de producteurs membres de la structure	Nombre de producteurs partenaires	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires (€)
L'Epine vinette (Biocoop)	Magasin de produits bio et locaux	1982	Briançon	SCOP	0	30 (locaux)	7	500 000 à 1M
Capr'alp	Coopérative de chevrières	1986	Tout le 05	Coopérative	10	/	0	?
Guil & Durance	Marque commerciale de viande ovine	1998	Guillestre	Association	30	/	0	?
SICA des alpagnes	Coopératives laitière et fromagerie	2006	Château Queyras	SICA	11	1	11 à 12	500 000 à 1M
Echanges paysans	Plateforme commerciale pour la restauration collective	2013	Gap	Association	3	~ 30	3	< 500 000
Pays'en Bio	Magasin de producteurs	2014	Gap	SAS ²⁴	5	140 fournisseurs	4	< 500 000
AMAP 2.0	Association consommateurs	2014	Embrun	Association	0	~ 10	0	< 20 000

²⁴ SAS : Société d'Action Simplifiée

On remarque qu'une **diversité** d'acteurs s'implique dans ces collectifs participant à la relocalisation. Les structures sont principalement portées par des regroupements constitués de producteurs et non producteurs (voir Figure 10).

En effet, la coopérative fromagère SICA des Alpes est représentée par le directeur de la fromagerie mais les membres sont producteurs. La plateforme Echanges Paysans est également co-portée par des membres de la société civile et des producteurs. En revanche, certaines structures sont uniquement tenues par des **membres de la société civile** (AMAP, Biocoop, ateliers de transfo). Enfin, seule une structure a été créée uniquement par des **producteurs** qui se sont regroupés en magasin (Pays'en bio). Cependant, les structures sont toutes partenaires de nombreux producteurs fournissant des produits en point de vente, relais ou lieu de transformation.

Les structures ont une **taille économique variable** et peu comparable entre elles. Nous donnons donc un ordre de grandeur du chiffre d'affaires. Ainsi, la fromagerie des Alpes et le magasin Biocoop ont les chiffres d'affaires les plus élevés (de 500 000 à 1 million d'Euros) tandis que d'autres structures sont plus modestes, ce qui peut s'expliquer par leur récente création, notamment l'AMAP 2.0, Echanges Paysans ou Pays'en Bio. Enfin, seules 4 structures emploient des **salariés**, dont le nombre varie de 3 à 12.

3.2 Grille d'analyse multicritères agroécologique autour de sept principes

Nous avons construit cette grille qualitative (Figure 11) représentant **sept thèmes ou principes** de l'agroécologie paysanne, répondant au cadre du projet porté par l'ADEAR. Le schéma présente la grille agroécologique simplifiée, sans les critères imaginés pour chaque dimension. La version intégrale se trouve en Annexe 10.

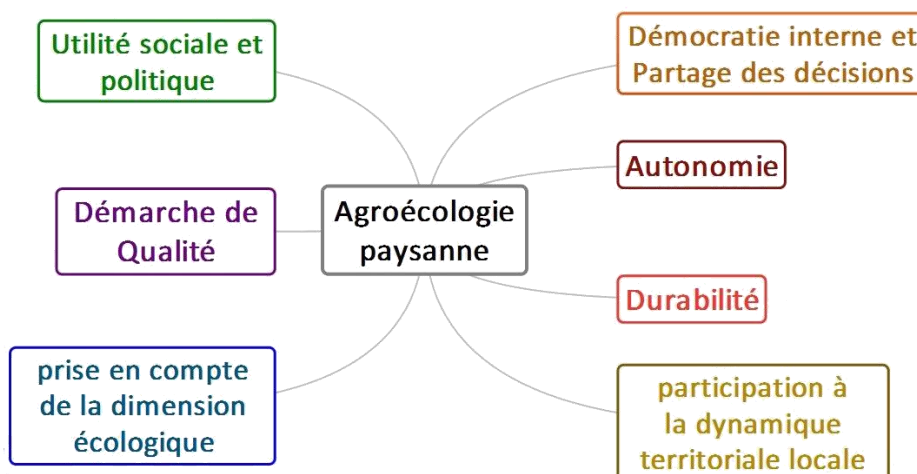


Figure 11 Grille d'Agroécologie paysanne simplifiée (co-construction pour le projet)

Le Tableau 5 présente, pour chaque grand thème, des exemples de **critères** ou **paramètres** ayant été proposés lors des entretiens.

Les critères proposés ne sont que des exemples et non pas des critères à valider et sont intégrés au discours global des acteurs rencontrés qui ajoutent eux-mêmes d'autres paramètres ou au contraire, en laissent de côté. Nous justifions, dans les paragraphes suivants, les critères par thème, au regard de la bibliographie qui nous a permis de les construire.

Tableau 5 Thèmes retenus de l'agroécologie paysanne et exemples de critères proposés

PRINCIPES	CRITERES PROPOSES
Démocratie interne et Partage des décisions (DEM)	Gouvernance et processus décisionnel juste
	Démocratie, horizontalité
	Viabilité sociale
	Communication entre les membres
	Travail en collectif, solidarité
	Transparence
Autonomie (AUTO)	Décisionnelle
	Technique
	Financière
	Par rapport au marché
	Par rapport au système alimentaire
Durabilité (DUR)	Adaptabilité face au changement
	Economique : partage de la valeur ajoutée
	Via l'appartenance à un réseau
	Engagement (contrats avec les partenaires)
	A court/moyen/long terme
	Viabilité humaine (charge de travail)
Participation à la dynamique territoriale locale (TERRI)	Relocalisation alimentaire, économique, de l'emploi...
	Implication dans les réseaux
	Partage dans les circuits alimentaires
	Gouvernance
	Importance culturelle
	Typicité des produits
	Solidarité vis à vis du territoire
	Utilité sociale des bénéficiaires
Utilité sociale et politique (UTIL)	Accessibilité des produits
	Objectif de mission d'intérêt général
	Echange, partage de savoirs et connaissances
	Lieu de débats
	Engagement politique, démarche militante, sensibilisation
	Insertion sociale
	Création d'emplois
	Qualité des produits
Démarche de Qualité (QUALI)	Répercussion sur le mode de production
	Promotion de labels de qualité
	Transparence vis à vis du consommateur
	Respect d'un cahier des charges
	Ethique dans les choix de partenariat
	Réduction des externalités négatives
Prise en compte de la dimension écologique (ECOL)	Favoriser la proximité géographique
	Préserver la biodiversité (variétés anciennes...)
	Intégration de cette réflexion
	Maximiser l'impact positif/minimiser l'impact négatif

❖ **Démocratie interne et partage des décisions :**

La base du fonctionnement d'un système agroécologique est en effet son organisation collective et sa gouvernance interne. Cela garantit la viabilité sociale et la transparence entre les membres, au sein de la structure. Ainsi, les principes d'une **gouvernance démocratique**, d'un partage au niveau du processus décisionnel d'un **travail en collectif** reposant sur une bonne **communication**, une **transparence** et l'**horizontalité** nous paraissent essentiels. Ce thème est fortement lié à l'économie sociale et solidaire, où l'équilibre des pouvoirs est fondamental (Gadrey 2006, chap. Gouvernance). On retrouve cet élément dans la définition de principes socioéconomiques de l'agroécologie Dumont et Stassard qui parlent de « décisions prises via des processus démocratiques » (Dumont et al. 2015).

⇒ *Comment fonctionne la gouvernance et le travail en collectif dans les structures étudiées ? Repose-t-elle sur une horizontalité, une base démocratique et une bonne communication entre les membres ?*

❖ **Autonomie :**

On retrouve ce thème assez fréquemment dans les sources utilisées définissant des principes de l'agroécologie. En effet, le diagnostic de l'agriculture paysanne distingue l'**autonomie décisionnelle, financière et technique**. On trouve également l'idée d'une réduction de la dépendance externe et d'autonomie de gestion (Perez Vitoria 2013). Le groupe GIRAF parle également d'autonomie **par rapport au marché** et d'indépendance financière (Dumont et al. 2015), (Stassart et al. 2012). Un apport financier peut en effet parfois se transformer en intrusion dans le processus décisionnel et donc réduire l'autonomie de décision.

A la suite des premières enquêtes, nous avons rapidement abordé la question des contraintes liées au territoire en tant qu'espace géographique et agroclimatique mais également vis-à-vis du système alimentaire : période de production courte, consommateurs peu enclins à consommer certains produits, débouchés de commercialisation saturés etc. Cela nous a donc amené à ajouter le paramètre **d'autonomie par rapport au système alimentaire**.

⇒ *Les expériences étudiées sont-elles autonomes financièrement, techniquement et pour la prise de décision ? Quelles sont au contraire les contraintes et dépendances vis-à-vis du système alimentaire et du marché ? Sinon quelles sont leurs marges de manœuvre ? Quels leviers mettent-elles en place pour assurer leur durabilité ?*

❖ **Durabilité :**

Dans ce thème, nous avons intégré les paramètres de **durabilité économique** mais également de **viabilité humaine** et **d'adaptabilité** face au changement, ou **résilience**. Cette notion d'adaptabilité est évoquée par Stassart et Dumont mais également dans la grille de l'agriculture paysanne. Elle est liée au principe d'autonomie précédent, notamment lorsque les auteurs parlent **d'appartenance à un réseau** (Dumont et al. 2015) qui peut en effet permettre une durabilité mais impose cependant une certaine dépendance, qu'elle soit décisionnelle, technique ou financière.

Lors des enquêtes, nous avons abordé la question des **contrats** entre producteurs et structure commerciale par exemple ou avec des consommateurs, qui nous semble intervenir dans la question de la durabilité. Les contrats entre producteur et distributeur peuvent, en effet, assurer les agriculteurs d'écouler leur production. Le partenariat s'inscrit donc sur la durée dans ce cas. Enfin, les acteurs distinguaient différentes **échéances** de durabilité ou stratégie, à court, moyen et long terme.

⇒ *Les expériences étudiées sont-elles durables économiquement ? Viable socialement et humainement ? Opèrent-elles une stratégie à court, moyen ou long terme et par quels moyens (contrat, appartenance à un réseau) ? Répartissent-elles équitablement la valeur ajoutée sur le système alimentaire ?*

❖ **Participation à une dynamique territoriale locale :**

Les systèmes agroécologiques tels que l'équipe projet les définit participent à la dynamique territoriale locale. Ce principe intègre beaucoup de critères différents. Nous plaçons ici notre **postulat** de base tel que l'agroécologie participe à la **relocalisation alimentaire**, mais également **économique** et de **l'emploi**. En effet, lors des réunions d'équipe, la **dimension territoriale** de l'agroécologie était souvent soulignée.

Dans la bibliographie, ce thème fait référence à la mise en place de réseaux locaux et la valorisation des circuits courts (Perez Vitoria 2011), de systèmes territorialisés (Stassart et al. 2012), l'utilisation des ressources locales (INRA SAD in Stassart et al. 2012) ou l'implication dans les **réseaux** et la participation au développement local (FADEAR 2012). On peut également parler d'une **solidarité vis-à-vis du territoire** et d'une répartition au sein **des circuits de commercialisation**. En effet, certains systèmes peuvent occuper une place importante dans le paysage agroalimentaire et ne pas laisser la place aux autres structures.

La question de la **gouvernance à l'échelle territoriale** sera intéressante à relever comme le note le groupe GIRAF qui parle de « **gouvernance démocratique des systèmes alimentaires** » (Stassart et al. 2012) : quels liens sont établis avec les autres acteurs du territoire, comment fonctionnent ces partenariats, comment sont choisis ces partenaires ?

De plus, nous voudrions nous intéresser à l'importance **culturelle** de ces systèmes dans le territoire. Participent-ils à recréer une identité alimentaire ?

Enfin, la **création d'emplois** nous paraît être un élément important de la participation à la dynamique locale. Elle inscrit aussi la structure dans la durabilité. Ce critère figure également dans la grille d'agriculture paysanne (FADEAR 2012).

Comme nous l'avons abordé dans la bibliographie, les concepts de « territoire » et de « local » sont propres à chacun et nous verrons comment ils sont définis par les porteurs d'expériences rencontrés.

⇒ *Dans quelle mesure les expériences favorisent-elles la dynamique territoriale locale en relocalisant l'alimentation, l'emploi, l'économie ? Sont-elles solidaires vis-à-vis des autres acteurs du système alimentaire et laissent-elles la place dans les circuits de commercialisation ? Comment s'intègrent-elles à la gouvernance du territoire ? Accordent-elles une importance culturelle (produits spécifiques, typiques) ?*

❖ **Utilité sociale et politique :**

L'agroécologie n'a pas seulement une visée technique ou économique mais peut être vue comme porteuse **d'utilité sociale** et avec un **impact également politique**. Nous empruntons ici le terme de l'économie sociale et solidaire d'utilité sociale ou de « plus-value sociale » (Gadrey 2006). Les auteurs de GIRAF évoquent ainsi le **but social** de l'agroécologie (Dumont et al. 2015). Cette dimension est aussi décrite comme une intégralité (couvrir tous les domaines d'une zone rurale) ou un équilibre (Perez Vitoria 2013). C'est également la création et le partage de **savoirs locaux, traditionnels** et connaissances (Perez Vitoria 2011; Stassart et al. 2012) au sein de ces organisations collectives, qui peuvent constituer des lieux de **débats**.

Il a, par ailleurs, souvent été évoqué dans les réunions d'équipe projet l'importance de ne pas réserver les produits alimentaires bio ou de qualité à une élite, mais au contraire de les rendre **accessibles** au plus grand nombre. Certains acteurs ont ainsi parlé de **mission d'intérêt général**. L'intérêt général n'étant pas ici vu comme la seule somme des intérêts individuels, mais comme un intérêt visant le plus grand nombre (Gadrey 2006). Enfin, l'agroécologie a une dimension politique forte, puisqu'elle est en partie définie comme un mouvement social et politique visant un changement de paradigme, comme nous l'avons vu dans l'état de l'art. C'est pourquoi, nous avons ajouté le critère de **militantisme** et d'engagement politique. Ce critère peut faire référence à la sensibilisation auprès des consommateurs, par exemple.

⇒ *Les expériences participent-elles à une utilité sociale (produits accessibles, insertion sociale, mission d'intérêt général, bénéfices reversés avec un objectif social...) ? Favorisent-elles les échanges, le partage de savoirs ? Sont-elles propices aux débats ? Suivent-elles une démarche militante et politique ?*

❖ **Démarche de qualité :**

Les systèmes analysés ont tous un but soit de production, soit de distribution de produits alimentaires. Or il semble indispensable de proposer des **produits de qualité**, issus d'un **mode de production** sain. Nous entendons ici la qualité aussi bien sanitaire qu'organoleptique. Cette idée est confirmée par les paysans de l'équipe projet. Ainsi, un des principes de l'agriculture paysanne est de proposer des produits de qualité (FADEAR 2012) et les critères que nous avons réutilisés sont la promotion de **labels** de qualité, la **transparence** vis-à-vis du consommateur...

D'autre part, il nous paraît important de faire figurer ici la présence ou non d'un **cahier des charges** ou d'une **charte** respectée par les membres des organisations.

⇒ *Les expériences étudiées favorisent-elles la consommation de produits de qualité (garantie par des labels) ? Sont-elles transparentes vis-à-vis des consommateurs sur la qualité des produits ? Respectent-elles un cahier des charges ? Quel est l'impact sur les modes de production ?*

❖ **Prise en compte de la dimension écologique :**

Cet élément est très souvent intégré dans la littérature dans les définitions de l'agroécologie d'un point de vue technique. Il peut s'agir de réduire les **externalités négatives** (usage d'intrants synthétiques, pertes de ressources) (Stassart et al. 2012). Il s'agit aussi de maximiser les **externalités positives** en favorisant la biodiversité, ayant recours aux variétés anciennes (FADEAR 2012), promouvant de services écologiques (Altieri M. in Stassart et al. 2012), privilégiant la proximité géographique et donc réduisant le temps de transport (Dumont et al. 2015)... Dumont et Stassart vont même jusqu'à définir comme principe d'intégrer les questions environnementales dans chaque choix économique (Dumont et al. 2015).

⇒ *Les structures prennent-elles systématiquement en compte la dimension écologique ? Cherchent-elles à réduire leur impact sur l'environnement (proximité géographique, gestion énergétique...) ? Favorisent-elles la biodiversité (variétés anciennes...) ?*

3.3 Les principes de l'agroécologie paysanne confrontés à la relocalisation alimentaire

Cette analyse a été permise par le croisement des résultats au sein des expériences, synthétisés comme évoqué plus haut, dans l'Annexe 11.

3.3.1 Gouvernance et démocratie interne : base du fonctionnement en collectif

L'étude du fonctionnement au niveau de la gouvernance des structures révèle certaines difficultés à travailler en collectif. Certains statuts permettent de regrouper une variété de profils d'acteurs, ce qui est à la fois bénéfique mais complexe dans la gestion quotidienne d'une société ou association.

❖ *Des statuts juridiques déterminants pour la gouvernance*

Les structures juridiques des expériences analysées sont assez variées. En effet, on décompte trois associations, trois formes coopératives (SCOP, SICA), et une SAS. En outre, l'Épine Vinette **Biocoop** a récemment fait le choix de changer de statut pour passer à celui de SCOP, tandis qu'**Echanges Paysans** envisage celui de SCIC.

En effet, ces statuts, caractéristiques de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), reposent sur des principes démocratiques (Gadrey 2006). Le détail du fonctionnement juridique de ces structures est disponible en Annexe 12. En effet, pour la cogérante actuelle de **Biocoop Briançon**, ce passage en SCOP était « *une manière de prendre l'outil en main et redonner la gestion aux salariés* ». Ce statut permet en effet de donner la fonction de co-entrepreneur aux salariés de la société (Gadrey 2006). En revanche, les producteurs ne font pas partie de la gouvernance des SCOP. Cela est peut-être un choix de la part de la **Biocoop**, peut-être dû à une difficulté à les impliquer. À l'échelle nationale, 40% des magasins Biocoop étaient des structures de l'ESS en 2006 (Gadrey 2006). La **SICA des Alpagnes**, quant à elle, est de forme multisociétariat, impliquant aussi bien des associés agricoles et non agricoles (directeur et salariés de la fromagerie). Toutefois, ces seuls statuts juridiques ne garantissent pas une facilité de gouvernance.

❖ *Une pluralité et une diversité d'acteurs impliqués dans la gouvernance*

En lien avec la diversité de ces statuts, la gouvernance des expériences analysées est souvent complexifiée par l'intervention de plusieurs instances dans la gestion des collectifs, avec une diversité d'acteurs. Cela constitue une richesse de points de vue, d'origines et de références mais peut également générer des divergences d'objectifs et de manières de faire. Par exemple la marque **Guil&Durance** est gérée par une association d'éleveurs mais est directement dépendante de l'abattoir de Guillore. Celui-ci est géré par une SICA, composée d'autres éleveurs et de bouchers, et d'une SARL²⁵ comme outil commercial financée par un syndicat mixte de communauté de communes. Ainsi, les intérêts défendus par les éleveurs se confrontent aux volontés des élus, qui cherchent également un développement économique du territoire via d'autres activités, notamment touristiques.

Dans le cas de la **SICA des Alpagnes**, les objectifs divergent souvent entre le directeur et les salariés de la fromagerie d'un côté, qui ont une vision stratégique plutôt sur le long terme, et producteurs de l'autre qui demandent souvent les effets directs d'investissements. Pour le directeur actuel de la SICA il y a un total désaccord dans la gestion salariée entre administrateurs et direction, due à « *des niveaux de conscience différents* ».

²⁵ SARL : Société à Responsabilité Limitée

Ces blocages au niveau de la gouvernance entraînent, ou résultent selon les cas, d'un manque de communication au sein de ces collectifs. Certaines habitudes de fonctionnement sont en effet difficiles à faire évoluer et finalement, il semble qu'une fois le verrouillage créé, le dialogue soit rompu.

En effet, dans plusieurs des cas étudiés, la gouvernance est composée de plusieurs cercles d'individus et le poids dans la décision décroît avec un nombre croissant de personnes impliquées. Ainsi, Marc Lourdaux, président de l'association **Echanges Paysans** distingue trois cercles de gouvernance jouant chacun un rôle mais, selon lui, « *la gouvernance et la communication au sein de la structure sont perfectibles* » (M. Lourdaux, EP05) (Figure 12).

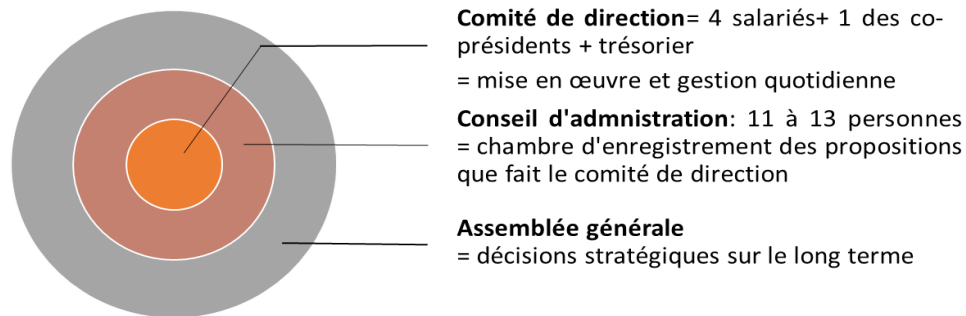


Figure 12 Différents cercles de gouvernance identifiés par Marc Lourdaux d'EP05 (construction personnelle)

Dans ce cas, les salariés semblent avoir un rôle central dans les décisions de la structure. Cette gouvernance est cependant une dérive souvent observée dans le fonctionnement classique des associations, Le passage d'Echanges Paysans en SCIC, évoqué plus haut, serait une solution à cette dérive, en donnant plus de poids aux salariés dans la gestion de l'outil.

❖ *Un équilibre entre leadership et gouvernance « autocratiques »*

Nous avons noté également, au sein de plusieurs initiatives, la place centrale jouée par un ou deux individus, sur lesquels la gestion et la charge de travail reposent principalement. C'est le cas de la **SICA des Alpagnes** (directeur de la fromagerie) et du magasin **Pays'En Bio** (directrice du magasin). Cela pose la question de la viabilité sociale de ces systèmes. En effet, cela peut générer des conflits d'intérêts entre individuel et collectif. Ce fonctionnement résulte parfois de personnalités fortes ou d'un manque d'implication de certains acteurs (producteurs, bénévoles) ce qui déséquilibre la dynamique du groupe. Par exemple, au magasin **Pays'en Bio**, la gouvernance est devenue plus « *plus autocratique et centralisée* » après que les fondateurs du magasin ont réalisé que « *les stratégies collectives et individuelles ne convergeaient pas toujours* » (L. Karoubi, directrice du magasin Pays'en Bio, éleveuse bovin viande).

Cependant, ce rôle central joué par l'un des membres montre aussi une capacité de *leadership* de certains individus. Le directeur de l'abattoir de Guillestre soulignait en effet la nécessité de « *personnes charismatiques pour imposer les choses [...] c'est notre rôle en tant que directeur de structure* » (J. Jean-Pierre, directeur de l'abattoir de Guillestre). Dans le cas de la coopérative **Capr'Alp**, le départ d'une chevrrière au rôle central et moteur a vraisemblablement déséquilibré la dynamique du groupe qui s'est donc essouffée.

Ces éléments sont-ils révélateurs des limites du fonctionnement collectif totalement horizontal, en tout cas dans ce type de structures ?

La plupart des collectifs rencontrés considèrent cependant que leur gouvernance fonctionne relativement bien, au sein de groupes restreints de personnes. Certaines structures ont très bien fonctionné pendant un temps. La coopérative **Capr'Alp** a permis par exemple d'animer une réelle dynamique collective entre éleveuses chevrières même si celle-ci nécessiterait d'être relancée par la nouvelle génération de chevrières nouvellement installée. De la même manière, l'association **Guil&Durance** a connu une période très active, qui a permis de « *fédérer les éleveurs* » (un éleveur de l'association). Ces dynamiques collectives aujourd'hui moins actives, pourraient être remises en marche par l'arrivée de jeunes, motivés par une « *médiation extérieure* » (S. Soulas, ancienne directrice de l'abattoir de Guillestre).

Ainsi, le fonctionnement en collectif, qui plus est avec des personnes d'horizons variés, est difficile à mettre en pratique et à garantir sur le long terme. La tendance observée est que la gouvernance ne repose que sur quelques personnes, devenues indispensables, ce qui peut orienter les décisions vers des intérêts individuels, générer des tensions dans le groupe, voire remettre en cause l'existence même du collectif.

3.3.2 La recherche d'autonomie face aux dépendances encore fortes

Les structures étudiées tendent à la fois vers une autonomie décisionnelle, technique et financière. Elles doivent cependant faire face à de fortes dépendances aux subventions et sont aussi assujettis aux faiblesses et lacunes existantes, naturelles ou logistiques, du territoire et du système alimentaire.

❖ *Des structures fortement tributaires des faiblesses du système alimentaire et du territoire agricole*

Les principaux blocages identifiés par les acteurs sont tout d'abord la double saisonnalité propre au territoire montagnoux des Hautes-Alpes. Cela signifie que la période de consommation augmente lors de la fréquentation touristique (été et hiver) mais ne correspond pas aux périodes de productions naturelles, animales et végétales, du territoire. C'est pourquoi de nombreux acteurs rencontrés cherchent par exemple à étalement leur période de production ce qui permet indirectement un étalement de la vente. Dans le cas de l'élevage, cela consiste à dessaisonner les troupeaux (reproduction et mise bas en dehors des périodes naturelles).

Seulement, cette stratégie de vente ne permet pas d'absorber toute la production. C'est pourquoi la **SICA des Alpagnes** a mis en place une politique de vente très particulière en délocalisant une partie de sa vente en dehors du département et à l'étranger à un faible prix auprès d'un réseau de grossistes. Par ailleurs, elle favorise la vente locale sur le territoire du Queyras via des circuits de proximité et un magasin attenant à la fromagerie, ce qui valorise mieux les produits. Certains éleveurs de la **marque Guil et Durance** ne vendent pas uniquement leurs agneaux via la SARL de l'abattoir de Guillestre mais diversifient leurs circuits de commercialisation. Ils ont ainsi recours à de la vente directe (AMAP, vente en caisse) dans des réseaux du sud de la région pour ne pas concurrencer les ventes de la SARL ou auprès de maquignons qui vendent par leurs propres circuits. Un levier proposé par le directeur de l'abattoir, afin d'éviter cette délocalisation, est d'installer des jeunes en engraissement. De la même manière, la plateforme **Echanges Paysans** ne restreint pas son territoire de vente à un « local » qui correspondrait à l'échelle du département mais bien à la région. Ainsi, 10% de son chiffre d'affaires est assuré par une vente dans le sud de la région PACA pour contourner cette double saisonnalité.

A l'inverse, on peut parler d'une délocalisation de la production. Ainsi, le magasin **Pays'En Bio** travaille en partenariat avec des producteurs plus éloignés et plus au sud (dans les Alpes de Haute-Provence) ce qui permet de diversifier la gamme ou d'approvisionner certains produits trop tardifs par rapport à la période de vente, notamment en maraîchage et petits fruits. En outre, dans certaines zones du département, les producteurs de certains types de production (bio, maraîchage...) viennent à manquer. Ainsi le magasin **Biocoop** s'approvisionne auprès de la plateforme située plus au sud de la région PACA ce qui lui garantit une certaine souplesse dans son approvisionnement, mais la production locale est privilégiée dès que la période le permet. La Figure 13 explicite ces deux stratégies identifiées auprès des acteurs.

Enfin, les expériences rencontrées font face à une forte concurrence locale notamment à Gap où l'on voit naître une multiplicité de circuits de vente proposant produits locaux et produits issus de l'agriculture biologique.

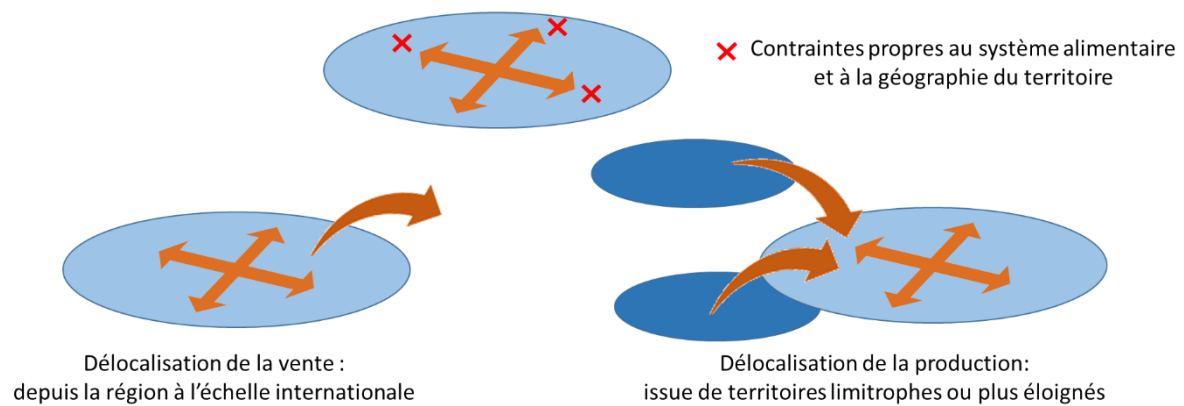


Figure 13 Représentation des deux stratégies pour faire face à la double saisonnalité du territoire (construction personnelle)

❖ *Des dépendances « filière » encore fortes*

Bien que notre analyse ne suive pas une lecture « filière », certaines contraintes sont propres à ce fonctionnement encore en place pour certaines productions, principalement en viande. C'est notamment le cas les éleveurs de l'association **Guil&Durance** qui doivent faire face aux demandes exigeantes des acteurs de l'aval (bouchers, coopératives...) en termes de normes réglementaires des produits finis (calibrage) ou de marges commerciales opérées aux différentes étapes d'abattage, commercialisation, etc. Ces contraintes bloquent très fortement les producteurs dans leur système d'élevage. Par exemple, dans le cas des éleveurs adhérents en coopérative, le calendrier de plus-value les oblige à dessaisonner leurs troupeaux pour s'adapter à la période de vente la plus intéressante économiquement pour eux. Ces gestions impliquent donc d'adapter le mode de production selon la vente.

Ainsi les dépendances historiques et obsolètes vis-à-vis des filières sont parfois encore très présentes et souvent liées à un fonctionnement en coopérative. Ce dernier semble rarement aller dans le sens de l'intérêt des producteurs.

❖ *Une rare autonomie financière*

Les structures de relocalisation sont assez souvent dépendantes de subventions extérieures qui leur ont permis d'assurer le démarrage de leur structure. Ainsi la plateforme **Echanges paysans** a bénéficié de subventions régionales et le **magasin Pays'en Bio** a fait appel au fonds FEADER²⁶ afin de financer la création d'un atelier de découpe de viande.

²⁶ FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La **marque Guil&Durance**, qui est directement liée à l'abattoir, est donc dépendante des financements permettant la rénovation régulière de cet outil.

L'autofinancement représente cependant une part importante dans les sources de financements. Pour certains acteurs, l'indépendance financière fait partie d'une logique voire d'une éthique. C'est le cas du **magasin Biocoop** qui défend un « *principe d'autonomie* » (Julie, co-gérante de l'Épine Vinette) et a donc toujours fonctionné sur la base de l'autofinancement. De la même manière l'**AMAP 2.0** et la coopérative **Capr'alp** n'ont jamais eu recours aux financements, jugés inutiles pour le développement de leur projet.

Tous les acteurs revendiquent par ailleurs une très forte autonomie au niveau du processus de décision. Cette autonomie ne semble donc pas liée à une dépendance financière.

Dans le cas de la **SICA des Alpes**, l'autonomie par rapport au marché est garantie par un principe de rémunération des producteurs à un prix unique, indépendant du cours du lait. Ce qui est donc très intéressant pour les producteurs qui ne subissent pas cette pression extérieure.

3.3.3 Durabilité et résilience à plus ou moins long terme

Nos résultats montrent que différents types d'entraves à la longévité peuvent exister au niveau du système alimentaire : des blocages humains et sociaux, en termes de stratégie, techniques ou encore économiques et financiers. Ce paragraphe reprend certains effets abordés dans les deux paragraphes précédents (autonomie et gouvernance).

❖ *Une durabilité mise à l'épreuve par des contraintes techniques et financières*

Les structures rencontrent des difficultés techniques qui remettent parfois en cause leur durabilité : des charges de fonctionnement élevées (collecte du lait pour la **SICA** ou de viande pour la marque **Guil&Durance**), une fluctuation des volumes, conséquence du mode d'élevage, des contraintes logistiques (transport, espace de stockage).

Certains leviers permettent de contourner ces contraintes : agrandissement ou création d'un second magasin (**Biocoop**), atelier de découpe/transformation sur place (**Pays'en Bio**, **Biocoop**), mutualisation logistique au niveau du transport (**Biocoop** grâce à **Echanges Paysans**).

De la même manière, la dépendance aux subventions pour certaines structures ou certains fonctionnements économiques remet en question leur durabilité économique. Par exemple la **magasin Pays'en Bio** repose sur le principe de remise directe ou d'achat revente. Le magasin joue alors le rôle d'intermédiaire, contrairement aux points de vente collectifs, ce qui garantit aux producteurs associés ou fournisseurs d'être payés sur l'intégralité de leur production même si celle-ci n'est pas vendue. Les pertes et vols sont, dans ce cas, pris en charge par le magasin, ce qui peut être coûteux.

❖ *Des stratégies à court, moyen ou long terme selon les structures*

Certaines structures choisissent de ne pas avoir de stratégie à long terme mais sont considérées résilientes et capables d'adaptabilité par leurs porteurs même s'ils « *navignent à vue* ». C'est le cas du directeur de la **SICA des Alpes** qui, par une gestion très fine des volumes produits, suit de très près l'évolution de la structure. Les investissements financiers, eux, sont pourtant significatifs d'une vision à long terme.

Vis-à-vis des producteurs, l'établissement d'un contrat peut être vu comme garant d'une durabilité sur le long terme. Ainsi, pour l'**AMAP 2.0**, les contrats permettent aux producteurs d'être assurés de vendre leur production et de prévoir leur volume de vente au cours de l'année.

A l'inverse, dans le cas de la **Biocoop**, l'absence de contrat est autant avantageuse pour le producteur (pas de pression sur les volumes à produire) que pour le magasin lui-même, qui peut alors combiner avec l'approvisionnement de la plateforme régionale.

Ce dernier élément est aussi révélateur de l'ambivalence de l'appartenance à un réseau plus large, ici Biocoop national. En effet, si cela permet une souplesse logistique et de volumes d'approvisionnement, le réseau peut aussi exercer une certaine pression, en usant de remises pour favoriser un approvisionnement délocalisé. Mais pour Julie, cogérante de l'Épine Vinette, « *il est indispensable de faire vivre ce réseau qui garantit leur durabilité* ».

Enfin, un élément essentiel pour garantir la durabilité du partenariat entre ces structures de relocalisation et les producteurs, est leur juste rémunération. C'est un principe vivement revendiqué par la **Biocoop** de Briançon. En effet, cette dernière ne négoce jamais les prix auprès des producteurs, qui les fixent donc en accord avec le magasin, et la marge réalisée sur ces produits est plus faible que lorsque le magasin s'approvisionne auprès de la plateforme.

❖ *La viabilité humaine, liée à la gouvernance et à l'organisation du travail*

La durabilité sociale, ou « vivabilité » est indispensable à prendre en compte. Les difficultés rencontrées sont, dans la majorité des cas, une charge de travail trop importante qui repose sur beaucoup de bénévolat (**AMAP, Echanges paysans**). Comme nous l'avons expliqué dans le fonctionnement de la gouvernance, la charge de travail et la gestion des structures reposent souvent sur quelques personnes pivot.

Un manque de coordination ou d'animation est parfois à noter, notamment pour la coopérative **Capr'Alp** qui est une petite structure économique et ne peut engager un responsable ou un commercial. L'animation est donc gérée par les productrices elles-mêmes ou la technicienne du syndicat caprin. Pour **Echanges paysans**, la croissance économique de la structure a, au contraire, permis d'engager une commerciale et d'améliorer la gestion de l'outil.

Des solutions logistiques peuvent simplifier la gestion de ces structures et diminuer la charge de travail tels que des logiciels faisant le lien entre les fournisseurs, comme l'envisagent les gérants de **Pays'en bio**.

Ces observations concernant une lourde charge de travail ou des difficultés financières et techniques se retrouvent aussi bien pour des initiatives datant d'une dizaine d'années que pour les plus récentes, ce qui n'est donc pas dû à un manque d'expérience.

3.3.4 Des acteurs de la dynamique locale du territoire

Nous abordons ici l'ancrage des structures dans le système alimentaire et le territoire et leur participation à la dynamique locale. Nous nous sommes intéressés à leur définition du « local ». De plus, nous avons cherché à évaluer la place qu'ils occupent dans le paysage agroalimentaire du territoire et leur importance culturelle au sein du territoire.

❖ *De la relocalisation à la délocalisation*

Comme nous l'avons abordé plus haut concernant les marges de manœuvre et l'autonomie, les acteurs sont ancrés dans un système alimentaire et doivent subir ses contraintes. C'est pourquoi le processus de relocalisation alimentaire peut montrer des limites dans certains cas. Toutes les expériences étudiées cherchent à favoriser une production, une transformation ou une commercialisation locale. Cependant, elles ne donnent pas toutes la même définition au terme « local » : depuis la petite région ou vallée du Queyras dans le cas de la **SICA des Alpes**, à la région toute entière pour **Echanges Paysans**. Cela fait sens par rapport à l'idée de « local élastique » (Delfosse 2012) mais remet en question le simple objectif de relocalisation : Relocaliser à quel point ? Est-il encore possible de relocaliser ?

Ainsi, les créateurs du magasin **Pays'en bio** ont établi une charte pour choisir les producteurs fournisseurs non associés. L'un des critères majeurs est la territorialité, qu'ils définissent à l'échelle de la « petite région ». Cependant, les calendriers de production et la double saisonnalité évoquée précédemment les poussent à aller chercher des produits plus loin. De la même manière les magasins **Biocoop** définissent le local comme une distance de 150 km par la route. Dans le cas de l'Epine Vinette, il ne s'agit pas de « favoriser le local à tout prix » mais bien d'une réflexion éthique dans le choix des producteurs partenaires. Ainsi, les produits locaux représentent 23% des ventes, tandis que cette part est de 10% en moyenne dans les autres magasins (Berger B. in Maréchal 2008).

Ces échelles variables de « local » sont liées aux réalités du territoire, qu'il s'agisse d'un historique des filières ou d'une capacité trop faible d'absorption par la consommation locale, ou encore « d'une géographie du territoire qui impose une autre échelle du local » (AMAP). Or, cette identification à un territoire permet à un groupe social de développer une **solidarité** entre ses membres (Rieutort 2009). Sur la Figure 14, nous avons cherché à représenter schématiquement les échelles de « local » définies par les acteurs rencontrés, qui varient selon leurs stratégies de vente, notamment dans le cas de la SICA des Alpagnes (indiqué par une flèche sur le schéma).

« Les échelles départementales et régionales s'emboîtent dans une logique de poupées russes et sont complémentaires l'une et l'autre »
(Marc Lourdaux, EP05)

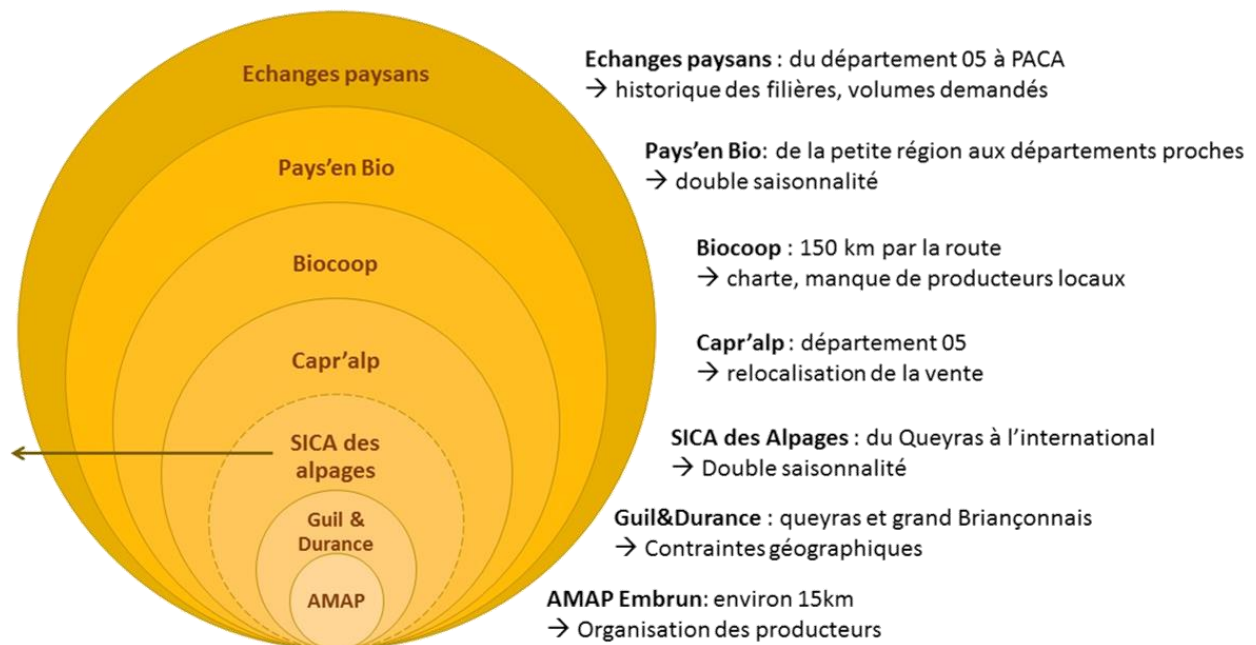


Figure 14 Différentes échelles du local définies par les acteurs rencontrés et raisons de cette échelle pour chacun (construction personnelle)

Comme nous l'avons vu dans l'autonomie, si certains acteurs sont contraints de délocaliser la vente, d'autres sont vraiment acteurs de la dynamique locale. Ainsi, la coopérative **Capr'alp** ambitionnait à l'origine à vendre hors département les fromages des chevrières. Or, depuis plusieurs années, les chevrières valorisent mieux leur production en vente directe sur la ferme et elles ont ainsi relocalisé leur vente sur le département.

C'est donc une double stratégie qui est mise en place par les acteurs : à la fois une volonté et des actions qui tendent vers la relocalisation alimentaire mais d'autre part, une obligation de délocaliser la vente ou de valoriser une production plus lointaine, pour faire face aux contraintes propres au département.

❖ *Quelle importance relative vis-à-vis du système alimentaire ?*

Nous avons remarqué que les structures rencontrées ont souvent une petite dimension économique et ne participent que pour une faible part dans les échanges agro-alimentaires de leurs territoires. Par exemple, selon les gérants de **Pays'en Bio**, les fournisseurs non associés n'ont pas besoin de ce magasin pour vendre leur production, mais permettent de compléter la gamme proposée en magasin. De la même manière **Echanges Paysans** représente une très faible part dans le chiffre d'affaires des producteurs. En revanche, la **SICA des Alpagnes** est la seule fromagerie à transformer du lait Bio, ce qui lui confère une place indispensable sur le territoire afin de valoriser ce produit localement. De la même manière, le chiffre d'affaires de **l'AMAP** est très dépendant de la production maraîchère puisque les légumes représentent la majorité du panier livré. En parallèle, les ventes via l'AMAP représentent quasiment l'intégralité de leur chiffre d'affaires pour certains maraîchers (selon le créateur de l'AMAP 2.0). Il y a donc une dépendance mutuelle entre ces deux partenaires de commercialisation.

Enfin, parmi les contraintes du territoire empêchant parfois la relocalisation, nous avons déjà énoncé la concurrence des circuits de proximité offerts aux consommateurs dans le Gapençais. Cela crée une certaine dynamique d'achat auprès des consommateurs, mais sature cependant les modes de commercialisation pour les producteurs.

❖ *Une solidarité territoriale forte*

Certains acteurs ont une vraie démarche de solidarité vis-à-vis du territoire par différents principes. Ainsi, la plateforme **Echanges Paysans** défend «*la mutualisation, le collectif et le participatif*» (Marc Lourdaux). C'est pourquoi ils mutualisent leur logistique avec les membres du réseau «*Pays'Ensemble²⁷*» et cherchent à «*répartir les marges plutôt que de les empiler et garantir un « prix juste pour les paysans »*» car selon Marc Lourdaux, tous ces acteurs sont «*au service des agriculteurs et du territoire*».

Les études de cas montrent également qu'une synergie et une complémentarité entre acteurs du système alimentaire est nécessaire pour garantir une dynamique territoriale. Ainsi, les éleveuses de **Capr'Alp** ne cherchent pas à se concurrencer sur les marchés mais se répartissent au contraire sur le territoire. En homogénéisant leur gamme de production et leurs prix de vente, elles peuvent également s'échanger leurs circuits de vente et s'entraider en cas de rupture de stocks. La **SICA des Alpagnes** fait également attention à «*ne pas se mettre en concurrence avec les fromageries voisines et ne pas tirer les prix vers le bas*» (P. Leplat, directeur de la fromagerie). Enfin, la **Biocoop** de Briançon ne souhaite pas créer d'atelier de découpe de viande sur le lieu de vente pour ne pas «*prendre le métier des bouchers locaux*» (gérante de l'Epine Vinette).

Les membres de la Biocoop cherchent également à jouer un rôle auprès des producteurs locaux en installation en leur garantissant un débouché de vente. Cependant, les producteurs partenaires de longue date sont souvent prioritaires et c'est donc la part de l'approvisionnement auprès de la plateforme régionale qui est diminuée, afin de favoriser la relocalisation.

Enfin, au sein même d'un réseau, nous avons pu remarquer parfois un manque de solidarité comme au sein des **AMAP** du département, qui semblent assez peu en contact entre elles.

²⁷ Ensemble de plateformes commerciales d'approvisionnement de la restauration collective (région PACA)

Finally, these experiences of relocation hold a place indispensable on the food system, even if in economic terms they may appear minor compared to the volume of other structures generating much higher volumes.

*« Travailler dans son pays et pouvoir le faire vivre, ça marche dans les deux sens...
On ne sait plus qui est la poule et qui est l'œuf au final, qui fait vivre l'autre ? »
(Gérant du magasin Pays'en Bio)*

❖ *Une importance culturelle variable et à construire*

One of the specificities of the Hautes-Alpes is, visibly, not having a strong culinary identity. The processes of territorial markings such as « l'agneau Guil&Durance » or « les fromages Capr'alp » can constitute a tool for this purpose.

Thus the cooperative **Capr'alp** is inspired by recipes of Savoyard cheese adapted to goat milk, the Savoie region often being presented as an example of strong culinary identity to the eyes of the territory's actors. These recipes do not rely on local traditions but are more a cultural construction in order to create an identity. According to one of the cheesemakers, « it would be necessary to create an appellation for the Hautes-Alpes ».

This cultural identity is indispensable according to several actors encountered, in order to « *se faire connaître et reconnaître dans son pays* » (P. Leplat, SICA des alpages). Thus the **SICA** observes an improvement in its image among consumers and this goes hand in hand with the improvement of the quality of the cheese range. On the other hand, certain(e) farmer(s) of **Guil&Durance** and **Capr'alp** were not convinced of their cultural impact on the territory and thought they were little known among consumers. On the other hand, the producers are truly satisfied with the sale of their products : « *c'est plus satisfaisant en filière courte car je retrouve mon nom au Super U du coin* » (farmer of the association Guil&Durance).

3.3.5 Au-delà de la production alimentaire, un impact social et politique

These structures intervene as well in production, transformation or distribution of food products but they can have a social or even political impact. We detail here the initiatives put in place in this sense and propitious to the creation of social links. In addition, we have sought to highlight, if that was the case, their political impact through actions of sensibilisation or militancy. Finally, we are interested in the notion of general interest and in what measure these structures participate in it.

❖ *Des échanges établissant des liens sociaux forts ou permettant une transmission des savoir-faire entre acteurs*

Many actors have confirmed having established strong social links between their members, as well between producers and distributors, and other members of the civil society. Thus the cooperative **Capr'Alp** has allowed the cheesemakers to meet and exchange during technical trainings, on their profession but also on other subjects touching their modes of life. For some, this social dynamic, more than commercial, has been indispensable. These forms of collective associations therefore play at once a commercial, logistical role but also allow producers to escape a certain isolation due to the life on the farm. The director of the **Pays'en Bio** store also confirms having established strong links, even friendly ones, with the producers and suppliers.

Les structures étudiées sont également des lieux d'échanges et de transmission des savoir-faire. Ce sont des valeurs essentielles portées par exemple par le fromager de la **SICA des Alpagnes** qui tient à transmettre ses savoir-faire fromagers auprès des jeunes salariés de l'équipe, en vue de son départ dans quelques années. Pour le directeur de cette SICA, il est indispensable de valoriser « *savoirs, connaissances et compétences* ».

Dans certains cas, cependant, ces liens sont difficiles à établir ou entretenir car les relations professionnelles interviennent dans ces rapports sociaux (**Pays'en Bio**). De plus, le développement de ces échanges tient parfois à peu de choses comme les lieux de distribution des paniers en **AMAP** qui ne sont pas propices aux échanges.

❖ *Des produits accessibles au plus grand nombre ?*

Le faible coût des produits n'est pas évident à garantir par les acteurs rencontrés qui privilégient souvent la qualité par rapport au prix proposé aux consommateurs. Par ailleurs, avec souvent un rôle d'intermédiaire, les acteurs rencontrés sont pris en tenaille entre la volonté d'assurer au consommateur un prix abordable et sortir un revenu suffisant, à partir de la marge commerciale dégagée entre prix de vente et prix d'achat. Certains font en sorte de maintenir cette marge réduite, par principe : « *on veut rester dans la bio abordable et locale* » (**Pays'en Bio**). Ils garantissent alors un faible coût pour les produits de la consommation courante et la marge est réalisée sur d'autres produits.

Il y a donc un équilibre à gérer de manière cohérente entre une rémunération juste des producteurs, une marge permettant la viabilité des structures et un prix maintenu raisonnable pour tous les profils de consommateurs.

❖ *Impact politique : sensibilisation et militantisme*

Outre cette dimension sociale, les expériences de relocalisation prennent une dimension politique. La transmission des savoir-faire et les échanges sur les modes de production auprès des consommateurs constitue une forme de sensibilisation et d'apprentissage, voire de militantisme. Or, plusieurs porteurs d'expériences nous ont indiqué ressentir un réel manque de prise de conscience des consommateurs concernant les produits de saison et les produits locaux.

La carte représentant la localité des producteurs à l'entrée du magasin **Pays'en Bio** peut donc être vue comme une forme de sensibilisation à destination des mangeurs. De la même manière, l'association **Echanges Paysans** participe à la conception de menus « du terroir » dans la restauration collective pour sensibiliser les plus jeunes, ainsi que les collectivités à l'importance des produits locaux. Cela peut également passer par des visites d'ateliers (**SICA des Alpagnes**) ou la création d'une association de consommateurs (**Biocoop** de Briançon) pour réaliser des actions d'animation et sensibilisation. Ce militantisme est au cœur de la démarche de l'**AMAP** qui constitue « *un lieu de prise de conscience* » pour ses membres se réclamant « consom'acteurs » (créateur de l'AMAP 2.0 d'Embrun).

❖ *Des missions d'intérêt général ?*

La participation à une mission d'intérêt général, pour le plus grand nombre, paraissait indispensable pour parler de système agroécologique. Or il est étonnant d'observer que certains de ces intermédiaires (**Echanges Paysans, Pays'en Bio**) représentent une très faible part dans les chiffres d'affaires des producteurs dont ils collectent ou transforment les produits. Ils doivent donc travailler avec de nombreux producteurs pour compenser cette faible part dans les volumes produits. A l'inverse, certains intermédiaires concernent une dizaine ou vingtaine de producteurs et les volumes ne sont pas systématiquement plus élevés. L'impact sur le nombre de consommateurs est par ailleurs difficile à estimer.

En effet, les producteurs diversifient souvent leurs circuits de commercialisation et ont recours aussi bien aux AMAP, magasins de producteurs, GMS, qu'aux magasins bio... Faut-il alors légitimer des projets pour un faible nombre de producteurs et générant parfois beaucoup de transport et de consommation d'énergie fossile pour satisfaire une demande exigeant plus de variétés ? On est alors dans le cas d'une adaptation de l'offre à la demande. Une mission d'intérêt général ne serait-elle pas plutôt d'adapter la demande à l'offre et aux contraintes locales ? Or cette démarche passe par une sensibilisation des consommateurs à ces questions et par une prise de conscience du potentiel des productions locales existantes sur leur territoire. Dans ce sens, les réseaux d'**AMAP** y participent intégralement en imposant les productions de saison aux consommateurs.

3.3.6 Une démarche garantissant des produits de qualité ?

Nous abordons ici les démarches engagées par les structures pour garantir des produits alimentaires de qualité et les outils concrets permettant de la vérifier.

❖ *Une qualité garantie par les pratiques agricoles en amont et une technicité*

Les collectifs rencontrés avaient à cœur de fournir un produit de qualité aux consommateurs. Cela peut passer par le travail avec des producteurs ayant recours à des pratiques agricoles saines et de qualité, respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, mais pas uniquement. Le magasin **Pays'en Bio** choisit en effet les producteurs partenaires selon différents critères : respect de la saisonnalité, produit par un producteur directement et issu de l'agriculture biologique. La mise sur le marché de produits de qualité est une vraie satisfaction selon les gérants du magasin, qu'ils opposent à ceux de la grande distribution.

La qualité n'est pas seulement assurée au niveau de la production mais aussi, dans le cas de la **SICA des alpagnes** et de **Capr'Alp**, au niveau de la transformation. Cela passe par l'acquisition d'un savoir-faire essentiel, au fil des années d'expériences et de l'autoformation. Cela peut être permis par le transport et la distribution des produits. Le coordinateur d'**Echanges Paysans** affirme ainsi garantir une fraîcheur des produits livrés à la restauration collective.

❖ *Quels outils pour vérifier cette qualité ?*

Les expériences collectives ont mis en place des chartes ou cahiers des charges dans lesquels figurent des critères de vérification de cette qualité. Certains sont en lien étroit avec les producteurs et mènent des visites techniques (**Biocoop**) pour s'assurer de cette qualité, au-delà du seul respect d'un label (Biocoop, Pays'en Bio...). Ces visites sont en outre l'occasion d'échanges étroits entre le producteur et le responsable de magasin. Les gérants de **Pays'en bio** cherchent également une certaine transparence vis-à-vis du consommateur, en faisant figurer l'origine bio ou non des produits vendus en magasin.

Il existe cependant encore de nombreuses lacunes pour atteindre une qualité des produits finaux. Les cahiers des charges sont parfois laxistes sur les modes de production. Le cahier des charges **Guil&Durance** ne comporte, par exemple, aucune exigence concernant l'alimentation animale, selon certains producteurs. Les critères ne garantissent, de plus, pas forcément une gestion extensive des troupeaux²⁸ ou des pratiques agricoles à faible impact environnemental²⁹.

²⁸ Par exemple : alimentation naturelle, produite sur place, sortie des agneaux en pâturage...

²⁹ Par exemple : peu consommatrices d'intrants, faible ou aucun recours aux intrants chimiques, économes en eau...

Un durcissement de ces critères semble donc être un levier nécessaire mais ce n'est pas toujours « *au centre du débat* » (directeur de l'abattoir de Guillestre). De plus, la création de CCP ou de labels est coûteuse et ne peut être prise en charge par les structures (**G&D, Capr'Alp**). Enfin, la vérification des pratiques agricoles demande beaucoup d'études au cas par cas (**Pays'En bio**) ou encore de faire évoluer des pratiques historiques (**G&D**).

La promotion de produits de qualité ou en agriculture biologique n'est pas toujours issue d'une démarche éthique mais parfois d'une stratégie surtout commerciale et d'un argument de vente (**SICA des alpages**). D'autres regrettent au contraire que les producteurs Bio soient assez peu nombreux sur le département (**EP05**). Pourtant, bien qu'elle ne soient pas présentes dans toutes les productions, les exploitations en agriculture biologiques représentent 15% du total du département (Agence BIO 2015).

3.3.7 La prise en compte de l'environnement

La dimension écologique est rarement centrale pour les acteurs rencontrés, ou ne constitue en tout cas pas une réflexion systématique.

La plupart la justifient par le recours aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. En effet, certaines structures revendiquent de maintenir et valoriser une agriculture certifiée biologique (**Echanges Paysans, Biocoop, Pays'en Bio**), voire paysanne.

Elles ont souvent la démarche de vérifier au-delà du seul respect d'un label si ces pratiques sont viables et impactent peu l'environnement. Pour certains, bien que les producteurs ne soient pas certifiés en agriculture biologique, les modes de production, notamment l'élevage, sont souvent très extensifs avec une alimentation en fourrage (figure dans le cahier des charges de la **SICA des Alpages**), produite sur la ferme autant que possible. Ces pratiques suivent a priori une démarche agroécologique dans le sens où elles permettent aux producteurs d'accéder à une certaine autonomie.

Par ailleurs, les acteurs justifient cette prise en compte par le maintien d'un élevage de montagne, assurant l'entretien des paysages (**SICA des alpages**) ou encore le recours aux rares locales (**G&D**) favorisant le maintien d'une diversité génétique locale.

La proximité géographique, et donc la réduction des temps de transport entre les producteurs et les structures, est également souvent évoquée. Notamment par **Echanges Paysans, Pays'en Bio** et la marque **Guil&Durance**. Or, parfois, cette proximité géographique est contrebalancée par de nombreux trajets peu rentabilisés. Ainsi, les gérants de **Pays'en Bio** ont remis en question l'avantage de la vente en magasin collectif par rapport à la vente directe individuelle : les kilomètres parcourus par l'ensemble de leurs clients pour venir au magasin ou pour faire le lien entre les fournisseurs du magasin sont-ils moins importants que ceux réalisés par les consommateurs ou les producteurs dans la vente en **AMAP**, panier de biens... ?

Ainsi, **Echanges Paysans** réalise parfois des trajets pour collecter un petit volume de produits. Ils compensent alors cet impact néfaste en mutualisant leur moyen de transport avec d'autres structures (**Biocoop**).

Cette réflexion sur la minimisation de l'impact sur l'environnement figure aussi sous une autre forme, dans les cahiers des charges de la **Biocoop** et de **Pays'en bio** qui privilégient par exemple l'utilisation de sacs papiers, le recours au vrac ou encore le recyclage des emballages.

4. Discussion générale : quels leviers d'action ?

Notre étude s'est intéressée à l'apport de l'utilisation d'une grille d'analyse agroécologique pour comprendre le système alimentaire local des Hautes-Alpes. Nous synthétisons ici notre analyse globale du système alimentaire Haut-alpin, au regard de ces potentiels et limites, pour tendre vers une relocalisation s'inscrivant dans la démarche agroécologique. Dans un second temps, nous nuancerons notre méthodologie avant de proposer des pistes de travail pour le projet ou plus largement sur les questions traitées ici.

4.1 Facteurs de réussite et blocages pour la relocalisation alimentaire dans les Hautes-Alpes

4.1.1 Des expériences de relocalisation alimentaire aux potentiels nombreux mais des limites récurrentes

Nous nous sommes penchés sur une manière de penser l'agroécologie dans un système alimentaire. Les expériences analysées nous ont donné des clés de compréhension de la commercialisation et la consommation. Nous ne cherchons pas ici à donner de réponse absolue ou de recette à la relocalisation alimentaire avec une démarche agroécologique, mais nous pouvons synthétiser les éléments de réponse, entre facteurs de réussite et blocages, qui nous paraissent intéressants et partagés au sein de notre échantillon. Nous répondrons ainsi aux deux hypothèses de départ de l'étude.

❖ *Les limites mises en lumière par les expériences de relocalisation*

Les principales limites au fonctionnement agroécologique dans le cadre de la relocalisation, mises en lumière par ces expériences, sont tout d'abord liées à une **gouvernance** souvent trop centralisée et une difficulté à travailler en collectif, ainsi qu'un manque de communication. Les structures sont souvent peu **autonomes** financièrement (dépendance aux subventions et donc aux structures publiques et à leurs politiques). Elles subissent ainsi de fortes contraintes du système alimentaire local ou propres au territoire (saisonnalité de la production, blocages qui suivent une logique de filière). La **durabilité** de ces structures est envisagée de manière très variable au sein de l'échantillon. L'appartenance à un réseau est très ambivalente, à la fois bénéfique mais aussi contraignante. La viabilité est souvent limitée par une intense charge de travail, mal répartie. En outre, malgré une forte volonté de favoriser la **dynamique territoriale**, les acteurs nous ont exposé la difficulté de « jouer le jeu du local » et la nécessité de fonctionner sur une complémentarité avec des filières plus longues ou sortant la production du territoire. Les structures n'ont ensuite, pas toujours un fort **impact social**, notamment du fait du paradoxe lié à l'accessibilité des produits à un faible prix et la rémunération suffisante de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. La **qualité** des produits dépend de nombreux facteurs, depuis leur production à leur commercialisation, qui sont autant d'étapes où cette qualité peut fluctuer. Les démarches qui permettraient d'assurer cette qualité sont souvent coûteuses, et exigeantes en temps de travail. Enfin, la **dimension écologique** est prise en compte de manière très différente, d'une position insignifiante à plus centrale.

❖ *Facteurs de réussite des expériences analysées et leviers d'actions*

A l'inverse, plusieurs facteurs montrent qu'une relocalisation alimentaire est possible dans une démarche agroécologique sur le territoire.

Ainsi, certains statuts juridiques sont plus propices à une **gouvernance démocratique**, notamment dans le cas de démarches de l'économie sociale et solidaire (SCOP pour la Biocoop, SCIC) ou encore des formes de structures (entre point de vente collectif et magasin de producteurs). La gouvernance semble bien fonctionner dans des cercles assez restreints à condition de maintenir une bonne communication avec les autres membres. D'autres outils pour recréer du dialogue pourraient permettre de déverrouiller certaines situations, notamment via une médiation extérieure.

Les structures ont réussi à conserver une forte **autonomie décisionnelle** qui leur est indispensable. De plus, des solutions **logistiques** soulagent parfois les structures, notamment au niveau du transport et du stockage (EP05). Les structures cherchent à s'adapter et à être **résilientes**. Nous avons remarqué que l'engagement est plus souvent **moral** que juridique (absence de contrats à la Biocoop).

Par ailleurs, la **juste rémunération** des producteurs nous semble une base de la durabilité du partenariat. Ainsi la non négociation des prix (Biocoop) et la fixation d'un prix commun au sein d'un collectif (Capr'alp) ou indépendant du cours du marché et juste (SICA) nous paraissent des facteurs de réussite indispensables. D'autres cherchent à s'engager pour une **solidarité territoriale** (EP05 : pas d'empilement des marges sur le territoire entre intermédiaires).

La création **d'échanges** entre les membres et la sensibilisation auprès des consommateurs, ou encore la création d'emplois se révèlent être des facteurs d'utilité sociale et politique importants aux yeux des porteurs d'initiatives.

Enfin, la mise en place de cahiers des charges exigeants (Biocoop, AMAP, SICA) est nécessaire afin d'assurer une bonne **qualité des produits** ou intégrer la **dimension écologique** au sein des expériences de relocalisation. Cette dernière dépend cependant fortement de volontés individuelles et personnelles et nécessiterait d'être prise en compte à plus forte mesure.

➤ **Quels systèmes de relocalisation sur les Hautes-Alpes tendent vers une démarche d'agroécologie ?**

Finalement, de nombreux facteurs ont été identifiées au sein des expériences analysées, qui limitent, dans différentes dimensions, leur bon fonctionnement. Nous pouvons donc dire que les expériences étudiées ici **participent dans une certaine mesure à développer l'agroécologie**, telle que nous l'avons définie.

Certaines de ces expériences sont des exemples d'alternatives mises en place par des acteurs locaux, qui semblent échapper aux verrouillages dus au fonctionnement en filière.

Finalement, il apparaît que quatre structures tendent le plus vers la démarche agroécologique par leur cohérence et leur logique de globalité. Ainsi, le magasin l'Épine Vinette du réseau, Biocoop, la plateforme Echanges Paysans 05, la fromagerie SICA des alpages et l'AMAP. Elles comportent chacune des blocages ou limites mais semblent articuler leurs principes selon une démarche cohérente.

En revanche, les autres systèmes comme la marque Guil et Durance, la coopérative Capr'Alp ou le magasin Pays'en Bio présentent de nombreuses limites actuellement, ce qui ne nous permet pas de dire qu'elles relèvent de l'agroécologie aujourd'hui. Cette analyse n'enlève en rien leur potentiel de développer l'agroécologie paysanne ni leur participation à la relocalisation du système alimentaire.

4.1.2 Faiblesses et potentiels du système alimentaire haut-alpin

❖ *Faiblesses du système agroalimentaire Haut-alpin*

Notre étude, ainsi que le projet plus largement, a permis d'identifier, ou de remettre à la lumière, des **lacunes** existantes sur le territoire et au sein du système alimentaire local. Ces faiblesses sont autant de leviers et des besoins de soutien qui permettraient une relocalisation plus élargie et approfondie de l'alimentation dans les Hautes-Alpes.

Le paysage agroalimentaire des Hautes-Alpes est caractérisé par une diversité de systèmes de production et une forte **organisation en filières**, notamment dans le cas du lait et de la viande. Ces organisations historiques ont configuré le système alimentaire actuel. Des rapports de forces entre acteurs prenant une place importante dans ce paysage limitent, voire verrouillent la naissance de démarches collectives et leur soutien politique. Bien que notre étude n'ait pas approfondi ce point, nous pouvons l'observer comme un fonctionnement sous-jacent que l'on retrouve au sein de certaines expériences étudiées.

Il est également à noter un manque considérable **d'outils de transformation** de différentes productions sur le département.

On compte 48 transformateurs et 17 distributeurs sous label biologique dans le département des Hautes-Alpes, toutes productions confondues. Ce nombre est très faible, si on le compare à ceux des autres départements de la région PACA (respectivement 277 et 123 dans les Bouches-du-Rhône, à titre d'exemple) (Agence Bio, 2015).

Notamment, les outils de transformation de **fruits et légumes** sont très peu présents sur le territoire et ceux existants sont peu adaptés aux réalités des systèmes de production haut-alpin ou à un développement d'une agriculture biologique ou paysanne.

De la même manière, il existe très peu de **fromageries** permettant la transformation de lait bio, mise à part la SICA des alpages que nous avons étudiée, et qui ne concerne que 3 producteurs en bovins. Or, on compte 221 vaches laitières bio (sur 5560) et près de 900 brebis laitières (sur 1760) sur le 05 (Agreste 2013).

Des **ateliers de découpe de viande et abattoirs** sont également peu nombreux sur le département. Trois abattoirs existent actuellement (Gap, Saint-Bonnet, Guillestre) dont l'un a vu sa gouvernance changer au cours du projet, tandis qu'un autre a fermé (Guillestre). Ces outils sont en effet très lourds à maintenir (charges de fonctionnement, rénovation régulière très coûteuse, gros enjeux de filières) et leur gouvernance est souvent complexe (entre éleveurs, communautés de communes, salariés...).

L'absence de **culture culinaire forte** et de **typicité** des produits haut-alpin a été confirmée lors de notre étude. Les produits haut-alpin sont peu **visibles** hors du territoire, que ce soit dans le sud de la région PACA, ou à une échelle plus large, nationale et internationale.

En tout cas, cette identité alimentaire peut se construire sans qu'il y ait d'histoire ancienne des produits. Ainsi, lors du comité scientifique (B. Viallet, 6 Juin 2016), il a été rappelé que l'IGP Gruyère, produit Savoyard a été créée assez récemment. Les Savoie ont très souvent été citées comme des exemples de territoires ayant su créer une identité agricole et alimentaire forte, reconnue bien au-delà de leurs frontières. Par exemple, la coopérative Capr'alp, que nous avons étudiée, réutilise les recettes de Morbier ou Raclette adaptées au fromage de chèvre. Cela ne fait que confirmer ce manque d'identité haut-alpine. Cette **construction identitaire** (dans le cas des Savoie) peut cependant sembler artificielle en reposant simplement sur une marque ou une image. De plus ces stratégies sont parfois abandonnées du fait du cas d'un faible impact auprès des consommateurs.

Lors du comité scientifique, il a également été évoqué que « *l'identité agricole et alimentaire pouvait passer par une démarche plus que par un produit* » (R. Kuentz lors du comité de pilotage le 6 Juin 2016). La mise en place de labels et d'appellations permet de valoriser et reconnaître des pratiques traditionnelles et locales mais ne participent pas outre mesure à une relocalisation alimentaire. En effet, les besoins et enjeux du territoire des Hautes-Alpes sont-ils vraiment à concentrer sur la typicité de ses produits ? Ne s'agirait-il pas plus de réfléchir à une **cohérence sur le territoire** des actions en cours autour de la relocalisation alimentaire, d'une valorisation des productions locales déjà existantes, d'une place plus importante à accorder aux producteurs et d'un soutien politique plus poussé ? Or, des leviers existent, à toutes les étapes et échelles du système alimentaire, depuis la rémunération des producteurs, à la place accordée à ces questions dans les discours politiques et leur traduction en actions concrètes sur le terrain.

❖ *Potentiels et opportunités du système agroalimentaire haut-alpin*

Le territoire des Hautes-Alpes offre aussi de nombreux potentiels historiques ou plus récents concernant l'alimentation.

Il bénéficie tout d'abord d'une **forte attractivité touristique**, qui représente une activité économique non négligeable et d'une **population en constante augmentation**, qui constitue donc un potentiel de consommation³⁰.

Plusieurs projets permettent depuis quelques années de répondre aux manques d'outils de transformation sur le département. En effet, un projet de **presse mobile** est en cours dans le département des Alpes de Haute-Provence et sera vraisemblablement étendu sur le département du Hautes-Alpes, pour permettre notamment aux producteurs de petits volumes ou en agriculture biologique de transformer leurs fruits et légumes, via « l'atelier du merle moqueur ». Ce projet est en lien étroit avec l'association Agribio 05³¹.

En outre, la plateforme Echanges Paysans, qui fait partie des initiatives analysées pour notre étude, semble occuper une place de plus en plus importante au sein du système alimentaire. La **restauration collective** est en effet un levier important sur les territoires en permettant d'écouler de gros volumes, bien que cela limite la garantie d'une certaine qualité uniforme des produits.

En outre, cette plateforme offre un **service logistique** indispensable sur le territoire, mais joue également un rôle de **mise en lien et dialogue** entre acteurs, avec une dimension **commerciale**. Ces composantes sont souvent manquantes dans les territoires ou bien récupérées, à défaut, par des acteurs n'ayant pas nécessairement ces compétences ni le temps de s'y dédier.

Bien que le territoire n'ait pas une identité territoriale visible, elle est toutefois revendiquée par les locaux, signe d'un certain **attachement au territoire**. Les Hautes-Alpes sont en effet un **carrefour de nombreuses cultures** entre les Alpes du Nord, le sud de la région PACA et l'Italie. Ce croisement culturel peut aussi être vu comme une force, conférant ainsi au territoire toute sa diversité et son hétérogénéité, au niveau des modes de production et des produits alimentaires.

³⁰ <http://www.hautes-alpes.cci.fr/>

³¹ Propos recueillis auprès d'Alexandre Saulnier de l'atelier du merle moqueur et Bertille Gieu d'Agribio05

De plus, certaines démarches d'appellation nous ont paru originales et dans une vraie logique de relocalisation, bien qu'il soit difficile d'évaluer leur impact réel auprès des producteurs et consommateurs locaux. Par exemple, l'**IGP sentinelle petit épeautre** lancée par **Slowfood** depuis 2007, touche en partie le territoire des Hautes-Alpes et vise à dynamiser ce produit localement (foires, restaurants locaux...). Elle repose sur un cahier des charges exigeant au niveau des pratiques agricoles.

Ces appellations Sentinelles, visent à maintenir des modes de production locaux et traditionnels et se veulent propices aux échanges entre producteurs³².

❖ *La relocalisation alimentaire, une solution nuancée*

Enfin, plusieurs exemples parmi les expériences étudiées nous ont montré les **limites d'une absolue relocalisation alimentaire**. En effet, tous les acteurs cherchent à jouer le jeu des producteurs locaux et à valoriser localement les productions. Seulement, les conditions locales sont telles que le territoire de production est souvent étendu plus au sud, à l'échelle régionale, et que le territoire de vente est quant à lui élargi parfois en dehors des frontières régionales ou française.

En outre, les dénominations du « **local** » sont très floues et bien différentes selon les acteurs. Propre au territoire de montagne, il se délimite parfois au sein d'une vallée (Queyras) mais s'étend parfois à une communauté de communes (Grand Briançonnais), le département ou la région.

On peut donc souligner encore une fois la **complémentarité** apparente entre les territoires de production ainsi qu'entre des filières locales, de proximité, ou au contraire plus longues sortant du territoire. Malgré tout, la viabilité de ces systèmes doit reposer sur une **maîtrise par les producteurs** eux-mêmes de leurs produits et de ces enjeux, que ce soit à la dépose d'un animal à l'abattoir ou d'un panier de légumes en magasin collectif. Cette maîtrise n'est pour l'instant pas permise par le fonctionnement en filières longues, délocalisant la production locale.

Nous espérons que ce travail permettra d'ouvrir encore plus le dialogue autour de ces questions. Comme tout modèle d'analyse, il est fortement critiquable mais il a permis de mettre en lumière des dysfonctionnement existants et des outils de mise en cohérence nécessaires, à différents niveaux.

³² Fiche Slowfood, « Sentinelle petite épeautre de Haute-Provence », Vincent Clary, 2011, <http://www.slowfood.fr/>

4.2 Pertinence d'une grille agroécologique pour analyser des expériences de relocalisation alimentaire

Nous présentons ici les apports et les limites de notre méthodologie et nuancions l'interprétation des résultats, au regard du contexte de réalisation de notre étude et de notre échantillon.

4.2.1 Les apports méthodologiques d'une grille agroécologique

L'utilisation d'une grille comme un point de vue et un filtre d'analyse nous apporte des éléments méthodologiques intéressants.

La grille est un **support** permettant la justification, l'expression du ressenti et une **analyse interactive** des membres des organisations vis-à-vis des principes agroécologiques. Le recours à une représentation graphique et visuelle nous semble être un véritable outil de communication lors de l'entretien. Une construction collaborative de la grille lors de la rencontre avec l'acteur rencontré aurait également pu être envisagée.

L'utilisation des grilles systémique et agroécologique nous a permis de comprendre de façon holistique un système alimentaire, en considérant à la fois les **différentes dimensions** de la relocalisation alimentaire et de l'agroécologie. Nous avons ainsi étudié chaque expérience de relocalisation alimentaire comme un système ancré, à un instant donné, dans un système alimentaire plus large, dans un territoire, organisé et régi selon une certaine gouvernance.

Nous avons également pu identifier des **facteurs de réussite**, éléments moteurs de la relocalisation, ou au contraire des **blocages**, parfois communs entre les expériences. Des **leviers d'action** ont également pu être mis en évidence.

Enfin, cette grille n'est pas relative au terrain d'étude et peut donc s'appliquer sur d'autres territoires et permettre l'étude d'autres initiatives de relocalisation. Les principes utilisés sont ainsi « répliquables ». C'est par le discours et la compréhension du contexte territorial que les réalités de la situation locale sont prises en compte.

4.2.2 Nuances dans l'interprétation des résultats et critiques des partis pris méthodologiques

Notre modèle d'analyse présente de nombreuses limites et nuances à souligner quant à l'interprétation des données.

❖ *Critique générale de la grille construite*

Nous avons cherché à construire une grille commune pour étudier **des expériences très diverses**. Pour cela, certains principes n'étaient pas adaptés à toutes les expériences. Le choix des critères agroécologiques a été exhaustif autant que possible, à la suite de la lecture de l'état de l'art et d'une mise en commun avec l'équipe projet. Cependant **plusieurs principes se recourent et sont redondants** et d'autres sont probablement **manquants** (voir Annexe 13). La construction d'une grille plus générale pourrait être envisagée, ou au contraire, d'une grille adaptée à des expériences similaires et comparables. D'autres grilles existent et sont en cours d'utilisation, notamment le recensement RESOLIS qui suit les critères du développement durable (suggestion émise par J-L. Rastoin au comité de pilotage). Nous avons ici proposé une grille d'agroécologie paysanne valable dans le cadre du projet mais qui peut donc être réadaptée et complétée dans un autre cadre et selon une orientation différente.

Le recours à une grille d'analyse multicritères peut sembler être une démarche trop figée, **théorique** voire contradictoire, pour traiter d'un modèle tel que d'agroécologie. En effet, certains défendent l'idée que l'agroécologie n'est pas un modèle théorique mais un idéal pour lequel on ne peut définir de critères. De plus, la grille construite peut sembler très **simpliste face à la complexité** des thèmes que nous avons abordés. Il est en effet difficile de retranscrire une réalité mais ce modèle nous a permis d'avoir une base de discussion pour mieux s'en détacher et prendre du recul.

L'interprétation de la grille et des résultats peut également paraître **subjective**. En effet, les critères choisis ne sont pas établis, et n'attendent pas une réponse binaire (oui ou non) mais relèvent d'une interprétation du discours des acteurs. Lors du comité de pilotage, il a été suggéré de **quantifier** les critères de notre grille à l'aide d'une notation, pour permettre une analyse statistique à la suite (JL Rastoin, Comité de pilotage). Ce choix peut en effet éviter un biais causé par le chercheur si la notation est faite par l'individu interrogé lui-même. Cependant nous n'avons pas souhaité quantifier nos critères car l'idée de ce travail n'était pas une notation finale mais bien une analyse de discours.

❖ *Critiques par principe de la grille*

Le Tableau 6 présente les critiques que nous pouvons souligner suite à notre travail d'enquête et aux remarques faites par les acteurs interrogés. Ils sont autant de pistes d'amélioration pour la grille proposée dans ce travail. Ainsi les principes d'autonomie, durabilité, participation à la dynamique territoriale et la dimension écologique présentent plusieurs limites dans leur utilisation sous forme de grille. L'Annexe 13 montre également que le principe d'**autonomie** recoupe fortement, dans ses critères, trois autres principes. Cela montre qu'il est essentiel, à différents niveaux d'un système, mais révèle également qu'une restructuration de la grille et fusion de certains principes pourrait être nécessaire. En revanche, les principes de démocratie interne, utilité sociale et qualité ont pu être utilisés facilement.

Tableau 6 Critiques par principe de la grille d'agroécologie paysanne

Principe	Critiques
AUTO	Ce critère aurait nécessité des variables quantitatives telles que la capacité d'autofinancement des structures.
DUR	Plus que la durabilité, il semble que les critères de l'adaptabilité ou de résilience soient plus parlants pour les acteurs. En effet, la durabilité semble difficile à évaluer au sein des structures. Enfin, le terme, très large, de durabilité est fortement rattaché au concept de développement durable et peut créer une confusion quant au sens de notre grille agroécologique.
TERRI	Ce principe regroupait des critères trop divers depuis la place laissée dans les circuits de communication, à l'importance culturelle que représentent les expériences interrogées.
ECOL	Il aurait fallu définir des critères plus précis au sein de ce principe. Notamment, en termes de recyclage de certaines ressources, de gestion de l'eau et de l'énergie ou de part du chiffre d'affaires accordé à tous ces éléments.

❖ *Précautions quant à l'interprétation des données*

Il est important de relativiser et nuancer nos résultats au regard de différents éléments.

Tout d'abord notre échantillon est constitué d'un **faible nombre d'expériences analysées**. C'est pourquoi nos résultats ne sont vrais que dans le cadre de notre échantillon, pour les expériences choisies et ne constituent pas une généralité. L'étude de systèmes de relocalisation plus nombreux aurait justifié un temps de recherche plus conséquent, sur un territoire plus large.

Nous n'avons pas testé la **grille d'analyse agroécologique auprès de toutes les expériences** puisque seulement 3 sur 7 ont pu répondre à l'aide de cette grille. En effet, la grille a été construite plus tardivement et modifiée au cours de l'étude et l'analyse a été faite a posteriori pour la plupart d'entre elles. C'est pourquoi nous ne pouvons noter beaucoup de remarques sur la grille de la part des acteurs interrogés. En outre, la grille système a servi de support lors des premiers entretiens. Notre méthodologie reposant sur deux grilles différentes a compliqué la retranscription des données.

En outre, nous avons analysé des **expériences en pleine évolution** depuis le début du projet. Le paysage d'un système alimentaire est en constante modification entre les rachats de coopératives, l'ouverture de nouveaux magasins, les changements de gouvernance, ou la fermeture d'unités de transformation... Cela façonne le système alimentaire mais complique également l'interprétation des résultats. Il est donc important de souligner que les systèmes identifiés fonctionnent ou ont fonctionné dans un **certain contexte** économique, historique, humain ou politique spécifique, créant une alchimie propice. Il est donc difficile de proposer de reproduire ces systèmes comme des modèles puisqu'ils dépendent fortement de la situation locale. Il est également très compliqué de retranscrire et d'intégrer cette dimension temporelle dans notre analyse, parfois sur une vingtaine d'années pour certaines expériences.

Ainsi notre travail pourrait être considéré comme une analyse, à un instant donné, d'un **processus de relocalisation**, sur plusieurs dizaines d'années, au regard d'expériences collectives.

4.2.3 Difficultés rencontrées au cours de l'étude

Une des premières difficultés a été de récupérer des données d'un **travail précédent**. En effet, la méthodologie et la retranscription des résultats diffèrent en fonction du questionnement et du cadre théorique choisis. Une autre difficulté a été d'envisager une **approche territoriale** à la suite d'un premier travail mené par **filière agricole**. Les deux approches présentent des atouts et des contraintes. Il a été difficile de faire le lien entre ces deux approches qui, pourtant, se complètent et sont interdépendantes. Si l'approche territoriale permet d'avoir un regard exhaustif sur le territoire et nous a semblé plus appropriée pour parler d'agroécologie et d'alimentation, l'approche filière est inévitable et encore fortement ancrée à la fois dans les discours et les programmes d'action.

Par la suite, certaines **données ont été difficiles à trouver** pour contextualiser l'étude. Par exemple, il n'existe actuellement aucune quantification des modes de circuits de commercialisation des exploitations³³. Aucun recensement d'initiatives de relocalisation n'existe actuellement pour le département des Hautes-Alpes, mais la demande a été exprimée par certaines organisations (notamment l'observatoire des circuits courts PACA).

³³ Un répertoire des producteurs et points de vente Bio du département est disponible, ainsi que la liste des AMAP adhérentes au réseau régional.

Par la suite, nous avons été confrontés à des contraintes liées au terrain d'étude. Ainsi, les **calendriers agricoles** ont imposé de mener des enquêtes très tôt, avant même que la méthodologie ne soit aboutie. Ces calendriers ont en effet une répercussion sur tous les acteurs du système alimentaire, de la transformation à la commercialisation.

4.2.4 Résultats non atteints

Plusieurs résultats envisagés initialement n'ont pas pu être aboutis.

Nous n'avons pas mené d'analyse **économique fine des expériences**. En effet, nous aurions pu relever de manière plus systématique la **marge commerciale** afin de savoir comment la valeur ajoutée était répartie entre les producteurs et les intermédiaires. Seul le **chiffre d'affaires** a été relevé pour toutes les structures mais ne permet pas de comparaison entre elles.

Il aurait été intéressant de rencontrer **plus d'acteurs** membres des structures, notamment des producteurs. Nous avons rencontré en général plusieurs personnes de chaque structure mais nous n'avons pas pu toutes les enquêter pour des questions de temps. Des **ateliers collectifs** auraient pu être envisagés notamment auprès d'agriculteurs membres de structures (SICA, Capr'alp). Il nous semblait cependant délicat de rassembler autour de la table toute cette diversité d'acteurs. De plus les distances géographiques entre chacun étaient très importantes et ont limité ces rencontres.

Un temps était prévu initialement pour la **restitution** de nos analyses auprès des acteurs interrogés. En effet cet exercice aurait permis un retour critique de leur part. De plus, il nous paraissait important de présenter ce travail en compensation du temps consacré. Cependant la période de fin d'analyse n'était pas du tout propice à de nouveaux temps d'échanges. Notre travail leur sera néanmoins transmis (notamment les fiches monographiques) et servira de support lors de prochains ateliers organisés dans le cadre du projet ADEAR05.

Le projet vise une posture scientifique de **recherche action** que l'échéance de notre étude ne nous a pas permis d'approfondir. Les contraintes de disponibilité de certains membres du projet a, par ailleurs, limité leur véritable implication au sens de la recherche action. En outre, d'autres axes du projet étaient à mener en parallèle du nôtre, ce qui est propre à toute gestion de projet. La méthodologie des réunions équipe projet aurait pu s'inspirer davantage de la recherche action même si les avis de chacun et les débats ont permis de nourrir et guider notre travail. Les acteurs interrogés quant à eux n'ont pas participé directement à la construction de la grille, même si leurs remarques ont été intégrées et ont nourri notre réflexion au fur et à mesure. D'autres outils méthodologiques auraient pu être envisagés pour suivre une démarche de recherche action.

4.3 Des pistes d'actions pour reconnecter agriculture et alimentation

❖ *Des suites pour le projet « développer l'agroécologie paysanne »*

Par la suite, le projet porté par l'ADEAR va se prolonger sur deux ans. Dans la suite de l'axe 1 « relocalisation alimentaire », une piste de travail pourrait être d'étudier les **expériences qui n'ont pas été retenues** pour notre étude pour des raisons de manque de temps. L'atelier de transformation du Merle moqueur ou les ateliers de presse mobile en cours de création représentent des potentiels intéressants à suivre sur le territoire.

Il pourrait être intéressant, par ailleurs, d'analyser de façon plus approfondie le **modèle Capr'alp** et de relancer une dynamique autour de cette coopérative. Ce collectif de chevrières représente en effet un réel potentiel de travail collectif, création de lien social et également, en tant qu'outil de relocalisation sur le territoire, qui a fait ses preuves par le passé.

Les modèles des magasins **Pays'en Bio** et **l'Épine Vinette** pourraient être comparés respectivement avec d'autres magasins de producteurs ou proposant des produits bio du département. De plus, la fromagerie **SICA des Alpagnes** pourrait être mise en perspective au regard des autres fromageries du département, même si ce travail a été partiellement entamé dans la fiche monographique correspondante.

Le projet est par ailleurs ancré dans une démarche de création de **dynamiques collectives** et de concrétisation sous formes d'actions concrètes. Dans le cadre de l'axe 1, un stage de deux mois a eu lieu en mai 2016 autour de la création de dynamiques collectives. Des problématiques ont été identifiées sur certains territoires du département et permettront de susciter des questionnements, appuyés et complétés par les résultats de notre analyse.

Notre étude ne s'est pas directement portée sur la question du **genre** au sein du système alimentaire haut-alpin. La participation aux « ateliers femmes³⁴ » dans le cadre du projet a permis d'alimenter la réflexion sur l'agroécologie mais n'a pas fait l'objet d'une analyse poussée entre agroécologie et genre. De plus l'analyse de l'expérience Capr'Alp (regroupement de chevrières) a permis de donner quelques clés de compréhension sur ce sujet mais une étude plus poussée pourrait être intéressante.

Une analyse **quantitative et exhaustive du système alimentaire** Haut-alpin, à l'image de certains diagnostics et scénarios (Afterres2050, Rennes ville vivrière) permettrait d'en comprendre tous les enjeux. Cela justifierait une étude plus longue et très différente de notre approche (remarque faite par J-L. Rastoin, lors du comité scientifique, 6 Juin 2016). Cette analyse permettrait d'avoir des échelles de grandeurs et de mettre en lien des données de production, transformation, distribution et consommation et de les mettre en perspective des résultats actuels de l'axe 1. Un projet de diagnostic dans la lignée du scénario « Afterres2050 » est engagé d'ici 2018 par le **bureau d'étude Solagro**, sur l'ensemble de la région PACA et permettra sans doute la récupération de ce type de données (Philippe Pointereau, Journée d'échange SAT 2016). Cette analyse permettra sans doute d'évaluer la possibilité d'une autosuffisance alimentaire dans les Hautes-Alpes.

³⁴ Un groupe de femmes agricultrices de tout le département a été créé début 2016 dans le cadre du projet, traitant de divers sujets (2 ateliers au cours de la période de stage)

❖ *Mise en dialogue et soutiens nécessaires pour reconnecter agriculture et alimentation*

Nous avons pu (re)mettre en lumière des **soutiens** nécessaires afin de pousser la relocalisation alimentaire et développer plus largement l'agroécologie sur le territoire. Un contexte institutionnel favorable, combiné à des volontés locales et une plus large prise de conscience de la part des producteurs et des consommateurs sont des facteurs clés de l'ouverture d'un **dialogue** autour des questions alimentaire et agricole. Comme il a été identifié par plusieurs auteurs dans la littérature au début de ce mémoire, un décloisonnement entre ces parties prenantes paraît indispensable afin d'impliquer le plus grand nombre.

Notamment, lors de nos recherches, nous avons remarqué l'existence d'**autres projets** proches de celui de l'ADEAR dans la démarche ou les objectifs et recoupant le même territoire d'étude. Notamment, des projets menés par Agribio05 (atelier de conserverie transformation fruits et légumes), par le CCFD Terre solidaire³⁵ (recensement d'initiatives agroécologiques dans toute la région PACALC), l'ISARA³⁶ (projet TERRAE, transition agroécologique sur la région PACA), diagnostic RESOLIS, projet de diagnostic Solagro en PACA...

A l'échelle de la région PACA, un **observatoire des circuits courts et de proximité**³⁷ a été mis en place depuis 2013. Il est co-animé par la chambre régionale d'agriculture, le conseil régional, les groupements d'agriculteurs biologiques de chaque département, le réseau rural PACA et le pôle InPACT. Cet outil permettra sans doute une mise en lien et un état des lieux concernant les circuits courts à l'échelle régionale.

De **nombreux projets de recherche** ou d'acteurs de terrain se questionnent donc actuellement sur l'agroécologie et la relocalisation alimentaire, sur notre territoire d'étude et ailleurs. Ce constat est significatif d'une phase de changement et d'une nécessité de dialogue et de **mutualisation d'outils et d'informations** entre acteurs œuvrant pour les mêmes problématiques.

L'**agroécologie** constitue aujourd'hui une réponse aux enjeux agricole et alimentaire. C'est aussi une manière de questionner la relocalisation alimentaire, ici sous forme d'une grille analytique. Réciproquement, nous avons vu que l'étude d'expériences de relocalisation alimentaire permet de questionner un cadre théorique tel que l'agroécologie. Finalement, ces deux concepts se croisent et se nourrissent l'un l'autre.

Or, plus qu'une agroécologie, il semble que de **nombreuses formes d'agroécologies** apparaissent chaque jour. Au-delà de principes de base, notamment une revalorisation de l'agriculture locale, la production de produits de qualité, la création d'économie locale, à faible impact environnemental, etc, il semble indispensable de s'interroger sur les besoins et réalités d'un territoire avant d'envisager d'y promouvoir une démarche. C'est l'approche que nous avons suivie ici.

Quelle agroécologie ou autre modèle choisissons-nous pour nos territoires ?

Selon les contextes de territoire, les nécessités sont parfois techniques, parfois au niveau de la gouvernance, pour d'autre il s'agit d'une mise en dialogue... Ce modèle n'étant pas défini de façon unanime, il semble important, tout en se méfiant des dérives de la **plasticité des modèles**, de considérer les principes de bases et les principes que les acteurs se donnent, en fonction du territoire.

³⁵ CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement <http://blog.ccfid-terresolidaire.org/pacalc/>

³⁶ Institut Supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire de Rhône Alpes

³⁷ <http://inpact-paca.org/> et <http://www.paca.chambres-agriculture.fr/>

5. Conclusion

Dans le cadre de l'axe 1, concernant la relocalisation alimentaire, du projet « développer l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes », nous avons cherché à répondre à la question : « *Qu'apporte l'utilisation d'une grille d'analyse agroécologique à la compréhension de la relocalisation du système alimentaire haut-alpin, à laquelle participent des expériences collectives menées sur le territoire ?* ».

Nous avons proposé une grille agroécologique, avec une orientation paysanne forte et à l'échelle d'un système alimentaire. Malgré des limites et cadres méthodologiques qui peuvent être contournés ou adaptés, l'utilisation d'une grille multicritères agroécologique nous semble être un bon outil d'analyse pour comprendre les caractéristiques d'un système alimentaire local. Si l'agroécologie est de plus en plus intégrée dans les problématiques autour des systèmes alimentaires, elle est aujourd'hui encore, beaucoup plus réfléchie en tant que corpus de techniques agricoles au niveau agroécosystèmes. Il est nécessaire de réfléchir à des modes de production durables et résilients, mais également aux façons de les articuler avec les questions alimentaires pour mettre en cohérence production et consommation. Notre démarche est innovante par la volonté de définir des principes agroécologiques, selon une orientation paysanne, résultants d'une appropriation d'un état de l'art existant sur l'agroécologie, et complétés par des dynamiques permises par l'approche de recherche action. Il semble que ce travail soit une réponse aux manques relevés dans la littérature d'outils méthodologiques propres à l'agroécologie.

Notre travail s'inscrit plus globalement dans le cadre des enjeux actuels de recherche de solutions aux dérives du système et modèle dominant, agricole et alimentaire. Il est aujourd'hui impossible de nier ou de se détourner des enjeux mondiaux qui doivent se résoudre également par des solutions locales, et dont l'échéance se rapproche. Des exemples concrets et validés existent dans le paysage agroalimentaire mondial, dont il nous paraît primordial de se nourrir.

Les modèles théoriques parallèles que sont l'agroécologie et la relocalisation alimentaire se confrontent aux réalités de terrain et, comme nous l'avons vu, ne sont pas faciles à mettre en œuvre sur un territoire. Ces modèles alternatifs sont souvent réduits au statut de niche face aux modèles en place dominants, comme c'est le cas dans les Hautes-Alpes. En effet, si dans les discours, ces systèmes semblent s'imposer, ils ne représentent dans les faits qu'une faible part des flux agroalimentaires. De plus, ces modèles sont en réalité peu soutenus par les acteurs institutionnels et sont souvent portés par la société civile et les producteurs eux-mêmes, ou de rares actions politiques, limitant leur efficacité, visibilité et viabilité.

Pour certains, ces modèles risquent finalement d'être absorbés et réappropriés par les systèmes conventionnels, sous couvert de bonne conscience. Nous assistons à une hybridation mutuelle de ces deux paradigmes. Les réalités de terrain sont effectivement telles que des circuits de proximité, par exemple, empruntent la voie de la grande distribution (vente directe en grande surface). A l'inverse, les filières longues se donnent une image « alternative » ou « locale », et de nouveaux modes de commercialisation (e-commerce) semblent recréer des proximités ou image d'agriculture paysanne et agroécologique. Si certaines de ces opérations ne semblent réduites qu'à un effet de communication marketing dans un objectif de vente, dénuées de sens et de réel impact auprès des producteurs, il semble toutefois difficile de refouler toutes ces hybridations qui permettent parfois de diversifier les possibilités de valorisation et débouchés de vente pour les producteurs. En effet, notre étude de terrain souligne dans certains cas une complémentarité indispensable entre des filières très courtes, créatrices de liens sociaux et des filières plus longues, délocalisés et écoulant de gros volumes.

En outre, le choix du « local », dont les contours se floutent et se redessinent sans cesse, peut parfois faire craindre une fermeture et une désolidarisation face aux enjeux globaux. Certains parleront de « local élastique » (Delfosse 2012) ou encore de « glocalisation » (Ritzer et Ryan 2002) qui traduisent les nuances sous-jacentes au terme « local » et son intégration au « global ».

Comment un consommateur peut-il se retrouver dans ce choix si divers de possibilités d'achat et noyé dans cette effusion d'informations opaques qu'offrent nos outils de communication actuels ? Comment un opérateur de transformation ou distribution peut-il s'inscrire dans la durabilité tout en répartissant la valeur ajoutée auprès des autres agents du système alimentaire ? Comment un producteur peut-il être assuré d'écouler sa production, au sein de son territoire, tout en proposant un système de production viable ? Une analyse au cas par cas est-elle la seule manière de s'assurer de manière certaine d'une viabilité écologique, sociale, économique depuis la production d'un aliment jusqu'à sa vente sur le(s) marché(s) ?

Une prise de conscience de la part des consommateurs paraît en premier lieu fondamentale. En effet, nous figurons comme les derniers vrais décideurs du système puisque nous choisissons, par nos actes d'achat, de soutenir un modèle plutôt qu'une autre. Or ce choix est trop souvent inconscient et opéré malgré nous, par méconnaissance ou selon d'autres critères prioritaires tels que le prix. Si de nombreux consommateurs se sont déjà positionnés comme des acteurs de ce changement, nos sociétés sont encore trop peu connectées à leur l'alimentation, trop peu sensibilisées à l'impact de la production de denrées alimentaires et non alimentaires, et trop détachées de cette responsabilité générale. Si d'autres enjeux politiques, sanitaires, économiques, et sociaux sont indéniablement existants, certaines occupations semblent parfois irréalistes face à des problèmes concrets et urgents. En réponse, certaines solutions proposent de créer des artifices technologiques imitant le vivant afin de d'alimenter la planète...

Une institutionnalisation³⁸ ou certification de modèles tels que l'agroécologie peut en inquiéter plus d'un, pour qui ce modèle reste une démarche continue sans finalité commerciale de labélisation. Pour d'autres, il est impossible de mener ce changement sans une médiation politique et institutionnelle qui apparaît comme une solution de la « transition » notamment agroécologique. En effet, cette transition sera permise par des innovations aussi bien techniques, sociales qu'institutionnelles, les institutions faisant partie intégrante du système alimentaire (de Molina 2013).

Mais ces médiation politique et prise conscience doivent se faire en lien avec les attentes du terrain et en dialogue équitable entre agriculteurs, chercheurs, agents territoriaux et citoyens pour éviter de fausses bonnes solutions, car tous sont consommateurs et tous ont intérêt à s'assurer d'un avenir désirable.

³⁸ Loi d'agroécologie pour la France, du Ministère de l'Agriculture (2013)

BIBLIOGRAPHIE

- ADEAR. 2014. « Le 9-page Agroécologie de montagne 2015-2017 ».
- Agence BIO. 2015. « fiche Provence Alpes côte d'Azur ». la bio dans les territoires.
- Agreste. 2010. « Premiers résultats du RA 2010-1'agriculture dans les Hautes Alpes ». Agreste.
- . 2013. « Memento de la statistique agricole ». Provence Alpes Côte d'Azur.
- Agreste PACA. 2011. « Premières tendances dans les Hautes Alpes ». *Recensement agricole 2010*, n° 67(novembre).
- . 2014. « Provence Alpes Côte d'Azur ». *GraphAgri Régions*.
- Allen, Patricia, Margaret FitzSimmons, Michael Goodman, et Keith Warner. 2003. « Shifting plates in the agrifood landscape: the tectonics of alternative agrifood initiatives in California ». *Journal of Rural Studies* 19: 61-75.
- Altieri, Miguel A., Clara Nicholls, et Fernando Funes. 2012. « Agroecología: única esperanza para la soberanía alimentaria y la resiliencia socioecológica ». *SOCLA (Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología)*, 1–20. http://futureoffood.org/pdfs/SOCLA_2012_Scaling_Up_Agroecology_Rio20.pdf.
- Audet, René, et Corinne Gendron. 2012. « Chapitre 15: Agroécologie systémique, agroécologie politique et agroécologie humaine ». In *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*, par Denise Van Dam, Michel Streith, Jean Nizet, et Pierre M. Stassart, Educagri Editions, 282-95.
- Bellon, S. 2016. « contributions croisées de l'agriculture biologique à la transition agroécologique ». *Innovations agronomiques*, n° 61: 121-38.
- Bellon, Stéphane, et Guillaume Ollivier. 2012. « L'agroécologie en France: l'institutionnalisation d'utopies ». *L'agroécologie en Argentine et en France-Regards croisés*. Paris: L'Harmattan, 55–90.
- Beuret, Jean-Eudes. 2015. « Introduction à l'économie alternative et solidaire ». Agrocampus Ouest.
- Chambers, Robert. 1994. « Paradigm shifts and the practice of participatory research and development ». institute of development studies.
- Collectif pour le développement de l'agroécologie. 2016. « collectif agroécologie ». <http://collectif-agroecologie.fr/>.
- Colona, Paul, Stéphane Fournier, et Jean-Marc Touzard. 2011. « Chapitre 4 les systèmes alimentaires ». In *LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS: QUELLE CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?*, 60-85.
- « Communiqué pour une agroécologie paysanne ». 2014.
- Confédération paysanne. 2010. « L'agro-écologie, fertilisant naturel de l'agriculture paysanne ? » *Campagnes solidaires*.
- DDT 05. 2010. « Les signes de qualité dans les Hautes-Alpes ». www.hautes-alpes.gouv.fr. <http://www.hautes-alpes.gouv.fr/les-signes-de-qualite-dans-les-hautes-alpes-a1863.html>.
- de Molina, Manuel Gonzalez. 2013. « Agroecology and politics. How to get sustainability? About the necessity for a political agroecology ». *Agroecology and Sustainable Food Systems* 37 (1): 45–59. <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10440046.2012.705810>.
- de Molina, Manuel Gonzalez, Eduardo Sevilla, et Gloria Guzman Casado. 2016. « les fondements théoriques de l'agroécologie ». In *Petit précis d'agroécologie*, par Silvia Perez Vitoria, 10-36.
- « Déclaration de Rennes pour des Systèmes Alimentaires Territorialisés ». 2014.
- Delfosse, Claire. 2012. « La France et ses terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace ». *Pour* 215-216 (3): 63. doi:10.3917/pour.215.0061.

- Delvaux, François. 2013. « Soutenir et (re)construire des systèmes alimentaires localisés: les contours d'une (re)localisation ». *Entraide & Fraternité*. AVSF. http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/659_etude-_systemes_alimentaires_localises_-_relocalisation_fd_-_final.pdf.
- Deverre, Christian, et Claire Lamine. 2010. « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 317: 57–73. <http://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2010-3-page-57.htm>.
- DRAAF PACA. 2010. « Portrait agricole : Les Hautes Alpes ». *Agreste*, n° 53(juin).
- Dumont, Antoinette M., Pierre M. Stassart, Gaëtan Vanloqueren, et Philippe V. Baret. 2015. « Définir les dimensions socio-économiques de l'agroécologie: entre principes et pratiques ».
- FADEAR. 2012. « charte de l'agriculture paysanne ».
- Faure, Guy, Pierre Gasselin, et Bernard Triomphe. 2010. *Innover avec les acteurs du monde rural - La recherche-action en partenariat*. Editions Quæ. <http://sciences.cyberlibris.com/reader/istream/docid/88831887/page/1/searchterm/recherche-action>.
- Feagan. 2007. « The place of food: mapping out the 'local' in local food systems ». *Progress in Human Geography*, 23-42.
- FR CIVAM. 2014. « évaluation des impacts socioéconomiques des circuits courts sur les territoires résultats de la recherche-action SALT ». FR CIVAM.
- Friedmann, Henri. 1993. « The political economy of food: A global crisis ». *New Left Review*, n° 197: 29–57.
- Gadrey, Jean. 2006. *l'économie sociale de A à Z*. Alternatives Economiques poche 22.
- Guillou, Marion, Hervé Guyomard, Christian Huyghe, et Jean Louis Peyraud. 2013. « Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement ». INRA.
- Guillou, Marion, et Gérard Matheron. 2011. *9 milliards d'hommes à nourrir - Un défi pour demain*. Bourin.
- Guiomar, Xavier. 2012. « De la reterritorialisation à la relocalisation des filières avec ou sans terroir ». *POUR*, n° N° 215-216.
- Hérault-Fournier, Catherine, et Anne-Hélène Prigent-Simonin. 2012. *Au plus près de l'assiette : Péréniser les circuits courts alimentaires*. Educagri Editions.
- Herren, Hans Rudolf, Angelika Hilbeck, Robert Home, les Levidow, Adrian Muller, Erin Nelson, Bernadette Oehen, et Michel Pimbert. 2012. « Agroecology for nourishing the world and transforming the agri-food system ». Édité par BERNADETTE Oehen et Angelika Hilbeck. *FEEDING THE PEOPLE*, IFOAM EU Group, , 44p. http://orgprints.org/30370/1/ifoameu_policy_ffe_feedingthepeople-2015.pdf#page=4.
- INSEE. 2014. « Hautes Alpes: des arrivées toujours plus nombreuses ». *Insee Analyses*, n° 3(septembre).
- Journée d'échange SAT. 2016. « «Elaborer un diagnostic du système agricole et alimentaire local» ». In . Apt.
- Laidin, Catherine. 2015. « De l'économie sociale à l'économie solidaire ». Agrocampus Ouest.
- Lasbleiz, Ronan, et Denis Stokkink. 2015. « L'AGROÉCOLOGIE: Inscrire l'agriculture dans la transition ». *Pour la solidarité*, 18p. <http://base.socioeco.org/docs/na-2015-agroecologie-agric.pdf>.
- Le Boterf, Guy. 1983. « La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? » *POUR*, n° 90: 44.

- Levidow, Les, Michel Pimbert, et Gaetan Vanloqueren. 2014. « Agroecological Research: Conforming or Transforming the Dominant Agro-Food Regime? » *Agroecology and Sustainable Food Systems* 38 (10): 1127-55. doi:10.1080/21683565.2014.951459.
- Maréchal, Gilles. 2008. *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*. Educagri Editions.
- Mendez, Ernesto. 2013. « Mendez_2013_Agroecology_and_Sustainable_Food_Systems.pdf ».
- Metereau, Renaud, et Catherine Figuière. 2014. « Au carrefour de l'écologie industrielle et du Syal. Premiers jalons pour faire progresser la durabilité d'un développement rural localisé ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 5, n°1 (février). doi:10.4000/developpementdurable.10123.
- Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. 2016. « diagagroeco ». <http://www.diagagroeco.org/>.
- Perez Vitoria, Silvia. 2011. *petit précis d'agroécologie*. Actes Sud.
- . 2013. « Agroécologie une approche multidimensionnelle de l'agriculture ».
- Praly, Cécile, Carole Chazoule, Claire Delfosse, et Patrick Mindler. 2014. « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires ». *Géographie, économie, société* 16 (4): 455-78. doi:10.3166/ges.16.455-478.
- Prévost, Philippe, et al. 2014. « Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* 14 (1). doi:10.4000/vertigo.14807.
- Prévost, Philippe, Mathieu Capitaine, François Gautier-Pelissier, Yves Michelin, Philippe Jeanneaux, Fatiha Fort, Aurélie Javelle, et al. 2014. « Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires ». *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement* 14 (1). <https://vertigo.revues.org/14807?lang=pt>.
- Quintin, Anna. 2015. « Penser la relocalisation de l'alimentation : Etat des lieux de la production dans les Hautes Alpes ». Mémoire de Master 1 Développement Durable et Aménagement Spécialité Espaces Ruraux et Développement Local. Université Paul Valéry Montpellier 3.
- Rabhi, Pierre. 2015. *l'agroécologie une éthique de vie*. Actes Sud Colibris.
- Rastoin, Jean-Louis, et Gérard Ghersi. 2010. *Le système alimentaire mondial*. Quæ. Synthèses. Editions Quæ.
- Rieutort, Laurent. 2009. « Dynamiques rurales françaises et reterritorialisation de l'agriculture ». *l'information géographique*, Armand Collin, 73: 30-48.
- Ritzer, George, et Michael Ryan. 2002. « The globalization of nothing ». *Social thought & research* 25 (1/2): 51–81. <http://www.jstor.org/stable/23250006>.
- Rouillé, Henri, Jean-Louis Rastoin, et Agnès Chamayou. 2015. « Systèmes alimentaires territorialisés en France :100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable ». *Journal Resolis, RESOLIS*, , n° 4(mars): 56.
- Stassart, Pierre M., Philippe Baret, Jean-Claude Grégoire, Thierry Hance, Marc Mormont, Dirk Reheul, Didier Stilmant, Gaëtan Vanloqueren, et Marjolein Vissser. 2012. « L'agroécologie: Trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables ». *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*, 25–51. <http://orbi.ulg.be/handle/2268/130063>.
- Wezel, A., S. Bellon, T. Doré, C. Francis, D. Vallod, et C. David. 2009. « Agroecology as a Science, a Movement and a Practice. A Review ». *Agronomy for Sustainable Development* 29 (4): 503-15. doi:10.1051/agro/2009004.

SITOGRAPHIE

Base de données floristique participative des Hautes-Alpes

<http://www.bdflore05.org/>

Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes

<http://www.hautes-alpes.cci.fr/>

CCFD Terres Solidaires – Région Pacalc

<http://blog.ccfid-terresolidaire.org/pacalc/>

DDT 05. 2010. « Les signes de qualité dans les Hautes-Alpes ». *www.hautes-alpes.gouv.fr*.

Les services de l'Etat dans les Hautes-Alpes

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/les-signes-de-qualite-dans-les-hautes-alpes-a1863.html>.

Demeter France - Organisme de contrôle et certification en agriculture biodynamique

<http://www.demeter.fr/>

Glossaire du commerce international

<http://www.glossaire-international.com/>

Réseau Français de Permaculture

<http://www.permaculture.fr>

Réseau Slowfood – IGP sentinelle

<http://www.slowfood.fr/>

Réseau InPACT région PACA

<http://inpact-paca.org/>

<http://inpact-paca.org/Observatoire-regional-des-circuits>

Réseau des chambres d'agriculture de PACA

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/>

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/nos-positions/agriculture-et-societe/agritourisme-circuits-courts/>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Pilotage et déroulement du projet « agroécologie paysanne » (construction personnelle).....	4
Figure 2 Diversité des significations de l'Agroécologie (issue du MOOC Agroecology, Montpellier Supagro, adapté de Wezel et al 2009)	14
Figure 3 Différents sens, disciplines, dimensions et échelles d'études de l'Agroécologie dans la littérature (conception personnelle, adaptée de Wezel et al, 2009).....	15
Figure 4 Schéma représentant la circularité la de l'agroécologie et ses divers objectifs (construction personnelle).....	19
Figure 5 Carte mentale résumant les principes identifiés dans la littérature, classés par dimension (construction personnelle)	20
Figure 6 Schéma expliquant la problématique posée par le contexte du système alimentaire local (construction personnelle)	22
Figure 7 Calendrier et typologie de collecte des données (construction personnelle)	26
Figure 8 « Grille système » construite pour analyser les expériences (en jaune) et lien avec la grille agroécologique (en bleu) (Construction personnelle).....	28
Figure 9 Cheminement et sources d'information ayant permis la construction de la grille agroécologique (construction personnelle)	30
Figure 10 Typologie des expériences de relocalisation et critères de sélection	31
Figure 11 Grille d'Agroécologie paysanne simplifiée (co-construction pour le projet)	34
Figure 12 Différents cercles de gouvernance identifiés par Marc Lourdaux d'EP05 (construction personnelle).....	40
Figure 13 Représentation des deux stratégies pour faire face à la double saisonnalité du territoire (construction personnelle)	42
Figure 14 Différentes échelles du local définies par les acteurs rencontrés et raisons de cette échelle pour chacun (construction personnelle).....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Acteurs rencontrés en 2015 dans le cadre de l'axe 1 (Quintin A, 2015)	24
Tableau 2 Principes de l'agroécologie issus des discussions au sein de l'équipe projet	27
Tableau 3 Résumé des différentes formes d'entretiens réalisés par étude de cas	29
Tableau 4 Caractéristiques des expériences de relocalisation étudiées.....	33
Tableau 5 Thèmes retenus de l'agroécologie paysanne et exemples de critères proposés	35
Tableau 6 Critiques par principe de la grille d'agroécologie paysanne.....	57

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Flyer de présentation du projet "développer l'agroécologie paysanne" (ADEAR05, 2016).....	71
Annexe 2 Composition de l'équipe du projet ADEAR (source (ADEAR 2014)).....	73
Annexe 3 Extrait de l'offre de stage (ADEAR, 2015)	74
Annexe 4 Altitude et nombre d'habitants dans les Hautes-Alpes (reflectim.fr)	75
Annexe 5 Carte des OTEX par commune dans les Hautes-Alpes (Agreste RA 2010)	76
Annexe 6 Regard interdisciplinaire de l'agroécologie (Audet et Gendron 2012)	77
Annexe 7 Corpus des treize principes de l'agroécologie (Stassart et al. 2012).....	78
Annexe 8 Liens entre les thèmes retenus de la grille agroécologique et les principes identifiés dans la littérature (construction personnelle)	79
Annexe 9 Place des expériences de relocalisation étudiées dans les étapes du système alimentaire (construction personnelle)	82
Annexe 10 Grille d'analyse multicritère Agroécologique complète utilisée en entretien	83
Annexe 11 Bilan des résultats de l'analyse par tableaux croisés Excel.....	84
Annexe 12 Différentes formes de sociétés coopératives de l'ESS, existantes dans les expériences analysées (Gadrey 2006; Beuret 2015; Laidin 2015)	86
Annexe 13 Liens et recoupements entre les principes définis pour la grille agroécologique construite	87
Annexe 14 Exemple de plaquette synthétisant l'analyse des expériences de relocalisation alimentaire (l'Epine Vinette, Biocoop de Briançon).....	88

Annexe 1 Flyer de présentation du projet "développer l'agroécologie paysanne" (ADEAR05, 2016)



Développer l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes : Recherche-action paysans-chercheurs

Dates :

Démarrage début
2015

Fin de l'action (phase
initiale) : début 2018

Lieux :

Tout le territoire des
Hautes-Alpes

Structure porteuse du projet

L'ADEAR des Hautes
Alpes, représentée par
son Président, Julien
Kaquet, chevrier et
brasseur à Orcières .

Chercheuse associée :

Carine Pionetti, cher-
cheuse (Centre for
Agroecology, Water
and Resilience de Co-
ventry, Angleterre

Structures parte- naires:

Agribio 05
Association BEDE
ARDEAR PACA
CAWR, Université de
Coventry, Angleterre

Vous avez dit « agroécologie paysanne »?...

Le projet vise à soutenir et renforcer l'agroécologie paysanne dans les Hautes-Alpes. Pourquoi parler d'agroécologie paysanne? Parce que l'agroécologie doit être à notre sens porteuse d'une dimension sociale, environnementale et également ancrée dans les territoires.

Recherche-action paysans-chercheurs: une démarche innovante

Il s'agit d'une démarche participative dans laquelle les paysans du territoire, des chercheurs et des chargés de missions travaillent ensemble. L'objectif étant d'associer un grand nombre d'acteurs afin de construire un projet ancré sur la réalité du territoire pouvant répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux actuels.

Axe 1- Relocalisation de la production alimentaire dans les Hautes-Alpes

*Qu'est-ce qui est produit, où sur le territoire et par qui? Quelle part des productions est consommée localement? Transformée localement?
Quels sont les atouts et les contraintes du système alimentaire du département?*

L'objectif de cet axe est de proposer un état des lieux du système alimentaire des Hautes-Alpes à partir de critères pertinents du point de vue de l'agroécologie paysanne et dégager des pistes d'actions pour renforcer les liens agriculture-alimentation sur le territoire.

Enfin, le volet consommation vise à comprendre les facteurs qui structurent la consommation alimentaire.

Méthodologie : ateliers participatifs par production, enquêtes auprès d'acteurs de la relocalisation (producteurs, transformateurs, grossistes, commerçants...), recueil de données quantitatives et qualitatives...

Réalisations en cours : animation de dynamiques collectives visant à apporter des solutions concrètes (création d'ateliers de transformation, partage d'informations et flux de ressources, recensement d'acheteurs locaux...); production d'outils d'analyse et de fiches-actions sur l'agroécologie et la relocalisation alimentaire

Nos financeurs :

La Fondation de France
L'ADEME
Le Conseil Régional
La DREAL
Le Ministère de
l'Agriculture
Le Département des
Hautes-Alpes

Comité de pilotage

Des agriculteurs/trices,
Des chercheur.e.s, des
chargé.e.s de missions, des
associations de consom-
mateurs... En tout une di-
zaine de personnalités et
de structures représentées

L'ADEAR

L'Association de Dévelop-
pement de l'Emploi Agri-
cole et Rural est une asso-
ciation qui a été créée en
1997 par des paysannes et
paysans.

Nos missions: former les
paysans, permettre l'instal-
lation de nouveaux pay-
sans et promouvoir les
différents aspects de l'agri-
culture paysanne.

Notre fédération, la FA-
DEAR, regroupe plus de 60
associations réparties sur
tout le territoire. En PACA,
nous sommes présents
dans tous les départe-
ments.

L'agriculture paysanne

C'est une approche globale
de la ferme basée sur le
respect de l'environne-
ment social et naturel,
l'autonomie des fermes et
l'emploi.. Nous proposons
un outil, le diagnostic Agri-
culture paysanne, qui per-
met de faire le point sur
ses pratiques et mesurer la
situation de sa ferme par
rapport aux principes de
l'agriculture paysanne.

Vous souhaitez en savoir
plus ? Venez nous rencon-
trer à l'automne lors de
notre fête annuelle de
l'agriculture paysanne!

Axe 2-Perception des risques climatiques et pratiques d'adaptation au changement climatique

Quels principaux risques climatiques touchent la production agricole et alimentaire sur le département ? Quelles perceptions les agriculteurs ont-ils des effets du changement climatique sur le territoire ? Quelles stratégies d'adaptation peuvent être mises en place collectivement ?

L'objectif de cet axe de travail est de contribuer à une meilleure connaissance des risques climatiques et d'initier des stratégies collectives d'adaptation portées par des paysans hauts-alpins et d'autres acteurs du territoire avec l'appui de chercheurs.

Méthodologie : ateliers participatifs par territoire avec l'appui d'un climatologue, entretiens individuels, recherche bibliographique...

Réalisations en cours : création de deux groupes de travail paysans-chercheurs, l'un dans le Buëch, l'autre dans le Guillestrois, sur l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et les semences paysannes ; production de connaissances sur les liens climat-agriculture de montagne

Axe 3-Répertoire des savoir-faire paysans

Comment valoriser les savoir-faire paysans grâce à une approche territorialisée de production de connaissances pilotée par des agriculteurs ? Comment penser et organiser des démarches de co-production de connaissances entre paysans et chercheurs ?

L'objectif de cet axe de travail est de recenser, répertorier et rendre accessibles les savoir-faire paysans indispensables à une réorientation de l'agriculture vers des systèmes plus respectueux de l'environnement et des producteurs.

Méthodologie : collecte orale auprès de paysans, création de supports de communication...

Début du travail sur l'axe 3 : fin 2016 – début 2017



Le mot du président

«Le plus important pour nous, dans ce projet, c'est que les initiatives soient portées par des agriculteurs. C'est ce qui permettra aux actions engagées de se poursuivre dans le temps»

Julien Kaquet
Chevrier et
brasseur à Orcières



«La démarche recherche-action est la vraie spécificité du projet. Elle allie production de connaissances et volonté de faire émerger des solutions engageantes sur le territoire. L'idée est de penser l'agroécologie à l'échelle du territoire en s'appuyant sur des outils, des compétences, mais aussi sur le savoir-faire local et les complémentarités entre systèmes de productions»

Carine Pionetti
Chercheuse

Annexe 2 Composition de l'équipe du projet ADEAR (source (ADEAR 2014))

Equipe projet		
Julien Kaquet	Président ADEAR 05 (éleveur caprin bio, brasseur artisanal)	julkaq@yahoo.com
Carine Pionetti	Chercheure associée au Centre for Agroecology, Water and Resilience (CAWR), Université de Coventry (Angleterre)	carine.pionetti@gmail.com
Vanessa Picard	Animatrice ADEAR 05	adear05@orange.fr
Véronique Dubourg	Eleveuse ovin viande, membre de l'ADEAR	
Sylvain Martin	Membre du CA, ADEAR 05 (maraîcher bio/Nature & Progrès)	sylvain.martin@live.fr
Marc Mallen	Agronome, ethnopastoraliste Centre de l'Oralité alpine (COA), Gap	marc.mallen@cg05.fr
Charles-Henri Tavernier	Membre du CA, ADEAR 05 (vigneron)	cha.tavernier@orange.fr
Olivier Bel	Co-porte parole national de la Confédération Paysanne, éleveur ovin viande	
Comité scientifique		
Michel Pimbert	Centre for Agroecology, Water and Resilience, (CAWR), University of Coventry, Royaume-Uni	michel.pimbert@coventry.ac.uk
Robert Brac de la Perrière	Coordinateur du projet « Laboratoire Hors-Murs pour l'agro-biodiversité » Association BEDE, Montpellier	brac@bede-asso.org
Pascale Moity-Maïzi	Socio-anthropologue UMR Gouvernance des Ressources, Environnement et Développement, Montpellier SupAgro	pascale.maizi@supagro.inra.fr
Jean-Louis Rastoin	Economiste, Chaire UNESCO « Alimentations du monde » Montpellier SupAgro	rastoin@supagro.inra.fr
Marc Lourdaux	Echanges Paysans Hautes-Alpes (Circuits courts en restauration collective)	marc.lourdaux@echangespaysans.fr
Baptiste Viallet	Président Agri-Bio 05, co-porte parole de la Confédération paysanne, éleveur bovin lait	ermedebaumugnes@yahoo.fr
Amélie Pelletier	ARDEAR Région PACA	ardear-paca@orange.fr
Louis Reynaud	Glaciologue, spécialiste Climat, La Roche de Rame	

Annexe 3 Extrait de l'offre de stage (ADEAR, 2015)

STAGE 'Relocalisation de la production alimentaire dans les Hautes Alpes '

Co-élaboré par des paysans du territoire et des chercheurs et chargés de mission, ce projet innove sur le plan méthodologique par la mise en œuvre d'une démarche de recherche-action participative. Un grand nombre d'agriculteurs et d'agricultrices, mais aussi d'associations et d'institutions locales seront associés à la démarche afin de construire un dialogue sur le territoire autour de l'avenir de l'agriculture des Hautes-Alpes et du potentiel que représente l'agroécologie paysanne pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux actuels.

Ce projet est conçu comme un projet-pilote appelé à être étendu à d'autres territoires ou départements. Il s'inscrit dans une démarche d'innovation et de recherche engagée autour de l'agroécologie, et se réalise en partenariat avec une chercheuse, Carine Pionetti, attachée au Centre for Agroecology, Water and Resilience de l'Université de Coventry en Angleterre qui est un des principaux acteurs de l'agro-écologie à l'échelle européenne.

Objectifs du stage :

Le stage proposé concerne l'axe 1 de notre action : Relocalisation de la production alimentaire dans les Hautes-Alpes.

Objectif : Proposer un état des lieux du système alimentaire des Hautes-Alpes à partir de critères pertinents du point de vue de l'agroécologie paysanne et dégager des pistes d'action pour renforcer les liens agriculture-alimentation sur le territoire.

En 2015 une stagiaire a commencé le travail d'état des lieux du système alimentaire des Hautes-Alpes. Certaines questions de recherches restent à développer et nous proposons notamment de travailler sur la partie consommation du système alimentaire.

Questions de recherche

Qu'est-ce qui est produit, où sur le territoire, par qui ? Quelle part des productions est consommée localement?

Transformée localement ?

Quelles productions existant à petite échelle sur le territoire (céréales, volaille, petits fruits, plantes médicinales, paille pour la construction, laine et 'poil'...) présentent un potentiel en termes de développement d'une agroécologie paysanne ?

Quels sont les contraintes et les atouts du système alimentaire du territoire ? Où se situent les marges de manœuvre pour le faire évoluer (en termes de production, d'innovation, d'organisation, de politiques publiques...) ?

Quel rôle joue le prix en particulier ? Quels facteurs principaux conditionnent les habitudes alimentaires ? Quels ressorts motivent les changements d'habitudes alimentaires vers une consommation plus locale ?

Quels sont les freins à lever pour que la restauration collective favorise l'achat de produits locaux ?

Quelles stratégies emploient la grande distribution pour « attirer » les consommateurs ? Quels modèles de consommation et/ou commercialisation sont à inventer ? Quelles politiques publiques (outils, démarches) favorisent la consommation de produits locaux (à l'échelle des communes ou d'un département) ? (exemples d'autres territoires/villes/villages à documenter)

Existe-t-il sur le département des communes prêtes à soutenir de telles démarches ?

Activités

Collecter des données brutes sur le département

Réalisation d'entretiens auprès de distributeurs

Réalisation d'une enquête sur la restauration collective

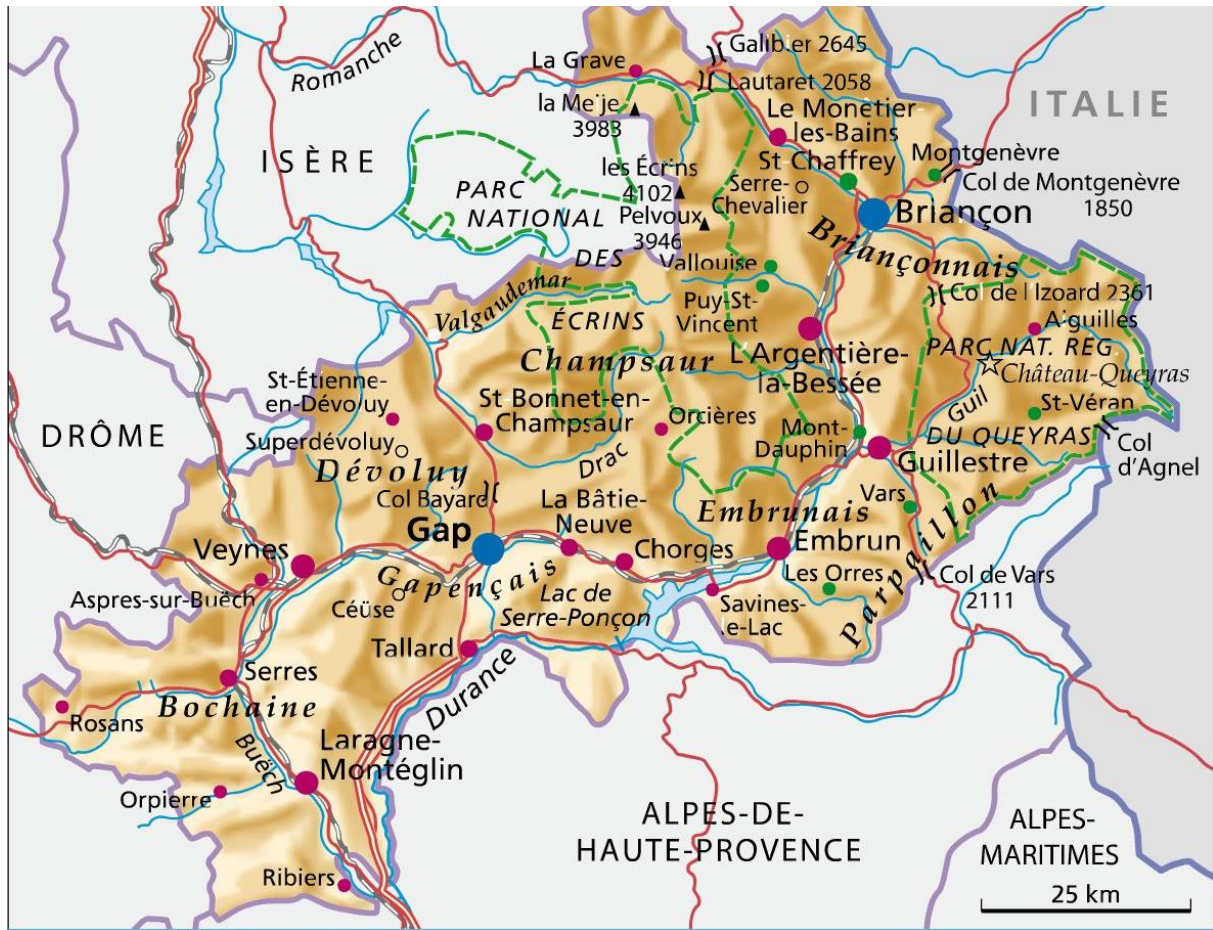
Participer aux ateliers thématiques

Proposer des actions en faveur de la relocalisation de la production

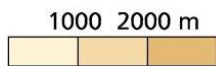
Participation à la réalisation d'un diagnostic participatif du système alimentaire des Hautes-Alpes co-piloté par des paysans et des chercheurs

Recueil et restitutions de données quantitatives et qualitatives sur la consommation dans les Hautes-Alpes et/ou en Région PACA (statistiques, études...) pour repérer les grandes tendances, et sur la grande distribution (études, enquêtes...)

Annexe 4 Altitude et nombre d'habitants dans les Hautes-Alpes (reflectim.fr)
 Le PNR du Queyras est visible à l'est et le Parc National de Ecrins, au nord du département

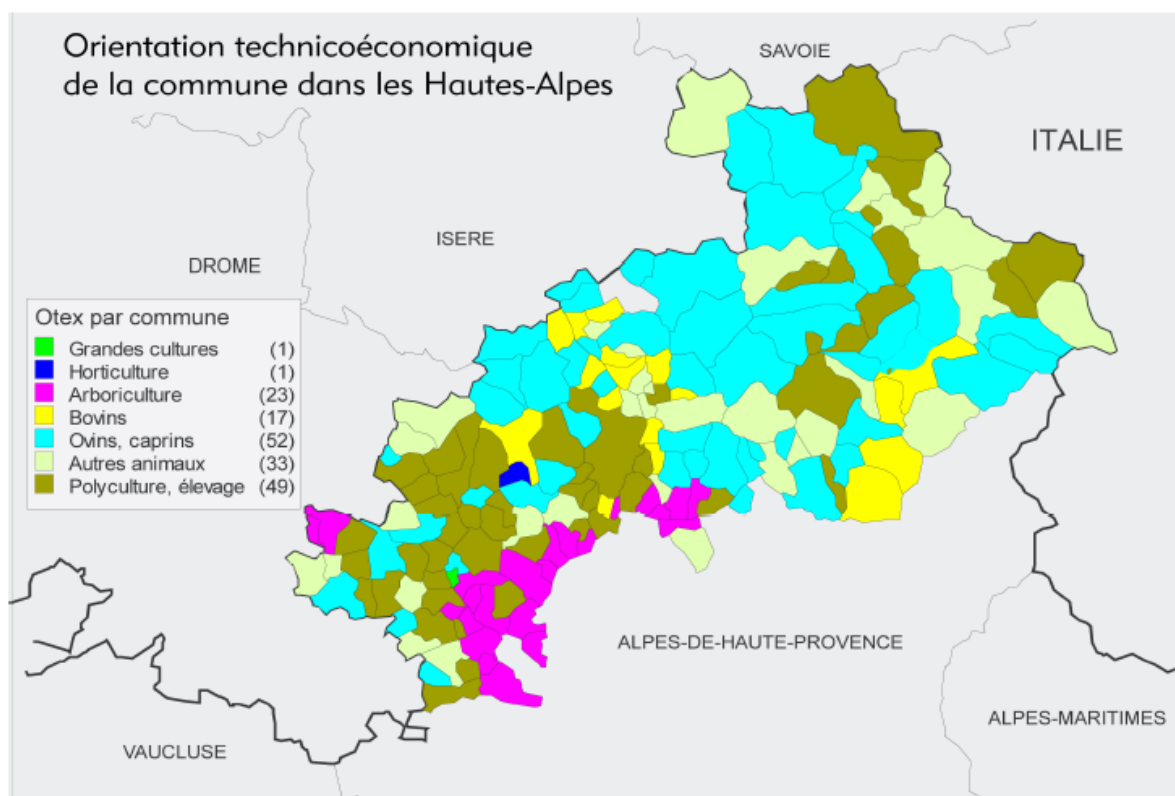


Hautes-Alpes



- | | | |
|------------------------|---------------------------|---------------|
| ○ plus de 10 000 h. | ● ch.-l. d'arrondissement | — autoroute |
| ○ de 2 000 à 10 000 h. | ● ch.-l. de canton | — route |
| ○ de 1 000 à 2 000 h. | ● commune | — voie ferrée |
| ○ moins de 1 000 h. | ○ autre localité | |

Annexe 5 Carte des OTEX par commune dans les Hautes-Alpes (Agreste RA 2010)



Annexe 6 Regard interdisciplinaire de l'agroécologie (Audet et Gendron 2012)



Annexe 7 Corpus des treize principes de l'agroécologie (Stassart et al. 2012)

<p>Altieri (1995), citant Reijntjes, Haverkot et Water-Bayer (1992)</p>	<p style="text-align: center;">A. Principes « historiques » de l'agroécologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre le recyclage de la biomasse, optimiser la disponibilité de nutriments et équilibrer le flot de nutriments. 2. Garantir les conditions de sol favorables à la croissance des plantes, en gérant en particulier la matière organique et en améliorant l'activité biotique du sol. Ceci suppose, au regard de la rareté des ressources pétrolières, une réduction drastique de l'usage d'intrants externes produits de la chimie de synthèse (engrais, pesticides et pétrole). 3. Minimiser les pertes de ressources liées aux flux des radiations solaires, de l'air et du sol par le biais de la gestion microclimatique, la collecte d'eau, la gestion du sol à travers l'accroissement de la couverture du sol et le jeu des complémentarités territoriales entre différentes orientations technico-économiques (notamment élevage-culture). 4. Favoriser la diversification génétique et d'espèces de l'agroécosystème dans l'espace et le temps. 5. Permettre les interactions et les synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agrobiodiversité de manière à promouvoir les processus et services écologiques clefs.
<p>Département Sciences et Action, INRA (Tichit, Bellon et al. 2010)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 6. Valoriser l'agro-biodiversité, comme point d'entrée de la re-conception de systèmes assurant l'autonomie des agriculteurs et la souveraineté alimentaire (Machado, Santili et al. 2008; Jackson, Rosenstock et al. 2009). <p style="text-align: center;">B. Principes Méthodologiques (SAD)</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Favoriser et équiper le pilotage multicritère des agroécosystèmes dans une perspective de transition sur le long terme, intégrant des arbitrages entre temps courts et temps longs et accordant de l'importance aux propriétés de résilience et d'adaptabilité. 8. Valoriser la variabilité (diversité et complémentarité) spatio-temporelle des ressources, i.e. exploiter les ressources et les caractéristiques locales et faire avec la diversité et la variété plutôt que de chercher à s'en affranchir. 9. Stimuler l'exploration de situations éloignées des optima locaux déjà connus (Weiner, Andersen et al. 2010) e.g. des systèmes « extrêmes » à très faibles niveaux d'intrants et/ou biologiques aussi bien en élevage qu'en production végétale (Jackson 2002).
<p>Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie FNRS GIRAF</p>	<p style="text-align: center;">B. Principes Méthodologiques (GIRAF)</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Favoriser la construction de dispositifs de recherche participatifs qui permettent le développement de recherche « finalisée » tout en garantissant la scientificité des démarches (Hatchuel 2000; Hubert 2002). La conception de systèmes durables est en effet complexe et implique la prise en compte de l'interdépendance des acteurs, de leurs ambiguïtés, ainsi que de l'incertitude des impacts socio-économiques des innovations techniques (Bell and Stassart 2011). <p style="text-align: center;">C. Principes socio-économiques (GIRAF)</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. Créer des connaissances et des capacités collectives d'adaptation à travers des réseaux impliquant producteurs, citoyens-consommateurs, chercheurs et conseillers techniques des pouvoirs publics qui favorisent les forums délibératifs, la mise en débat public et la dissémination des connaissances (Thompson 1997; Pimbert, Boukary et al. 2011). 12. Favoriser les possibilités de choix d'autonomie par rapport aux marchés globaux par la création d'un environnement favorable aux biens publics et au développement de pratiques et modèles socio-économiques qui renforcent la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires, notamment via des systèmes co-gérés par des producteurs et des citoyens-consommateurs et via des systèmes (re)territorialisés à haute intensité en main d'oeuvre (Ploeg 2008; Wittman, Desmarais et al. 2010). 13. Valoriser la diversité des savoirs à prendre en compte: savoirs et pratiques locaux (Hassanein and Kloppenburg 1995) ou traditionnels (indigenous technology knowledge – ITK, (Richards 1993)), savoirs ordinaires (Wynne 1996) aussi bien dans la construction des problèmes et la construction des publics concernés par ces problèmes que dans la recherche de solutions.

Annexe 8 Liens entre les thèmes retenus de la grille agroécologique et les principes identifiés dans la littérature (construction personnelle)

source	principes	Signification Interprétation	Dimension identifiée				thèmes AF
			SOCIALE	POLITIQUE	ECOLOGIQUE	CULTURELLE ECONOMIQUE	
Principes historiques (écologiques) : Altieri, GIRAF (Stassart et al, 2012)	Recyclage de la biomasse , disponibilité des nutriments et équilibrer le flot de nutriments						ECOL
	Conditions de sol favorables à la croissance des plantes (gestion de la MO et amélioration de l'act biologique) => réduction drastique de l'usage d'intrants externes synthétiques (engrais, pesticides, pétrole)	-diminuer usage de pétrole= réduction des transports					ECOL
	Minimiser les pertes de ressources => gestion microclimatique, collecte d'eau, gestion du sol, complémentarités territoriales (élevage-culture)	Complémentarités territoriales					ECOL
	Diversification génétique et spécifique de l'agroécosystème, spatiale et temporelle						ECOL
	Interactions et synergies biologiques bénéfiques entre composants de l'agrobiodiversité => promouvoir les processus et services écologiques clés						ECOL
	Valoriser l'agrobiodiversité comme point d'entrée de la re-conception de systèmes assurant autonomie des agriculteurs et souveraineté alimentaire	-autonomie agriculteurs					ECOL
	L'intégralité : même si le point de départ est l'agriculture, l'élevage ou la sylviculture, les activités à promouvoir doivent couvrir tous les domaines d'une zone rurale qui peuvent assurer le bien-être de ses habitants.	-développement du territoire -dimension sociale Gouvernance externe					TERRI, UTIL
	L'équilibre : cette recherche concerne tant la nature que les relations sociales	-impact environnemental -équilibre entre social et écologie					ECOL, UTIL, DEM?
	L'autonomie de gestion et de contrôle de la part des habitants de la zone considérée	-autonomie gouvernance					AUTO
	La minimisation des externalités négatives des activités productives par la mise en place en particulier de réseaux locaux d'intrants comme de commercialisation des productions.	-impact environnemental -relocalisation					ECOL, TERRI
Principes de la démarche de transition agroécologique (Perez, 2013)	La valorisation des circuits courts. Cette proposition liée à la précédente vise une relocalisation de la production et une réduction de la dépendance externe.	-relocalisation					TERRI, AUTO
	L'utilisation des savoirs locaux en lien avec les systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles. Dans les cas où il n'existe plus ou pas beaucoup de savoirs locaux, c'est le cas des zones où prédomine l'agriculture industrielle, il est possible en reconstituant les cycles agroécologiques de produire des connaissances et des pratiques qui permettent un maintien agroécologique.	-relocalisation -culturelle -préservation patrimoniale -création de connaissances et pratiques					UTIL
	La pluriactivité et la complémentarité dans les sources de revenus en puisant si nécessaire dans la récupération d'activités traditionnelles disparues qui avaient fait la preuve de leur intérêt et de leur complémentarité avec les activités agricoles.	-économie : juste -préservation patrimoniale -diversification activités					cohérence globale du système

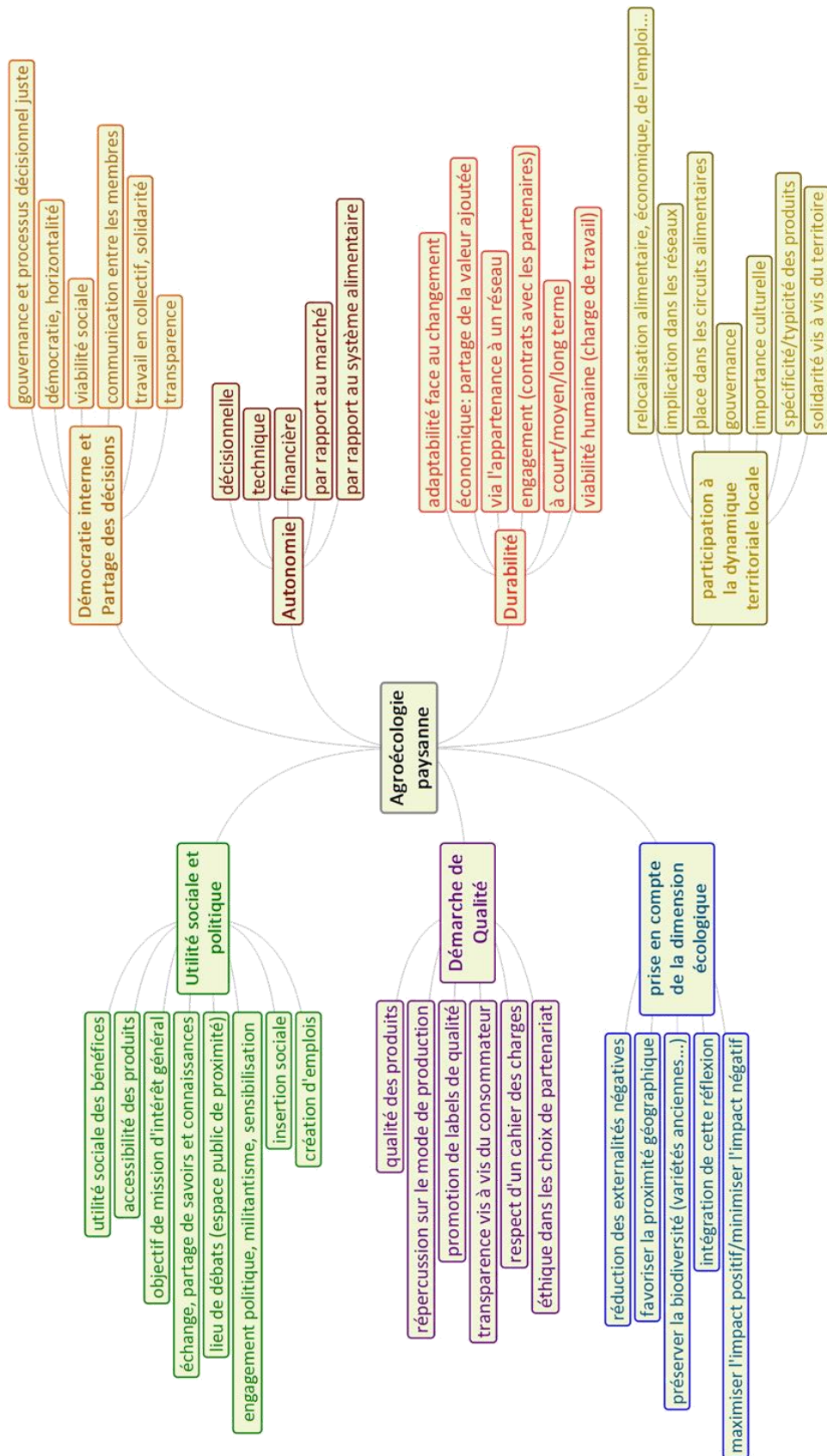
source	principes	Signification	Dimension identifiée				thèmes AE
			SOCIALE	POLITIQUE	ECOLOGIQUE	CULTURELLE	
Principes Socioéconomiques (Dumont et al, 2015)	Diversité des savoirs et capacité de les transférer entre les membres de l'organisation	Interprétation -culturel, patrimoine -apprentissage, partage de connaissances -travail collectif, participatif	/	/	/	/	UTIL, DEM
	Durabilité, capacité d'adaptation via l'appartenance à un réseau	-participatif -coopération	/	/	/	/	DUR
	Partenariat entre producteurs et consommateurs (de manière formelle ou non : contrat social)	-lien social -proximité relationnelle -économique	/	/	/	/	
	Accès et autonomie par rapport au marché	-politique -économique -autonomie	/	/	/	/	AUTO
	Gouvernance démocratique : décisions prises via des processus démocratique. Pouvoir des membres non basé sur le capital	-gouvernance interne (prise de décisions) -statut	/	/	/	/	DEM
	Partage de l'organisation : co-organisation des producteurs/acteurs des étapes de transformation	-réseau -développement local -travail collectif	/	/	/	/	TERRI
	Proximité géographique entre les étapes de production, transformation, consommation	-environnementale -relocalisation	/	/	/	/	TERRI, ECOL
	Limitation de la distribution du profit : bénéfices utilisés pour atteindre un but social et pas uniquement pour maximiser le rendement du capital investi	-utilité sociale -économique	/	/	/	/	UTIL
	Développement du monde rural, maintien du tissu rural, tissu social	-développement territorial -social	/	/	/	/	TERRI
	Indépendance financière : producteurs et organisations sont maîtres des décisions économiques et techniques. Même si cela implique de limiter la quantité d'intrants	-économique -autonomie éco et donc politique -gouvernance interne	/	/	/	/	AUTO
	Équité environnementale : prise en compte des externalités environnementales négatives dans chaque choix économique	-impact sur environnement	/	/	/	/	ECOL
	Équité sociale entre chacune des parties prenantes à tous les niveaux du système alimentaire	- social	/	/	/	/	UTIL?
	Implémentation conjointe des différents principes défendus par l'organisation dans les actions pratiques et non de manière isolée	-cohérence -qui fait système	/	/	/	/	cohérence globale

source	principes	Signification	Dimension identifiée					thèmes AE	
			SOCIALE	POLITIQUE	ECOLOGIQUE	CULTURELLE	ECONOMIQUE		
Principes Socio économiques (Stassart et al, 2012)	Créer des connaissances et capacités collectives d'adaptation à travers des réseaux => forums délibératif, mise en débat public, dissémination de connaissances	Interprétation -ESS : « espace public de proximité » -social -collectif -échanges de connaissances						UTIL	
			Favoriser les possibilités de choix d'autonomie par rapport aux marchés globaux : création d'un environnement favorable aux biens publics et au développement de pratiques et modèles socio économiques qui renforcent la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires, notamment via des systèmes cogérés par des producteurs et des citoyens-consommateurs et via des systèmes (re)territorialisés à haute intensité en main d'œuvre.						AUTO, DEM, TERRI
			Valoriser la diversité des savoirs et des pratiques (locaux, tradi, ordinaires) dans la construction de problèmes et la recherche de solutions						UTIL
			Autonomie décisionnelle, économique et financière, technique						AUTO
			Transmissibilité =>vivabilité, sécurité du foncier, adaptabilité, viabilité économique et valeur de l'outil						DUR
			Répartition des volumes et des moyens de production =>surface, VA/ha, revenu dispo, ressentit quant à la taille de la ferme, libération de terres pour installation, création emploi						TERRI, UTIL
			Développement local et dynamique territoriale =>implication vie locale, forme collective de la prod et comm, accueil, partage production						TERRI, UTIL
			Travail avec la nature =>biodiversité, gestion ferti, gestion phyto, protection ressource en eau, gestion espace et riques pollution						ECOL
			Qualité des produits (sanitaire, chimique, nutritionnelle, gustative). => qualité des modes de prod, reconnaissance officielle(AOP, label...), transparence, cycles naturels, non OGM						QUALI

Annexe 9 Place des expériences de relocalisation étudiées dans les étapes du système alimentaire (construction personnelle)

Expériences	PRODUCTION	COLLECTE	TRANSFORMATION	DISTRIBUTION	COMMERCIALISATION
SICA des Alpagnes	/	X	X	X	X
Capr'Alp	/		X		X
Pays'en Bio	/		X		X
Echanges Paysans	/	X		X	X
Biocoop	/		X		X
Guil&Durance	/				X
AMAP 2.0	/			X	

Annexe 10 Grille d'analyse multicritère Agroécologique complète utilisée en entretien



Annexe 11 Bilan des résultats de l'analyse par tableaux croisés Excel

En colonnes : dimensions de l'agroécologie

En lignes : listes des critères évoqués par les expériences rencontrées classés par atouts, blocages et leviers. Les critères souvent évoqués (par plus d'une expérience) sont surlignés en rose.

thèmes	DEM	AUTO	DUR	TERRI
ATOUPS	fonctionne au sein d'un cercle de gouvernance	bonne autonomie décisionnelle		permet la relocalisation alimentaire
	une personne référente fait le lien	atelier de découpe (autonomie technique)	adaptabilité (gestion fine, création 2e AMAP)	cahier des charges (critère territorialité)
	dynamique collective qui fonctionne	technique	Economique	éthique dans choix partenaires
	a permis de fédérer éleveurs	financière	fidélisation des clients	éthique choix producteurs (pas le local à tout prix)
	politique du personnel	logistique (plateforme)	ouverture d'un nouveau magasin(+ grand)	image améliorée (culturelle)
		prix unique (marché)	prix non négocié auprès des producteurs	importance dans le système alimentaire
		appartenance à un réseau	prix juste	marquage territorial
			répartition de la valeur ajoutée	militantisme
			appartenance à un réseau	place dans les circuits
			vision long terme	place dans SA (bouchers)
				solidarité collective (prix uniforme)
				solidarité territoriale
			traçabilité (transparence)	
			aide installation	
			création d'emplois	
BLOCAGES	manque de communication	double saisonnalité	charge de travail	concurrence
	manque participation (producteurs, jeunes, bénévoles)	productive (manque d'agri)	charges fonctionnement (collecte)	délocalisation vente
	absence de vision stratégique	subventions	concurrence	faible importance culturelle
	caractères humains	technique	consommateur (conscience)	pas d'effet réseau
	divergence d'objectifs entre acteurs	concurrence commerciale	dépendance outil (abattoir)	délocalisation vente (définition local)
	divergence objectifs individuels/collectifs	décisionnelle (à venir?)	économique	double saisonnalité
	manque dynamisme (de certains)	géographie territoire	faible nombre	faible importance (CA producteurs)
	manque dynamisme (jeunes)	dépendance marché	financière	délocalisation production (définition local)
	manque de reconnaissance	marges commerciales	financière (remise directe)	faible importance SA
	multiples instances dans gouvernance	normes (réglementaire)	fluctuation volumes	importation culturelle (recettes)
	peu nombreux	réseau	manque coordination	manque de producteurs
	centralisée sur une	saisonnalité	animation	peu connu
	turn over	blocage filières	pas de contrats	place dans les circuits
		productive (repose sur 1	pas de stratégie long terme	consommateurs
		Réseau (indépendance)		
		subventions		
		viabilité (gouvernance)		
LEVIERS	changement statut pour SCOP	délocalisation vente	changement gouvernance	
	changement de	adaptation gamme (demande)	gestion court terme/ long terme	implication (menus terroir)
		atelier découpe (idée)	investissements	sensibilisation
		calendriers pluvalue (idée)	lien avec producteurs	appellation Hautes Alpes nécessaire
		découpe sur place	logiciel gestion	
		délocalisation production	création emploi	
		étalement production	récent (évolution à venir)	
		installation engraisseurs	volumes définis par produit	
		logistique améliorée (agrandissement),		
		nouveaux débouchés		
	prix			
	qualité (gamme)			

thèmes	UTIL	QUALI	ECOL
ATOUTS	sensibilisation	pratiques agricoles	pratiques agricoles
	transmission savoirs faire	charte	proximité géographique (moins de km)
	échanges	visites techniques (vérification)	racés locales
	intérêt général	amélioration technicité qualité	réduction consommation énergétique
	entraide, solidarité	cahier des charges	réduction impact négatif
	lien social	critères qualité	maintien de l'élevage pastoral
	militantisme	éthique (charte)	
	prix abordable	fraicheur produits	
		outil familial	
		satisfaction de faire un produit qualité	
	spécificité produit fermier		
	traçabilité		
	transparence		
BLOCAGES	accessibilité produits?	qualité lait pas améliorée	km parcourus
	échanges faibles	Bio peu nombreux	pas systématique
	faible importance pour les producteurs	CCP couteux	peu intégrée ds la démarche
	lien social difficile	cahier des charges peu excluant	
	solidarité réseau difficile	demande du temps	
		manque transparence communication	
		pas une vraie démarche	
		pb d'analyse lait	
		perfectible	
		qualité organo (gras)	
	qualité sanitaire à améliorer		
	Bio non valorisée		
LEVIERS	améliorer communication	diversification gamme	durcir cahier des charges
	association consommateurs	durcir cahier des charges	mutualisation transport
	ateliers consom'acteurs		projet méthanisation
	groupement achat solidaire		
	lieu de distribution à changer		
	veille texte de lois		
visites			

Annexe 12 Différentes formes de sociétés coopératives de l'ESS, existantes dans les expériences analysées (Gadrey 2006; Beuret 2015; Laidin 2015)

Forme sociétale	Statuts des membres	Caractéristiques
Coopérative Agricole	Sociétaire Assemblée générale - Conseil d'administration-président Groupements de personnes dans lesquels les agriculteurs sont à la fois sociétaires et clients ou fournisseurs	Réserves impartageables Vocation économique : organisation de filières et soutenir l'installation de jeunes Liées à un territoire → Une personne=une voix
SCOP Société coopérative Ouvrières de production	Coopérateur co-entrepreneur, salariés associés et salariés Créée par des salariés-associés qui entendent exercer collectivement la fonction d'entrepreneur ; « pour des salariés désireux de maîtriser leur avenir professionnel »	51% du capital pour les travailleurs salariés Partage des bénéfices et réserves impartageables Désintéressement pour les salariés et dividende pour les salariés associés Caractérisées par leur ancrage territorial et des activités relationnelles → Démocratie représentative et participative
SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif	Multisociétariat : usagers, salariés + collectivités locales/ financeurs/ bénévoles Associés peuvent s'organiser en collègues	Production ou fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale Part importante des résultats affectés à des réserves impartageables → Une personne-une voix
SICA Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole	Multi sociétariat : opérations avec des personnes autres que leurs associés agricoles, adhérents non agricoles Associer dans le même groupement des agriculteurs et leurs clients (négociants)	Créer ou gérer des installations et équipements ou assurer des services dans l'intérêt des agriculteurs ou habitants de la région Ancrage territorial → Une personne-une voix

Annexe 13 Liens et recoupements entre les principes définis pour la grille agroécologique construite

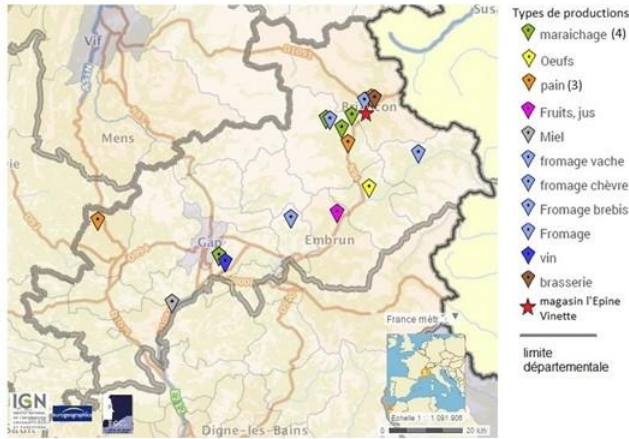
	Démocratie interne et Partage des décisions	Autonomie	Durabilité	participation à la dynamique territoriale locale	Utilité sociale et politique	Démarche de Qualité	prise en compte de la dimension écologique
Démocratie interne et Partage des décisions		x	x				
Autonomie	x		x	x			x
Durabilité	x	x					
participation à la dynamique territoriale locale		x			x		
Utilité sociale et politique				x			
Démarche de Qualité							x
prise en compte de la dimension écologique		x				x	

Annexe 14 Exemple de plaquette synthétisant l'analyse des expériences de relocalisation alimentaire (l'Épine Vinette, Biocoop de Briançon)

L'ÉPINE VINETTE

Magasin du réseau Biocoop et de produits locaux

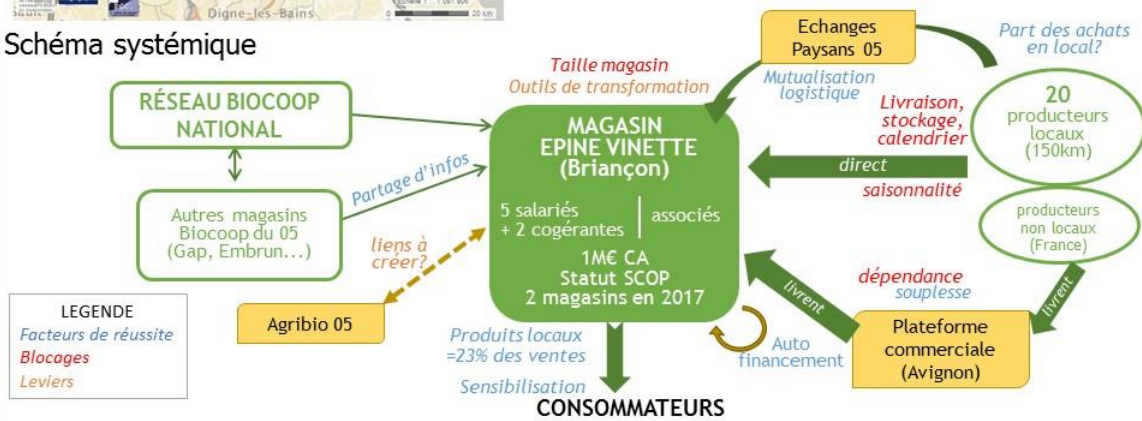
Carte localisant les producteurs



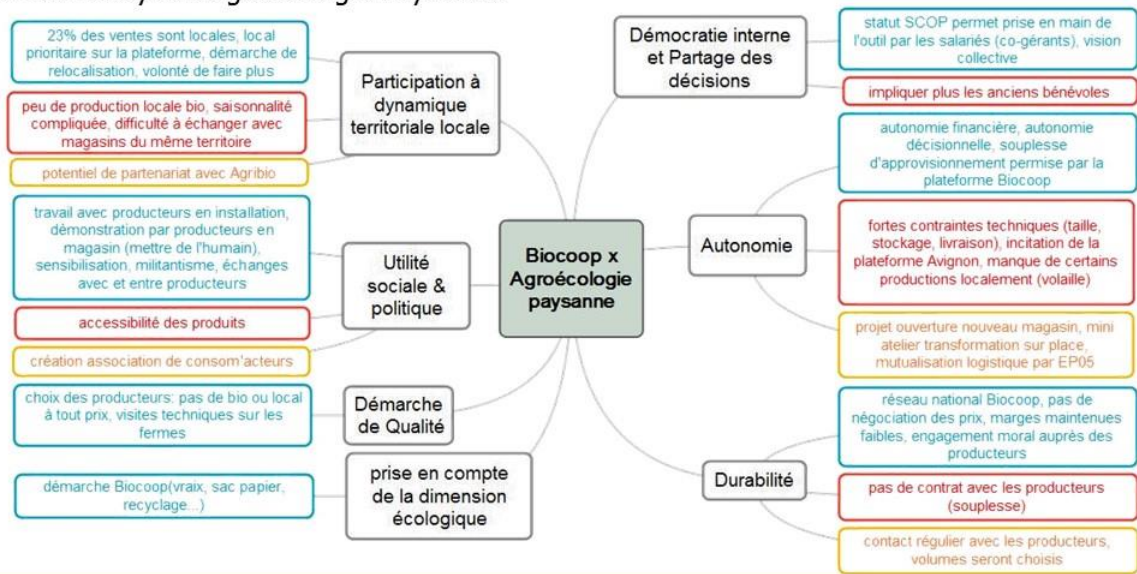
Présentation

La SCOP Epine Vinette de Briançon créée en 1982 a rejoint le réseau Biocoop en 1999. Les produits locaux issus d'une trentaine de producteurs (150km par la route selon la charte) représentent 23% des ventes.

Schéma systémique



Grille d'analyse d'Agroécologie Paysanne



Comment un magasin de plateforme nationale permet-il de valoriser la production locale?

L'origine de la création de l'association était de s'approvisionner localement en produits bio. Si dans la charte Biocoop, les producteurs locaux ont une place importante (engagement du réseau national dans ce sens depuis 2008), c'est une volonté propre au magasin que de prioriser les producteurs locaux, principalement en maraichage, par rapport à l'approvisionnement via la plateforme, en leur appliquant un marge inférieure par exemple. Sur quels principes reposent cette démarche?

❖ Une éthique dans le partenariat avec les producteurs

- Bien que les producteurs ne soient pas en contrat avec le magasin, celui-ci tient un engagement moral vis-à-vis des producteurs fournissant des produits locaux, leur garantissant ainsi d'écouler leur production. C'est un élément important de durabilité du partenariat.
- Au-delà d'un label bio ou d'une proximité géographique, des visites techniques et des échanges réguliers avec les agriculteurs permettent de vérifier la qualité des produits et le respect de certaines pratiques agricoles selon la charte Biocoop.
- Le magasin Epine Vinette a à cœur de s'impliquer avec les producteurs dans leurs projets, notamment dans le cadre d'installations, même si les fournisseurs de longue date ne sont pas remis en question pour autant.
- Les prix proposés par les producteurs ne sont pas négociés, assurant une bonne rémunération.
- La plateforme Biocoop d'Avignon permet une certaine souplesse dans les approvisionnements parfois irréguliers, en raison de la saisonnalité du territoire, mais crée parfois un dilemme dans le choix des producteurs partenaires, entre favoriser le local et faire vivre un réseau.

❖ Echanges et militantisme

- Considérés comme des consommateurs, les clients Biocoop sont sensibilisés grâce aux actions militantes du magasin, valorisant une alimentation de qualité et l'agriculture biologique.
- Des animations par les producteurs locaux sur le lieu de vente permettront à l'avenir de « mettre de l'humain derrière le produit », selon Julie, co-gérante de la SCOP.
- Les producteurs peuvent échanger entre eux lors d'une rencontre annuelle et sont toujours en contact étroit avec les gérants du magasin.

❖ Des évolutions récentes garantissant la durabilité de la structure

- Au niveau de la gouvernance, l'association est récemment passée au statut de SCOP (statut de l'ESS) pour donner plus de pouvoir à ses salariés
- D'ici 2018, un deuxième magasin permettra de résoudre les problèmes logistiques actuels, afin d'augmenter les volumes, faciliter la livraison et assurer le stockage (chambre froide notamment) ainsi que d'installer un éventuel atelier de transformation (charcuterie, fruits et légumes, pain).
- L'association revendique une forte autonomie à la fois décisionnelle et financière. C'est un critère clé garantissant une durabilité de la structure.
- Des partenariats avec d'autres acteurs locaux jouant un rôle dans le système alimentaire sont en cours ou à développer. Ainsi Echanges Paysans permet une mutualisation du transport pour la livraison de certains produits, tandis que des projets d'ateliers de transformation en fruits et légumes pourraient se développer avec le groupement d'agriculteurs biologiques Agribio 05.

	Diplôme : Ingénieur Agronome Spécialité : Génie de l'Environnement Spécialisation / option : Agriculture Durable et Développement des Territoires Enseignant référent : Catherine Laidin	
Auteur(s) : Rébecca ETIENNE Date de naissance : 21/11/1991	Organisme d'accueil : ADEAR 05 Adresse : 8 ter rue du Capitaine Besson 05000 Gap	
Nb pages : 70 Annexe(s) : 18		
Année de soutenance : 2016	Maître de stage : Carine Pionetti	
Titre français : Agroécologie paysanne et Relocalisation alimentaire dans les Hautes Alpes – proposition de grille d'analyse Titre anglais: Agroecology and food Relocalisation in High Alps (France) – analysis grid proposal		
<p>Résumé :</p> <p>Le territoire montagneux des Hautes Alpes est caractérisé par une grande diversité de productions agricoles et une juxtaposition de modes de commercialisation en filières longues et courtes. L'association ADEAR 05, porte un projet de recherche-action, collectivement avec une équipe de chercheurs et d'acteurs locaux, s'intéressant au potentiel que représente l'agroécologie sur le territoire afin de renforcer les liens agriculture - alimentation. Notre étude s'est intéressée à la relocalisation du système alimentaire.</p> <p>L'objectif de ce travail a été de mettre en lumière des expériences porteuses du point de vue de la relocalisation alimentaire et du point de vue de l'agroécologie, les analyser finement, et en dégager des principes afin de comprendre comment (re)construire un système alimentaire local qui réponde aux principes de l'agroécologie paysanne.</p> <p>En construisant une grille d'analyse agroécologique, nous avons analysé plusieurs expériences collectives participant à cette relocalisation (magasins de producteurs, coopératives agricoles, ateliers de transformation, association de consommateurs...).</p> <p>Cette étude a permis d'identifier des facteurs de réussite (autonomie décisionnelle, rémunération juste et engagement moral vis-à-vis des producteurs, création de liens sociaux..) et des blocages (gouvernance centralisée, dépendance aux subventions, dimension écologique peu prise en compte...) à la relocalisation, mais également des leviers d'action (complémentarité entre circuits longs, délocalisés et circuits de proximité, outils logistiques, cahiers des charges exigeants...) permettant de tendre vers l'agroécologie paysanne. Nous avons également souligné les lacunes et freins existant plus largement à l'échelle du système alimentaire et du territoire (manque d'outils de transformation, peu de soutien politique, manque de dialogue).</p>		

Abstract :

The mountainous landscape territory of High-Alps, a county located in South-Eastern France, is characterized by a great diversity of farm productions and cohabitation of both short and long food supply chains. ADEAR 05, a local association, runs an action research project, in collaboration with a research team and local stakeholders. This projects deals with the potential of agroecology for the territory, in order to reinforce agriculture and food links. Our study focuses on perspectives around the relocalisation of the food system.

The aim of our work was to bring to light interesting experiences in the viewpoint of food relocalisation and agroecology, analyze them accurately and draw out principles that could enable to rebuild a local food system based on agroecology principles.

Using a framework for agroecological analysis, evolved from various existing sources, we have analyzed several collective experiences that are part of a trend towards relocalisation (producers shop, agricultural cooperatives, processing workshops, consumers association...).

This study has allowed to identify success factors (decision making autonomy, fair remuneration and moral commitment towards producers, creation of social links) and limits (centralized governance, dependency on external subsidies, little consideration of ecological matters...) for relocalisation, but as well levers of action (complementarity between long delocalized food supply chains and proximity supply chains, logistic tools, more demanding specifications...) at can help in building stronger models of agroecology. We have also underlined obstacle and missing linkages in the food system and the study area (lack of food processing units, little political support, need for more dialogue)

Mots-clés : Agroécologie paysanne, relocalisation alimentaire, système alimentaire

Key Words: agroecology, food relocalization, food system